

SAINT-MACAIRE

« CHEZ NOUS »

Message de la paroisse St Sauveur et St Martin

L'arrivée à Saint Macaire de l'abbé PIERROT en septembre 1967, à la suite du décès du Curé-Doyen Remy Daviaud, se traduit par un changement de méthodes, en particulier sur le plan de l'information.

Les nouvelles de la paroisse seront d'abord hébergées dans le bulletin édité à Verdélais pour ensuite prendre leur autonomie en 1970.

Le nouveau message accordera une place significative à la pédagogie du patrimoine et à la diffusion d'archives. Il rendra compte de la vie de la paroisse mais aussi de la vie locale en général.

Les problèmes d'intendance seront souvent évoqués, le parrainage de Maixent Coly (futur évêque de Ziguinchor, au Sénégal) sera largement décrit et les petits événements relatés sous le signe de la malice.

Le message apostolique prendra à la fin des années 70 une nette orientation traditionaliste et Monseigneur Lefebvre viendra séjourner à l'« Ave Maria », demeure de l'abbé Pierrot sise rue St Denis (après son départ du presbytère), et ce pour préparer son dernier argumentaire auprès du pape pour éviter l'excommunication.

Cela n'empêchera pas l'abbé Pierrot d'entretenir des relations fraternelles avec la nouvelle équipe municipale élue en 1983, jouant par exemple le rôle de médiateur avec le cours Notre Dame du Rosaire situé aux Cordeliers.

Les extraits qui suivent procèdent d'une sélection qui se veut représentative de l'esprit et de la lettre de ce bulletin. Sont joints en annexe les lettres relatives au conflit entre la paroisse et les jeunes au sujet de la vente du Prieuré à la commune (1972), une publicité portant sur la kermesse programmée aux Cordeliers (1975) et le compte-rendu de l'ordination en Casamance du prêtre parrainé par la paroisse (1981).

Jean- Marie BILLA, juin 2020.

CHEZ NOUS



1969

MISE AU POINT - Les activités des jeunes travaillant au Prieuré ne sont pas paroissiales. Il a été arrêté dès le début que délégation était donnée à deux membres du Conseil paroissial, Jean Marie BILLAT et Alain FALISSARD pour organiser leurs travaux comme ils l'entendraient: ceci afin de permettre, sans gêne aucune, le recrutement le plus large du chantier et sans distinction d'opinion ni d'idée, la sauvegarde des richesses architecturales DU VIEUX St MACAIRE formant le motif principal, et les initiatives les plus libres possibles étant bien entendu que restaient saufs, les droits de la paroisse. Alain et Jean-Marie sont également chargés de la section Restauration du club des jeunes.

En contre partie, le Père curé dégage toute sa responsabilité des démarches, activités, accidents pouvant avoir lieu à propos du chantier.

Il va sans dire que son amitié est acquise à tous ces jeunes et qu'il croit pouvoir compter sur l'amitié de tous indistinctement.

Mise au point concernant le chantier de restauration du Prieuré et son indépendance par rapport à la paroisse.

NB: L'en tête du bulletin paroissial figure Notre Dame de Verdelaus et les signes, puisque il est édité par les pers maristes de Verdelaus



Dec. 1970

Un "JOURNAL PAROISSIAL - SAINT MACAIRE
SAINT ANDRE

n° 1

Modeste, très modeste, Bulletin paroissial, c'est celui que je vous présente aujourd'hui ! Désirer un bulletin riche en couleurs, riche en illustrations ne serait pas raisonnable, nous n'avons pas le moyen de rivaliser avec les journaux que vous recevez chaque jour ou qui garnissent les kiosques de journaux.

Pourtant vous me dites souvent: "Père Curé on ne vous voit pas, une visite nous ferait plaisir". Bien sûr et à moi aussi ! Mais il y a à St MACAIRE SAINT ANDRÉ Sept cent foyers, sans compter la grande famille de l'hospice, je me suis présenté parfois six fois à la même porte sans trouver quelqu'un; vous avez votre travail, j'ai le mien; je profite de toutes les occasions que me donne la vie, pour vous rencontrer, mais cela fait pour beaucoup de très rares contacts avec leur Curé.

J'ai connu un vieux curé de St Pierre de Mons qui, tous les après midi prenait son chapeau et allait de maison en maison faire visite: c'était possible il y a cinquante ans, ce n'est plus possible aujourd'hui, le rythme de vie des paroissiens et du Curé est tout autre! Alors que faire ?

Depuis longtemps je recevais l'Echo de Verdélais que m'envoyaient les Pères : comme je les aime bien leur petite feuille était bien accueillie et je la lisais entièrement. Alors j'ai pensé leur demander de me prendre en remorque et de me faire place désormais grâce à ce petit bulletin votre Curé ira vous faire visite tous les mois vous aurez un écho de la vie de la paroisse, vous saurez ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. -

Nous sommes une grande famille aussi nous nommerons ce trait d'union " CHEZ NOUS "

Le dévouement de quelques Dames en assurera la préparation, les enfants la distribution.

Il ira partout et à chaque famille, même à celles qui pensent ne pas s'intéresser à la vie de la paroisse: le Père Curé désirant être le Curé de tous.

déclaration d'autonomie du bulletin paroissial par rapport à Verdélais

LE PRIEURÉ DE SAINT MACAIRE

Au Sud de l'Eglise St Sauveur, à l'aplomb des remparts, se trouve une bâtisse isolée qui, jusqu'en 1968, n'offrait extérieurement aucun intérêt, utilisée jusqu'élors comme salle de catéchisme sous le vocable de "L'Ermitage". A partir de Janvier 1968, une équipe de jeunes entreprenait de la transformer et d'y dégager les précieux vestiges qu'il renfermait, vestiges de l'ancien prieuré bénédictin. Les macariens, comme les visiteurs se sont désormais familiarisés avec l'image de l'élégante aile de cloître subsistante rythmée de neuf arcs élégamment soutenus par de fines colonnettes jumelées aux chapiteaux annelés.

Les jeunes procèdent à un travail divisé en deux parties: restauration et fouilles - La restauration est destinée à rendre utilisables dans leur visage primitif les anciennes cellules, réfectoire et celliers. Les fouilles elles, ont pour objet de faire comprendre par l'exhumation des fondations des anciens bâtiments conventuels le plan du monastère. Ainsi seront définis un espace public, dominant la vallée de la Garonne avec la colonnade du cloître pour élément central et un bâtiment propriété de la paroisse qui pourrait être utilisé comme auberge de jeunesse. Une partie du cellier serait alors réservé à l'exposition des objets récupérés au cours des fouilles.

Dans cette optique, les fonds investis ont été consacrés à la mise hors d'eau du bâtiment, à sa consolidation, à son aménagement, soit environ 17.000 francs, dont 4.000 offerts par le Comité Paroissial après la kermesse 1968, pour la réfection de la charpente. Le reste des fonds a été acquis grâce à des concours auprès de la Caisse Nationale des Monuments Historiques du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports par le biais de la Société Histoire et Tourisme qui patronne cette équipe de Jeunes dont le travail s'exerce sur l'un de nos bâtiments paroissiaux dans une optique de rénovation générale d'une cité médiévale.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que l'équipe des Jeunes est en partance pour PARIS où le 2 mars elle va recevoir un nouveau prix des mains de M. DUHAMEL, Ministre des affaires culturelles.

Les origines du Prieuré sont presque aussi lointaines que celles de la ville. On peut penser que dès l'inhumation au IV^e siècle de l'Evêque Macaire, dans la basilique St Laurent, une communauté se forma spontanément pour honorer les saintes reliques. Ce n'est probablement qu'aux X^e ou XI^e siècle que cette communauté s'organisa en monastère et adapta la règle bénédictine. Enrichis par les dons que suscitait la présence de reliques, le développement des vignobles sur les côteaux et le péage sur le passage en Garonne, les moines entreprirent au XI^e siècle la construction d'une nouvelle église consacrée en 1038. Mais la richesse du prieuré de St Macaire attirait convoitises et après sa donation en 1027 à l'Abbaye Ste Croix de Bordeaux, les reliques du Saint étaient transférées à Bordeaux. Les moines protestant vivement, réclamèrent leur indépendance et pour calmer leurs velléités, le duc d'Aquitaine Guillaume V saccage la ville en 1098, détruisant le sanctuaire à peine achevé. En 1123, à la faveur de circonstance politiques particulières liées à la papauté, le prieuré fut promu au grade d'abbaye jusqu'en 1153. C'est durant cette période propice, que les moines, repartis de zéro, commencèrent la construction d'une troisième église par le chœur actuel et parallèlement celle du cloître. Ils agrandirent leurs dépendances en édifiant un rempart à l'avant du premier, ce qui leur permit d'aménager une série de celliers avec au-dessus le réfectoire et une partie des cellules. (tout ceci existe encore). A l'est du cloître se dressait la salle capitulaire et à l'ouest, les bâtiments des novices et les annexes agricoles et viticoles. - La dispute avec l'Abbaye de Ste Croix, qui connut des périodes comico-tragiques s'acheva en 1164 par l'expulsion des moines contestataires qui, malgré les excommunication successives, la venue exprés du pape Alexandre III, avaient réussi à soulever tout St Macaire contre l'Abbaye bordelaise.

point sur le chantier et l'histoire du Prieuré ...

Cependant, durant les XIII^e et XIV^e siècles, qui marquent l'apogée de la cité, le Monastère revêtait encore une certaine importance sur le plan local, les assemblées municipales se tenaient dans la colonnade du cloître et un enseignement primaire et secondaire était dispensé par les moines. Les jurats nouvellement élus devaient d'ailleurs prêter serment de fidélité aux intérêts de la cité auprès du prieur tête du monastère. - En 1759, les Bénédictins étaient remplacés par les Jésuites qui couvrirent en 1615 un collège de rhétorique et agrandirent les dépendances (maison de Robert Thomas).

Le prieuré passa aux mains de l'administration municipale en 1768. En 1842, la municipalité fit raser les bâtiments conventuels pour isoler l'Eglise, tandis que le cloître était démantelé par Th. Sieuzac, désireux d'aménager un berger dans l'ancienne cour du cloître. Ce dernier conserva comme maison d'habitation les bâtiments subsistant à l'heure actuelle et mura la colonnade restante pour y faire au-devant un atelier de tonnellerie. Par la suite, le prieuré connut de multiples utilisations à caractère paroissial (Enfants de Marie notamment) qui n'affectaient que l'ancien réfectoire, le reste servant de garage au presbytère.

mai 1971 n° 82

LES ROGATIONS à SAINT ANDRE très bien reprises en 1970, se continueront cette année et les années à venir suivant le parcours ci-indiqué:

- Bourg (Lestrière) 7 h.55 - Limoges (Ouvrard Boulin) 7 h.40 - Petit Pey (Bourgoin-Andren) 7 h.45 - La Laurence (Bordes-Pouilly) 7 h.55 - Savignac (Lalanne) 8 h.05 - Le Bric (Ouvrard) 8 h.10 - Bidalet (Duc-Boulin) 8 h.35 - Hourquey (Eydeley) 8 h.45 - Bedat (Dumeau Castang Fermis) 8 h.50 - Chamanneau (La Chaumette - Courbin) 9 h. - Jardinet (Galles) 9 h.20 - Château d'Arches (Gomez) 9 h.30 - Vieille Morte (Rousseau) 9 h.40 - Château Perayne (Isquierda) 9 h.45 - Jeantieu 10 h.

Bien entendu le Père-Curé fera halte partout où il trouvera un petit autel.

Les Rogations, c'est la prière officielle de l'Eglise au milieu de nos vignes, de nos maisons, de tous nos soucis matériels, nous rappelant que le Seigneur est père et proche de ses enfants.

INAUGURATION DES GRANDES ORGUES RESTAUREES

Nos orgues, bien que strictement consacrées au culte par la loi de 1906, comme les cloches et l'église, n'en sont pas moins propriété communale et c'est à ce titre que notre Municipalité en a assuré la restauration, comme elle vient de faire réparer le fonctionnement des cloches.

Notre bel instrument a donc été réparé et pendant des mois la Maison PESLE de PAU a entrepris le minutieux contrôle des 1.800 tuyaux, le remplacement des transmissions pneumatiques par des transmissions électriques, des jeux endommagés ou abusivement supprimés remplacés.

Monsieur le Vicaire Général TRAVERSE faisait remarquer que "l'effort accompli sau-
" vait un des plus beaux instruments de la région et enrichissait le patrimoine de SAINT
" MACAIRE "

Une fête marquera cette restauration le 16 Mai à 21 h. elle sera donnée en l'honneur de la Municipalité, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Conseiller Général, Maire et de Monseigneur le Vicaire-Général représentant Monseigneur l'Archevêque.

Nous ne saurions oublier ceux qui furent les promoteurs de cette restauration: M. DESMOULINS, M. l'Abbé SEUVE, actuel Curé d'Arès.

Le Père-Curé a confié la surveillance de l'instrument à M. REVERDI, organiste de Sainte Croix de BERDEAUX et ami de SAINT MACAIRE, qui donne des leçons d'orgue et qu'on peut trouver à l'église tous les jeudis après-midi.

Nos organistes: M. Jacques FLORENTIN et Michel LABROUSSE, assurent le service dominical et, dans la mesure de leurs possibilités, tous les enterrements et tous les mariages. Les classes ayant été supprimées, il est juste que comme les cloches, les orgues servent à la gloire de Dieu, aidant à la prière dans les deuils et les joies de tous, sans exception.

Le Père Curé demande à ses paroissiens de se souvenir, en écoutant ces orgues, qu'un merci reconnaissant est dû à ceux qui les ont préservées pour notre réconfort et notre joie = la paroisse étant dans l'impossibilité matérielle d'en assurer seule la sauvegarde.

S A I N T - M A C A I R E - - - S T . A N D R E D U B O I S

INAUGURATION DES GRANDES ORGUES DU SAINT SAUVEUR

le 16 Mai 1971

En présence de M. le Sous-Préfet, de Monsieur l'Archiprêtre FERBOS représentant Mgr l'Archevêque, de Monsieur le Conseiller Général, Maire POUTAYS, de la foule des grands jours, de la chorale des deux Rives avec une centaine d'exécutants.

Le Père-Curé, fit lecture d'une lettre de remerciements de Mgr l'Archevêque et adressé les paroles suivantes:

" Après le merci de l'Evêque, permettez au Curé, au Conseil paroissial, de dire le leur.

" Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur l'Archiprêtre, délégué de Monseigneur l'Archevêque, vous tous amis de Saint Macaire, votre présence ici prouve assez que ce merci, nous le voulons solennel et profondément reconnaissant.

oooooooooooo

" Je me souviens ce soir, de la réponse qui m'était faite, il y a bien des années, lorsque demandant à une Municipalité de venir au secours de la paroisse pour une réparation importante, le Maire sollicité me répondit ceci: Nous sommes propriétaires, c'est entendu, mais la loi de 1905 fait, du culte, le seul utilisateur et donc le seul responsable, faites au mieux Monsieur le Curé. "

Faire au mieux, lorsqu'il s'agit de réparations importantes dans le clocher, dans les orgues, c'est faire très difficilement, et bien souvent c'est ne rien faire du tout

Mon prédécesseur, d'amical souvenir, M. le Doyen DAVIAUD, aidé de M. DESMOULINS, avait commencé à faire, et à faire beaucoup, mais nos orgues demandaient plus encore, et c'est ici Monsieur le Conseiller Général Maire, Madame, Messieurs les Conseillers municipaux, que commence votre intervention.

Vous avez jugé que les orgues du Saint Sauveur, si elles étaient consacrées au culte par la loi de 1905, n'en étaient pas moins le patrimoine de notre Cité, le bien de la communauté, le bien de tous, et vous avez pris en charge le gros-oeuvre de cette restauration.

Monsieur l'Abbé SEUVE, curé d'Arès (commentateur du concert de ce soir) avec sa compétence, son dévouement à la cause musicale, allait avec la Maison PESCH de PAU, et inlassablement, pendant des mois, travailler à la réalisation que nous fêtons ce soir

Je disais que ces orgues étaient le bien commun et j'ai du mal à comprendre le système de classes qui, à une certaine époque réservaient leur musique à certaines gens et pas à d'autres.

Certes, et avant tout, cet instrument doit chanter la gloire de Dieu, il doit soutenir la prière de louanges, aider l'âme à s'élever au-dessus des banalités de la vie et à atteindre, par la beauté Dieu qui est harmonie et splendeur.

Mais mon souhait est qu'à tous, sans exception, il apporte la consolation, un peu de paix dans les moments de souffrances et de séparation: les deuils. Qu'il apporte les accents de la joie à nos fêtes familiales: les écusailles, les baptêmes et, pourquoi pas ? la pompe à nos cérémonies officielles.

Mais, pour que ces orgues vibrent, il faut des artistes. Vous nous le rappelerez Monsieur CARME, organiste de St Seurin de Berdeaux qui, ce soir, avez accepté de venir nous prêter votre talent.

00/000

à l'occasion d'une première restauration des orgues (tribune de 1878)

Il faut des artistes, il faut donc des vocations d'organistes, c'est pourquoi Monsieur REVERDI, organiste de Ste Croix de Bordeaux, continuant l'oeuvre de Mr SEUVE, chaque semaine désormais, le jeudi après midi, assure la relève et la pérennité de la musique d'orgues en formant des élèves.

Nous lui devons déjà en grande partie de savoir-faire de Michel LABROUSSE, qui à son tour soutient la chorale dominicale, sans prétention bien sur de concurrencer la chère chorale du Saint Sauveur dirigée par M. DESMOULINS, mais qui sera, je le souhaite, une pépinière de choristes dans les années à venir.

Comment, puisque nous parlons d'organistes, et quand je dis organiste, je ne parle pas du mélomane solitaire, mais de celui qui se met au service de la communauté pour la prière, ne pas remercier notre vétéran, M. FLORENTIN, qui est là chaque fois que l'on a besoin de lui, tous les dimanches, à tous les offices et bien souvent en semaine.

Je souhaite aux élèves de M. REVERDI, et aux nombreux jeunes qui viennent jouer ici, le même souci de partage et de service qui anime M. FLORENTIN.

Puisse d'ailleurs ce renouveau des grandes orgues de Saint Macaire susciter de nombreuses vocations d'organistes dans notre jeunesse.

Puisse surtout votre intervention Monsieur le Maire et celle de votre Conseil;

Votre collaboration Messieurs les organistes SEUVE, CARME et REVERDI; votre amicale présence Chorale des Deux-Rives, et vous tous amis de la musique, susciter pour la musique d'orgues une plus juste estime, un véritable renouveau.

Aussi bien je me tais, la voix majestueuse de notre bel instrument saura mieux que la mienne exprimer tous les sentiments que j'essayais de suggérer: reconnaissance, espoir, service, amitié.

Mr l'Abbé SEUVE avec sa facilité habituelle, se devait de présenter chaque morceau exécuté.

Grâce à l'industrie de Monsieur LORIOT et des jeunes, les projecteurs illuminaient les orgues et l'église se détachait sur un ciel menaçant d'orage.

Une centaine de voitures occupaient la place de l'église.

Le départ à la retraite de la directrice emblématique de la maternelle

Le Départ de Madame CAMPOT

Depuis 1939 à St Macaire, après avoir été Institutrice à Arcachon, Macau, Bordeaux, la Directrice de notre école maternelle prend sa retraite.

Conseillère Municipale jusqu'aux dernières élections, son visage souriant appartient à notre cité. Son départ sera ressenti avec beaucoup de tristesse. Avant que des voix autorisées ne le fasse officiellement, le Bulletin Paroissial tient à lui dire son regret, et à l'assurer que sa bonté, son amabilité ne seront pas oubliées. Elle a donné le meilleur d'elle-même à ces générations de tout petits, devenus les hommes et les femmes d'aujourd'hui.

Après une vie de dévouement elle se retire à Mont de Marsan. Ce serait trop facile de lui souhaiter bon et bien mérité repos = Il faut y ajouter que son exemple sera suivi, que des coeurs nombreux l'assurent de leur reconnaissance, de leur souvenir fidèle et filial.

le bulletin paroissial s'intéresse aux événements de votre local

l'origine de propriété des "château" de Tardes (cité St Joseph)

CHATEAU DE TARDES

Diverses questions nous ont été posées au sujet de cet immeuble paroissial: voici ce que l'on peut en dire après consultation des actes de vente successifs, après surtout avoir revu les notes du regretté M. Jean LAVILLE et la correspondance amicalement laissée par sa famille aux archives paroissiales.

La famille LAVILLE ne était propriétaire depuis 1933, Mme Jeanne SEPHON épouse de Thomas DENEY, vieille dame bienfaitrice avait acheté cet immeuble à M. et Mme DÉLOUE pour en faire une école chrétienne.

Après son décès elle laisse toujours pour le même but, le château à Melle Claire FAUROUX (1903) sa sœur, en stipulant bien que l'affectation ne pouvait en être changée.

Le neveu de Melle FAUROUX, ayant besoin d'argent, obtint d'elle qu'elle vende la carrière à ciel ouvert, ainsi que les carrières sous le château, improprement appelées grottes.

Chemin de descente, porte, route privée sont propriétés de la paroisse jusqu'à la route vicinale N° II sous le N° cadastral 688, la commune en a reçu autorisation de passage à condition de l'entretenir en 1940.

En 1941 a lieu un éboulement de remparts. La famille LAVILLE ne peut supporter les réparations d'une propriété pour laquelle elle n'est qu'un prête nom. - L'Archevêché, en la personne de M. le Chanoine PEUCH se dérobe - Il y a 32.000 francs de dépenses - Après des tractations difficiles les LAVILLE obtiennent gain de cause en partie.

M. l'Abbé BARDES avait promis en arrivant dans la paroisse de régler la question, il ne peut rien en faire. Il fut question de vendre le château pour indemniser les propriétaires des réparations et de l'entretien - Mais l'Amicale de l'Ecole, l'Action Catholique, le Comité des oeuvres et le Curé-doyen interviennent à l'Archevêché pour qu'on en fasse rien (12 octobre 1948)

Par une lettre de la même époque l'Archevêché reconnaissant que la testatrice avait fait confiance à la famille LAVILLE et à l'Archevêché, et qu'en conséquence on ne vendrait pas l'immeuble (Mgr CABIRO)

M. le Doyen DAVIAUD régla la question définitivement et Mgr CABIRO pour Monseigneur l'Archevêque paya le château 150.000 francs qui devint propriété de l'Association diocésaine le 13 Février 1952 devant Me Jean de LABARRE notaire.

Le 31 Mars 1971 le Curé Doyen PIERROT est conseillé par l'Archevêché de se défaire de cet immeuble qui avec le Prieuré et le presbytère sont une trop lourde charge pour la paroisse; Mgr l'Archevêque invita lui-même à cette solution.

Le Père Curé arguant que la paroisse et les jeunes lui avaient permis une remise en état des lieux obtint que soit différé cette solution. Beaucoup de souvenirs s'attachent à ces lieux outre la générosité des familles citées, l'école et ses anciens élèves, patronage, cinéma, catéchismes, lieu de réunion d'A.C. ... etc.....

Le Conseil paroissial et le Curé n'en permettront la vente que contraints et forcés - Mais Dieu merci, on en est pas là. -

LES JEUNES DU CHATEAU DE TARDES

Une Société vient d'être créée, elle a été agréée elle paraissait au Journal officiel du 18 avril 1971 - En souvenir du patrimoine paroissial qui représente le château elle a pris son nom, et couvrira toutes les activités de jeunes qui se déroulent au château, au Prieuré et au presbytère: réunion d'enfants du jeudi, du dimanche et des vacances, le chant, les sorties et les diverses activités culturelles: réunion de jeunes gens, rencontres, conférences, projections, camps ... etc...

PRESBYTERE PRIEURE

Puisque nous sommes sur le terrain paroissial, notons que Monsieur l'Abbé LALANDE, curé d'oyon de St Macaire achetait le presbytère et sa dépendance le prieuré le 25 Mars 1931 (il y a juste quarante ans) à Mme Françoise Amélie CHABANNE veuve de Pierre SIEUZAC pardevant Me ALLIEN. Monsieur LALANDE donnait le presbytère à l'Archevêché le 13 Juin 1941, avec le prieuré et la bande de terrain aux pieds des remparts.

Avant 1904 le presbytère était la maison du percepteur, après les curés et leur vicaire logeront où il trouverait un logement.

ORGUES DE L'HOSPICE

Grâce au Cher M. REVERDI protecteur de nos orgues, un petit orgue va être installé en dépôt à la chapelle, aux pieds de la vierge, des concerts seront prévus pour nos anciens. Merci à lui, merci à M. le Directeur de l'Hospice qui a autorisé cette installation.

dépôt d'orgues dans la chapelle Notre Dame des Ursulines.

la sensibilisation au patrimoine macarain

Nov. oct. 1971

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Place du Marcadiou (St MACAIRE)

C'était avant 1841, c'est à dire avant le dégagement de l'Eglise, la seule place de la ville; elle fut dès son origine, entourée d'arceaux au levant, au midi et au nord. Au XV^e siècle, ces arceaux étaient désignés sous le nom de *peytrauts*; plus tard ils l'ont été sous celui d'*embaç* (auvents) et c'est encore la seconde de ces appellations gasconnes qu'ils reçoivent de nos jours, à Monségur à Sauveterre et dans plusieurs autres villes de la Guyenne. On appelle les constructions de ce genre "couverts". Au couchant de notre place ces arceaux ne règnent pas, attendu que la rue des Bancs et celle de Lourdiduy s'y joignent pour ne former en quelque sorte qu'une seule et même voie.

Nos villes d'origine anglaise, Libourne, Ste Foy, Monségur et Sauveterre ont toutes aussi leurs places principales, où quoique soit leur place de marché, entourées d'arceaux et cela se conçoit; il fallait assurer l'approvisionnement de ces localités, et on ne pouvait trop faire pour préserver de la pluie et du froid ceux qui apportaient au marché leurs grains et leurs fruits. C'est pourquoi sous la domination anglaise, dans toutes les villes que l'on construisait, on ménagea soigneusement de tels abris, de même que cela avait été fait à des époques antérieures, à Bazas, à St Macaire et ailleurs.

Le défaut de jour dans les rez-de-chaussée a cependant fait supprimer quelques uns de ces auvents à St Macaire.

C'est au Marcadiou qu'ont toujours eu lieu les exécutions; c'est là que BORIE et DESTANS furent pendus en 1758; c'est là que ROBERT fut exposé en 1780; c'est là aussi que LUSSAC et SUDREAU furent attachés au pilori en 1847. On voit même encore au premier arc-boutant du Nord-est de la place quelques fragments du fer auquel était suspendu, avant la Révolution, le terrible anneau du carcan destiné aux expositions. (à suivre)

D'après D.A. VIRAC

L'HYMNE NATIONAL DES ETATS-UNIS

Le samedi 16 Octobre, l'hymne National des Etats-Unis résonnait dans l'ample nef de l'Eglise St Sauveur. C'était pour accueillir un groupe d'étudiants américains originaires du Kansas, du Nebraska et du Colorado, en visite à St MACAIRE. Séjournant pour une année à Bordeaux, ils étaient venus voir notre cité, pour mieux connaître l'aspect d'une ville médiévale en Guyenne.

Après avoir dégusté le vin du terroir dans la cave du Château de Tardes, ils ont piqueniqué dans l'ancien réfectoire des Moines du Prieuré.

Les travaux de dégagement des fondations du cloître et de ses annexes ont permis de mettre à jour des substructions de bâtiments plus anciens, antérieurs au XII^e siècle. Ces vestiges se présentent sous l'aspect de deux murs perpendiculaires bâtis en petits moellons dont, fait extraordinaire, l'un comporte encore un revêtement de peintures murales. Ces peintures se répartissent en trois registres superposés de motifs décoratifs, une bande végétale en haut sur une série de rideaux déployés. Cette oeuvre appartient au Haut Moyen-âge, époque dont il ne subsiste que peu de vestiges, en raison de la fréquence des grandes invasions. Leur intérêt archéologique n'en est que plus grand.

Il n'est pas encore possible de dire à quel type de bâtiment correspond cet ensemble peint.

KERMESSE 1971 AUX CORDELIERS

Derniers échos Un merci sincère à celles et à ceux qui ont oeuvré avec dévouement pour faire de cette journée paroissiale une réussite. Les chiffres ont été donnés à toutes les messes du dimanche 10 Octobre. Seront désormais payées les factures de maçonnerie, soit 7.150 francs, de toiture et de menuiserie 3.105 frs.

Nous nous acheminons vers le simple entretien de nos locaux. Si Dieu le permet, la Kermesse 1972 terminera les toitures et les fenêtres.

NB: Christian Desmoulin, responsable de l'association France - Etats Unis et adjoint au maire, recevait fréquemment les étudiants américains en séjour universitaire à Bordeaux

La découverte de peintures murales du XI^e siècle dans le fouille du Braderé a fait date : elle ont été déposées et sont présentées sur un panneau à l'étage du bâtiment

L'utilisation du parc de Cordeliers (ancien monastère franciscain) pour la kermesse paroissiale reprend une tradition d'après-guerre : l'ensemble est alors une propriété privée héritière de acquéreurs comme bien national après la Révolution (l'église et le cloître ont été démolis pour récupérer la pierre au milieu du XIX^e siècle). Le parc est demeuré mondable.

La disparition du docteur Aubac, figure tutélaire de St Macaire qui habitait la maison au comble à Le Hautard (face aux Cordeliers)

Le 22 Septembre, le Docteur AUBAC était rappelé à Dieu. Le Père-Curé, assisté de la fidèle gouvernante, lui avait fait sa toilette funèbre. Humble service de reconnaissance à celui qui avait soigné avec dévouement et désintéressement les curés de SAINT MACAIRE. Ci-dessous l'éloge funèbre du défunt fait devant sa tombe par Mr THOMAS, ancien maire et son ami.

" J'ai aujourd'hui le douloureux devoir de dire au nom de ses nombreux amis, et je ne pense pas trop m'avancer en disant au nom de toute la population de St MACAIRE... qui bénéficia largement de ses bienfaits d'élue municipal et de medecin, et en mon nom personnel, un suprême adieu au Docteur AUBAC, mon collaborateur et ami.

" Homme d'une forte culture, grâce à des études brillantes, homme de coeur, affable et aimable, docteur toujours dévoué à ses clients, et pratiquant à l'égard des plus défavorisés du sort, une charité délicate dont le souvenir se transmet de génération en génération, il honora vraiment sa profession et y fut un exemple.

" Il fut de cette promotion de docteur à laquelle appartenait le Professeur JEAN-NENEY, son ami, docteurs dont la science et le dévouement adoucirent bien souvent les souffrances et les deniers moments des héros de 1914-18.

" Fidèle à sa volonté de courage, il n'hésita pas malgré sa tâche professionnelle si pénible, à faire partie du Conseil Municipal de St MACAIRE, où il fut élu en 1946 et où il siégea à mes côtés jusqu'en 1965.

" Adjoint au Maire après la mort de notre regretté Roger DUPRAT, élu pour sa droiture, sa compétence et sa bonté, il a inlassablement travaillé à mes côtés au redressement de notre chère commune, après les jours sombres de l'occupation allemande.

" Victime, il y a quelques mois, d'un accident ayant nécessité son hospitalisation il voulut dès son retour à son domicile et malgré son âge avancé, reprendre avec vaillance ses bienfaisantes occupations; il est mort en plein travail, debout dans son bureau, face aux livres qui, par l'étude, lui avaient donné la science, et par la méditation, le sens du devoir humain.

" Nous nous inclinons avec émotion devant sa tombe et nous prions Mademoiselle AUBAC et sa famille d'accepter l'expression de notre sympathie, et la certitude que le souvenir exemplaire de son père, Monsieur le Docteur AUBAC, se transmettra avec admiration et respect dans nos foyers."

L'évocation de la vie monastique à travers l'histoire du Prieuré

Plusieurs personnes nous ont demandé le texte de l'allocution du Père-Curé sur le terrain de kermesse le matin du 3 Septembre 1972. Le voilà:

Il y a quelques jours, il nous était donné dans le Prieuré de St MACAIRE, une veillée évocatrice du séjour des Bénédictins sur le rocher de St MACAIRE: artistique évocation, enrichissante causerie que nous avons tous appréciées. Il revient au Curé, humble témoin de ce passage des Moines à St Macaire (un passage de six siècles), de vous rappeler le Haut-Lieu de prière que fut St MACAIRE. Il reste taillé dans la pierre, malgré les atteintes du temps, la sottise des hommes, l'incurie séculaire des administrations, l'empreinte puissante du grand souffle de spiritualité qui, allumé au début de notre ère par l'Evêque MACAIRE, entretenu au long du premier millénaire par des Moines dont l'histoire nous est mal connue, devait au onzième siècle se rallumer puissamment: l'église prieurale, centre eucharistique de leur vie, le cloître, lieu de la prière et du silence, le réfectoire autre lieu de silence et de prière en même temps que l'instruction (puisque les repas se faisaient à la lecture d'ouvrages choisis) attestent de l'importance de la vie monastique. Il y avait également les Cordeliers que j'évoquais ici l'an dernier, les Ursulines dont je parlerai dans une autre occasion, plus tard les Jésuites, les Filles de la Charité etc.....

10/00

Ce matin, je voudrais dans le cadre de cette Kermesse évoquer la vocation du Moine Bénédictin. Qu'est-ce qu'un moine ? Qu'est-ce qu'un Monastère ? 11

Un Monastère est un groupement de chrétiens qui cherchent la perfection de leur vie chrétienne, en l'acceptant jusqu'à ces dernières conséquences. Ils suivent le chemin du Christ qui abandonne la famille et les affections humaines pour se consacrer entièrement à Dieu, en renonçant au monde.

Poussés par un même idéal, réunis en communauté, ils forment une famille (une Église) surnaturelle, vivent la vie de l'évangile suivant une règle, sous la paternité spirituelle d'un Abbé (Père)

L'Abbé (Père) élu à vie, jusqu'au dernier concile, montre concrètement aux moines les voies de Dieu et règle l'ensemble de la vie communautaire.

Les moines se séparent du monde, mais ne se désintéressent pas des hommes et un monastère devient un pôle d'attraction. On nous a dit que le Prieuré était le coeur de la cité: ce qui est très vrai. Il semble que l'éloignement des activités et des intérêts du monde, soit socialement, une sorte de luxe, de perte de temps dans la tâche commune. Mais les moines savent que dans cette forme de vie ils suivent l'exemple de Jésus. Souvenez-vous de cette page d'Évangile où le Seigneur célèbre l'attitude de Marie, la soeur de Lazare, assise à ses pieds et qui l'écoute pendant que Marthe, sa soeur, se démène à préparer le diner.

En apparence Jésus lui-même a perdu son temps pendant trente ans, ensuite, absorbé par sa mission évangélique, il laisse son travail et se consacre de longues heures à la prière.

Les Moines, et le Bénédictin en particulier, n'ignorent pas que la perte de temps de l'homme consacré à Dieu est une chose nécessaire, la plus utile qui soit, pour le bien d'une société. Comme pour la science et l'art qui ont besoin de spécialistes qui s'y consacrent.

Sans l'existence de quelques âmes qui se livrent spécialement à la prière, à la contemplation, à l'étude des questions divines, à la pratique de la vertu, on ne peut aspirer à une vie spirituelle collective.

Les jeunes gens de St MACAIRE et St ANDRE qui, l'an dernier étaient venus interviewer avec moi la Mère Abbessse du RIVET l'avaient bien compris.

Les moines levés en pleine nuit pour le chant des Matines (psaumes et lectures) se retrouveront au petit matin pour le chant de Laudes de prime, et enfin la célébration de la messe conventuelle. A midi, avant le repas frugal, récitation de tierce puis en silence, par le cloître se rendront en priant jusqu'au réfectoire qu'ils quitteront pour revenir dire Sexte. En fin d'après-midi Vêpres et avant de se coucher Complies.

Entretiens il y aura l'étude, le travail intellectuel, les livres à penser et à écrire, à écrire, l'étude des problèmes humains, les préoccupations de l'individu, les conseils à la société. L'influence de St Benoît au VI^e siècle, celui qu'on a appelé le patriarche du monachisme d'occident a tellement marqué de sa personnalité la formation chrétienne et humaine du monde nouveau qui surgit en Europe après les invasions barbares et la chute du monde gréco-romain, qu'on a appelé St Benoît le Père de l'Europe.

Les Monastères bénédictins sont aujourd'hui bien moins nombreux qu'autrefois il en est encore de fort rayonnants.

SOLESMEs, dans la Sarthe
LIGUGE, dans la Vienne
HAUTECOMBE, en Savoie

CLERVAUX, en Luxembourg
St WANDRILLE, en Seine Maritime
KERGOMAN, en Morbihan

parmi les plus connus des 190 monastères français habités par 10.356 religieux français actuels.

C'est une trop rapide esquisse de la vie monastique, je n'ai fait qu'effleurer le problème. Mais je souhaite mes frères, lorsque vous passerez par le cloître en voie de rénovation par l'église que vous aimez, que vous admirez, que vous ayez un souvenir reconnaissant pour ceux qui nous ont laissé ces souvenirs, mais surtout qui ont forgé l'âme de nos pères, cette âme qui fait le meilleur de nous mêmes.

Janvier 1973 / n° 198 12

CHATEAU DE TARDES : MAISON DE RETRAITE

Le 8 Décembre, Monseigneur FRETILLIERE, Evêque auxiliaire de Bordeaux, et qui est chargé dans le diocèse des Prêtres, venait visiter la paroisse et le Curé de St MACAIRE. Il avait également prévenu de son intention d'implanter une maison de retraite pour quelques vieux prêtres dans les locaux appartenant à l'Archevêché, c'est à dire le Château de Tardes.

Une maison de retraite de vieux prêtres existe à Pantaudin Pessac, 24 Chambres y ont été construites ces dernières années, cette maison est réservée aux malades. Plutôt que de construire un nouvel immeuble, l'Archevêché préfère utiliser les immeubles lui appartenant et qui sont improductifs. Le Château de Tardes est de ceux là.

Les salles de catéchisme resteront à leur utilité présente, sauf une qui servira de chaouelle et de salle de réunion.

Le reste des locaux sera transformé en petits appartements où des prêtres ne pouvant plus assurer leur ministère en paroisse et dans la solitude d'un presbytère, se retrouveront pour terminer paisiblement leur vie sur le bord de notre Garonne, tout en rendant quelques services dans le Langonnais.

Très nombreux sont les paroissiens de St MACAIRE ayant manifesté leur approbation à ce projet, et ont posé la question, Quand ? Eh bien, dès que les locaux seront libres, et il faut laisser aux hôtes actuels le temps de s'installer ailleurs: Mettons une année à peu près. Encore que le Père-Curé n'ait pas grand'chose à dire dans le futur projet.

Il n'est pas impossible que des aumôniers d'action catholique soient également logés là

Monseigneur avait même songé regrouper au Château quelques curés isolés. Les ressources actuelles des paroisses, les charges sociales trop lourdes, ne permettent plus aux prêtres en paroisse d'avoir dans leur presbytère une bonne pour leur ménage, la plupart sont seuls; dans le secteur, avec toutes les difficultés que cela comporte et qu'il est facile d'imaginer, c'est la vie des Curés de CAUDROT, Ste CROIX DU MONT, PREIGNAC, SAINT PIERRE DE MONS, SAINT PIERRE D'AURILLAC, AURUS, BOMMES etc..... On conçoit aisément que l'Archevêché et son Auxiliaire essayent de remédier à un état de chose qui est, en partie responsable du manque de recrutement actuel du Clergé.

Projet de réaffectation du "château" de Tardes annoncé en chaire en présence des locataires du moment qui ont appris ainsi qu'ils devraient quitter les lieux: le conflit noué entre le père-curé et les jeunes du Pœuvré autour de la vente du bâtiment par l'archevêché à la commune est fort probablement en relation avec l'obligation de déjant du "château" de la famille Falissard (qui pendre un léger dans le quartier du boulevard)

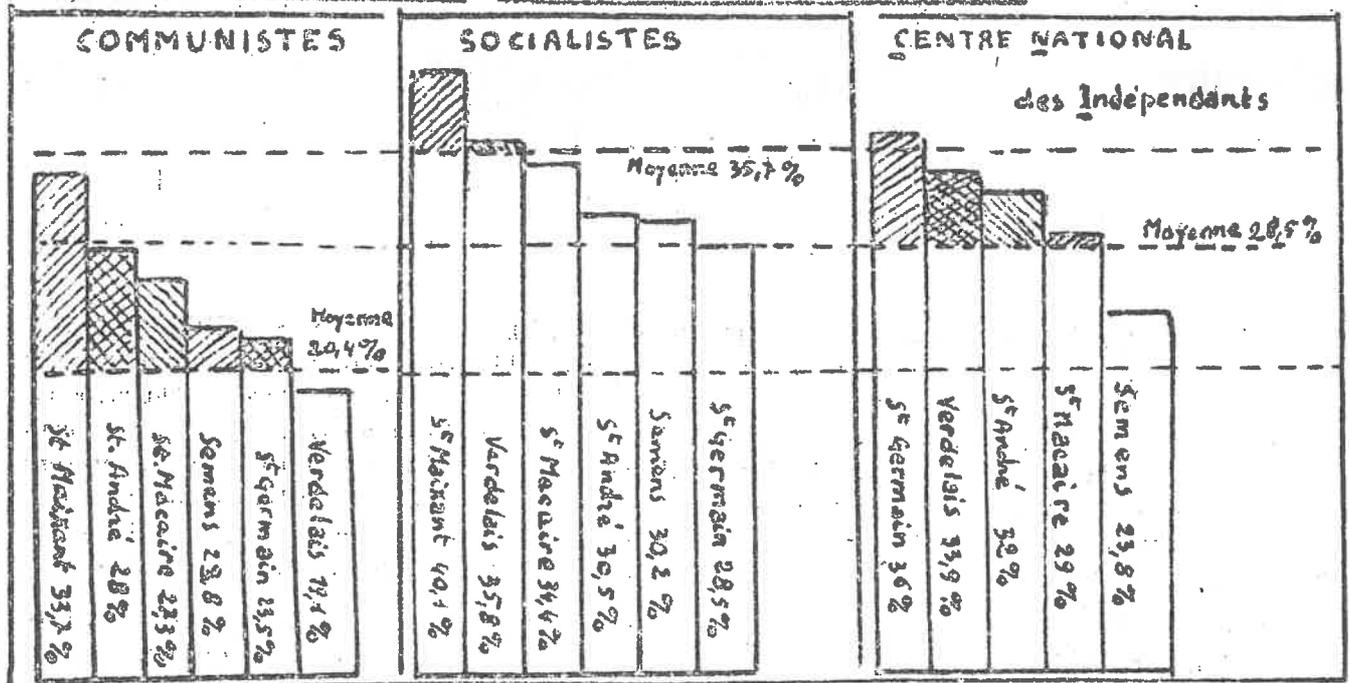
Une bonne occasion de connaître votre commune : Le résultat du 1^{er} tour des ELECTIONS LEGISLATIVES.

Avril 1973 / no 204

Pourcentage des Votes exprimés dans notre huitième circonscription:

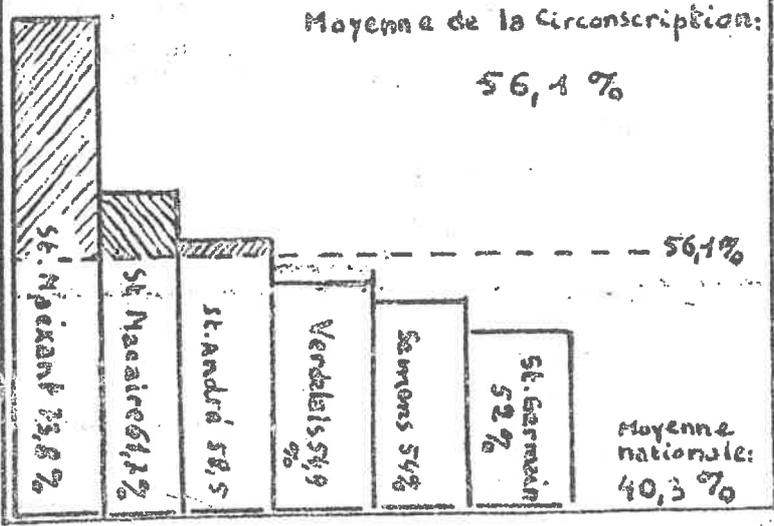
Moyenne communiste M. LAFOURCADE 20,4 %	Moyenne socialiste M. LAGORCE 35,7 %	Moyenne CNI M. MEVELLEC 28,5 %
---	--	--------------------------------------

Pourcentage des Votes exprimés de nos communes :



Pourcentage des Votes exprimés pour le programme Commun

Moyenne de la Circonscription:
56,1 %



U.M.R.
Moyenne 6,7 %

Semens	9,7 %
Verdelais	6,5
St. Germ.	6 %
St. Macaire	5,3
St. Maixant	4
St. André	0,9

REFORMATEURS
Moyenne 8,7 %

Semens	11,9 %
St. André	8,5 %
St. Germain	6 %
St. Macaire	5,4 %
Verdelais	4,3 %
St. Maixant	2 %

Je vote communiste: Ai-je la hantise de la justice ?
Je vote socialiste: Est-ce que ja partage ?
Je vote indépendant: Suis-je soucieux de la liberté de tous ?

L'actualité politique n'est pas absente du bulletin paroissial.

S A I N T M A C A I R E ----- S A I N T A N D R E D U B C I S

)))))))))))))) o o o))))))))))))))))))))))))))))

CAUSERIE DU JOUR DE LA KERMESE

En descendant du Montserrat avec les Pelerins de la Vierge Noire, nous avons traversé une petite ville Marrèse de la province de Barcelone.

C'est là que Ignace de Loyola s'est débattu avec sa conversion; pénitence, nuits obscures de la Foi, tentations, scrupules. C'était en 1522. Qui était Ignace de Loyola, et pourquoi fera-t-il l'objet de la prédication de la journée de Kermesse ? Ignace de Loyola né en 1491, d'une famille de vieille noblesse basque, allait être à l'origine d'une famille religieuse les Jésuites, ou Compagnie de Jésus - qui appartiennent à l'histoire religieuse de St MACAIRE.

Tout enfant il est envoyé dans un milieu raffiné: il est page du ministre des finances de Castille - Il est mêlé à la vie de la Cour dont il partage les faiblesses morales et la culture littéraire et artistique. Puis, à la suite d'une disgrâce du ministre des finances, Ignace passe au service de son lointain parent, le puissant Vice-Roi de NAVARRE. Il n'est pas à proprement parler soldat, malgré la tenace légende qui fait de lui un "capitaine", mais gentilhomme d'un grand officier de la couronne.

Comme tel, il participe aux expéditions militaires de son patron, mais les missions que nous lui connaissons sont surtout diplomatiques.

En 1521 il participe aux expéditions à la défense de la forteresse de Pampelune que les Français assiègent. Il y est grièvement blessé. Il est ramené par les Français jusqu'au château familial de Loyola.

Jusque là c'était un gentilhomme, ni meilleur, ni pire que les autres - foi intacte, mais passionné de duels, de jeux, de femmes.

Il est blessé gravement, il se remet mal, il s'ennuie, il demande à lire, il lit la Légende des Saints, la Vie du Christ, et puis il découvre un idéal nouveau: l'héroïsme de la sainteté. Il renonce à toute ambition humaine pour imiter les grands pénitents. Il fuit le château paternel, s'habille en mendiant et après avoir fait voeu de chasteté, il se consacre à Dieu au Monastère du Montserrat et c'est là que nous le retrouvons à Manrèse. Il fait le projet d'aller à Jérusalem en pauvre anonyme, il se prépare au sacerdoce, il cristallise autour de sa foi quelques compagnons: Ils sont sept: Pierre FAVRE, François XAVIER, Apôtre des Indes, Jacques LAINEZ, etc.....

A votre prochaine visite dans l'église de St Macaire, près de la chapelle du Saint Sacrement, vous regarderez le grand tableau (d'ailleurs classé) qui représente aux pieds de la Sainte Trinité, Saint Ignace et ses compagnons: ce sont les fondateurs de l'illustre Compagnie des Jésuites.

A St MACAIRE, les Bénédictins perdaient en 1582, au cours de bien des tribulations que j'évoquais l'an dernier, le Prieuré qui était désormais uni au collège des Jésuites. C'est que depuis la conversion d'Ignace de Loyola la famille religieuse des Jésuites s'est agrandie, s'est précisée, quarante huit ans ont passé. Jeune, forte, apostolique famille religieuse, elle commence à se répandre en France, en Espagne. C'est un ordre rude, où on fait voeu de pauvreté absolue, avec rejet de toutes distinctions que l'on trouve ailleurs dans l'Eglise telles que Monseigneur, Protonotaire, Chanoine Archiprêtre

Voëu de Chasteté,

Voëu d'obéissance avec une clause spéciale que l'on ne trouve que là, obéissance absolue et disponibilité au Pape.

Et puis, comme chez les Bénédictins, approfondissement des sciences; les Jésuites sont les penseurs de l'église, leur discipline religieuse les oblige à un travail intellectuel poussé, c'est le seul ordre religieux où on recommence toutes ses études lorsqu'elles sont terminées. Cette maîtrise de la science les a tout naturellement consacrés à la formation de la jeunesse. Ils avaient à l'époque déjà de nombreux collèges dont celui de St MACAIRE.

Ils ont actuellement dans le monde, plusieurs milliers de collèges pour 35.738 religieux, c'est l'ordre le plus important de l'église.

o o o o o o o

Mais nous sommes en 1582 et ils s'installent au Prieuré de St MACAIRE; ils vont rester dans nos vieux murs jusqu'au 26 Mai 1762, jour où un arrêt du Parlement de

BORDEAUX les expulsera de son ressort, soit 27 ans avant la Révolution.

180 ans de présence à St MACAIRE cela valait bien la peine qu'on y consacre une allocution Kermesse.

Près de deux siècles où leur forte empreinte spirituelle va marquer l'histoire de notre Cité. On signale en effet dans Documentation inédite la présence à St Macaire du Père Jean-Joseph SURIN qui avait délivré les Urquelines possédées du démon de LOUDUN. c'était un grand spirituel de l'époque 1638.

"En résidence à St Macaire, à sept lieues de Bordeaux, le démon le jeta de la fenêtre de sa chambre dans un précipice rocheux. Il tomba sur ses pieds, avec ses pantoufles, le bonnet carré sur la tête, sans que son corps fut brisé, comme il aurait dû l'être."

Bien sur il y a la petite histoire: un anonyme va même jusqu'à profiter de ce que les Jésuites dépossédés de leurs biens soient chassés, mis au ban de la société, pour, en vers gascons, retracer leurs petits côtés: ce sont les Macariènes, un peu cousins des célèbres Provinciales dues à Pascal. Malheureusement ouvrage très rare actuellement qui retrace les mœurs locales de l'époque.

Quels souvenirs plus sérieux nous ont laissé les Jésuites:

Il y a le Collège de la Madeleine et Royal.

Il y a l'exhaussement du clocher de l'église que nous leur devons dans son état actuel.

Il y a des traces plus contestables de leur goût artistique: deux croisées en ogives, fermées depuis, mais qui mutilent notre belle abside romane au nord et au Sud.

Il y a la statue en bois doré du Saint Sauveur qui, face à Notre-Dame des Anges dans l'église, a pris la place de St Antoine de Padoue.

Mais tout passé et je gage que nombreux sont les Macariens pour lesquels les deux siècles de présence Jésuite à St Macaire n'évoquent rien.

Ils étaient pourtant une soixantaine de religieux qui ont vécu sur notre rocher animé notre Prieuré, et artistiquement restauré par nos jeunes, circulé dans nos rues prié sous les voûtes de notre vieille église, assuré la vie religieuse, liturgique de la cité.

Et puis ils ont disparu, d'autres ont pris leur place. De ces riches heures de vie religieuse, il ne resta plus qu'un pauvre Curé, étonné d'un tel héritage et qui pense à l'avenir. Qu'en sera-t-il de la Foi demain ici? Comment la jeunesse: les enfants du catéchisme, les jeunes gens ranimeront-ils la Foi? Dans ce siècle où ne compte que le présent; où on n'a d'estime que pour ce qui rapporte.

Le désintéressement, le témoignage des Cordeliers, des Bénédictins, des Jésuites du Prieuré de St MACAIRE nous invitent à voir plus haut et à rester fidèles.

L.M. PIERROT

NB: Le rappel de la présence de Jésuites à Saint-Macaire, qui ont succédé aux Bénédictins au prieuré, en ajoutant un collège. Sont évoqués Jean Joseph SURIN, exorciseur de Loudun de Loudun, mais aussi "les Macariènes", poème gascon rédigé après l'expulsion de l'ordre par le roi Louis XV. Le film "Les Diables" de KEN RUSSEL met en scène le célèbre scandale de possédés de Loudun, survenu sous Louis XIII. Les "Macariènes" viennent d'être traduites et rééditées aux éditions du CLEO (2019).

16

Après la polémique entre le paroisse et les jeunes du Prieuré, le
boute du Prieuré se réalise enfin au bénéfice de la Commune pour 2000€!

LE PRIEURÉ

juin-juillet 1974

C'est avec un peu de tristesse que je vois, en ce début d'année, le patrimoine paroissial amputé du Prieuré.

Il avait été acheté, en 1931, par un de mes prédécesseurs, Mr LALANDE, en même temps que le presbytère dont il était la dépendance. "sous à sous" pendant des années, il a été payé par ce confrère.

Le Prieuré, que les anciens connaissent sous le nom d'"ermitage", devient donc désormais propriété communale, avec des restrictions qu'imposent son passé religieux et la proximité de l'église : il ne sera jamais salle de bal, auberge, café, lieu de commerce : sa vocation "culturel" le disposait à devenir "culturel". N'est-ce pas raisonnable ? La paroisse avec les aménagements annuels du Château pour les besoins culturels est suffisant. Par ailleurs le très beau travail qui a fait le "Chantier du Prieuré", avec nos gens de St-MACAIRE, se doit d'y être protégé, continué. Qui, mieux que la Municipalité pourrait assurer cette sauvegarde ?

La paroisse ne peut y faire ce qu'y fera la Mairie, les remparts sont malades; la restauration intelligente, minutieuse, artistique, faite par les jeunes, a sauvé un témoin de l'antique prière et présence Bénédictine. Il reste peu de choses de l'ancien prieuré, mais ce qui a été fait par les jeunes montre ce qu'était cette maison.

Avec désintéressement, ils ont oeuvré, malgré l'irritation ou l'agacement que je leur ai manifesté parfois; qu'ils sachent bien, au moment où le Prieuré s'achève que j'ai pour leur travail beaucoup d'admiration..... et (même s'ils en doutent) de la reconnaissance.

Lorsque la loi du 13 Avril 1908 acheva celle de 1905 en confisquant les lieux du culte et en en faisant le bien des communes pour les églises, du département pour les cathédrales, elle ne pensait pas rendre un grand service aux curés et aux conseils paroissiaux. Comment pourrions-nous aujourd'hui entretenir décentement ces oeuvres d'art ? ces témoins de notre culture ? C'est un peu de cette façon que je vois le geste de notre Municipalité acceptant de prendre la charge de notre Prieuré.

Léon-Marie PIERROT.

NOTRE ORGANISTE

Nous sommes heureux de féliciter notre jeune organiste Mic LABROUSSE, qui vient d'obtenir la plus haute distinction au concours national de musique qu'il a passé à Bordeaux.

Nous profitons de son concours tous les dimanches, et nous nous habituo... Que cette occasion nous permette de lui dire toute notre reconnaissance, comme d'ailleurs à Monsieur FLORENTIN et à Soeur Bernadette.

Tant de paroisses n'ont plus d'organiste !

L'entrée en fonctions de Jean-Michel Labrousse, président de
"Comis de l'orgue" (en cours de remontage sur le tribune)

Extrait 1975

CONCERT "SPIRITUEL" DANS L'EGLISE

Tous les ans, deux ou trois concerts ont lieu dans notre église = Régulièrement je reçois des lettres de protestation de catholiques de la paroisse ou d'ailleurs, qui me rappellent que l'église est affectée au Culte par la loi de 1905, article 5, et ne saurait être utilisée pour un autre usage.

Le scandale de la cathédrale de Reims a réveillé certaines inquiétudes. Un paroissien m'écrit, au cours d'une longue et fort intéressante lettre, sur laquelle nous reviendrons : "Les églises ne sont pas des salles de spectacles, - un concert n'est pas un exercice du culte, - un concert n'est pas une prière, - un concert est une chose profane, une exhibition Ce n'est pas sans tristesse, excusez ma franchise, que je vois notre église de Saint-Macaire se prêter à de pareils spectacles.....".

CE A QUOI JE REPONDRAI :

Le Curé, pourtant chargé de la police de l'église (cf. Droit C. 1178-1181) n'a pas autorité pour autoriser un concert spirituel dans l'église, l'Evêque se réservant, après étude du programme, de donner ou de refuser l'autorisation. Mais le Centre National de Pastorale liturgique de France, à la demande des Evêques, a fait paraître une note qui dit ceci :

"Un concert dans l'église ne peut être qu'une exception, mais l'exécution de certaines oeuvres requiert l'orgue et il n'y en a habituellement que dans les églises. Il est normal que des oeuvres musicales écrites pour l'Eglise (et dont beaucoup n'ont plus de place dans la liturgie) soient données dans l'église. Par exemple, l'Oratorio de J.S. Bach prend une toute autre dimension dans une église que dans une salle de concert.

"Mais l'accueil peut être plus large. La musique, comme toute oeuvre d'art, relève d'une manière privilégiée de l'activité spirituelle de l'homme. L'accueillir, dans les églises, peut contribuer à une expérience spirituelle, préparatoire, dans certains cas, d'une expérience d'un autre niveau."

Pratiquement à Saint-Macaire, les concerts spirituels ont eu une haute tenue, toujours !

Le Conseil paroissial et le Père Curé ont chargé Monsieur Christian DESMOULINS de veiller à ce que ces manifestations restent dignes, et les oeuvres exécutées, de qualité.

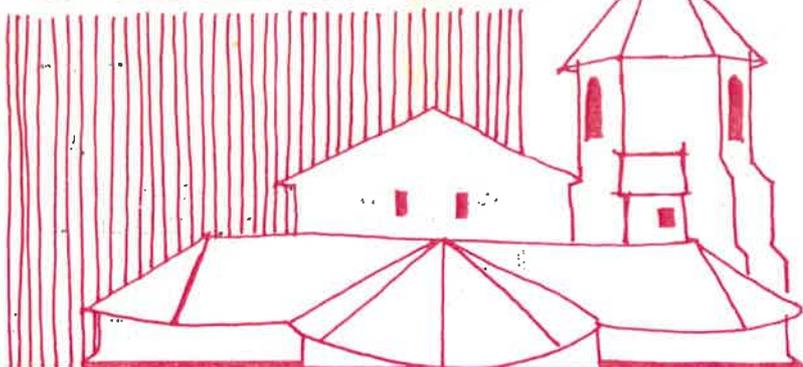
On n'y fume pas. On y parle à voix basse. On applaudit à la fin de chaque exécution, mais dois-je rappeler qu'à Saint-Pierre de Rome le Pape est accueilli par les applaudissements de la foule, dans la basilique.

Les Evêques demandent qu'un mot de bienvenue de la part du clergé manifeste l'accueil et apporte un peu de chaleur humaine, tout en rappelant la vocation du lieu = ce qui sera fait, soit par le Curé, soit par Mr. Christian DESMOULINS, soit par un membre du Conseil paroissial.

Le Père Curé.

L'éternelle question de l'utilisation de l'église pour des manifestations culturelles : jusqu'à ce jour, les curés de la paroisse ont toujours observé une grande tolérance, les notamment de la fête de la musique avec la production par Ardelle de l'"OEUVRE" attachée aussi bien aux oeuvres de Claude Rongero qu'au "Boleio" de Ravel

chez



nous



18

Saint-Macaire

Message Paroissial

Saint-André du Bois

HISTOIRE DE CLOCHES

Le 4 AVRIL, au cours de la messe de 10 h.30 sera bénite la nouvelle cloche : "NOTRE-DAME-des-ANGES et- des-MARINS".

Elle aura pour Parrain, Mr Pierre DESMOULINS, Maître de Chorale; pour Marraine, Mme Jeanne PIERROT-LAURENT, mère de Monsieur le Curé.

Elle portera ces indications inscrites sur elle, ainsi que celles-ci : "Le Maire en exercice à la date du 4 AVRIL 1976 était Jean POUTAYS, Conseiller Général - Le Curé étant Léon-Marie PIERROT, Archiprêtre".

Les Conseillers de Paroisse étant :

Mesdames Roger DARZACQ, Roger DUPRAT, Germaine FAURE, Georgette FORTASSIER, Pierre MOTHEs.

Messieurs C. DESMOULINS, Maire-Adjoint, J. FLORENTIN, J.P. DESCOS, Ph. FAURE, J. LABARBE, R. LABAT, R. PLANQUE, J. POISSON, B.J. LABROUSSE, F. BARBE, J. DUBOURG, M. MALTETE, E. LACHAUMETTE, J. SIMONOT.

Cette cloche pèsera 320 Kgs et donnera le RÉ.

MERCI aux nombreux donateurs qui ont permis son achat aux Etablissements BODET de TREENTINES (Maine-et-Loire).

RAPPEL = On peut toujours apporter son obole à : "COMITE POUR NOUVELLE CLOCHE" C.C.P. BORDEAUX 4704-18, car il reste encore un petit trou à boucher.

LES AUTRES CLOCHES -

La grosse : 780 Kgs donne le FA, elle a pour nom "MISSION DE DIEU", elle a été bénite le 17 Novembre 1872 par son Eminence le Cardinal DONNET, Archevêque de Bordeaux; Mr LALANDE étant Curé-Doyen. Membres du Conseil Paroissial : MM. PARENTEAU, ITHIER, MERLE, DUBOURG. Mr CAZENAVE étant Maire, son Adjoint étant Mr DUBALIEN.

La Moyenne : 440 Kgs donnant le LA. Elle a pour nom : "GLOIRE à DIEU au PLUS HAUT des CIEUX".

Elle a été baptisée en 1895. Elle a eu pour parrains : tout le Conseil Municipal. Pour Marraine, le Conseil Paroissial. Le Curé-Doyen étant Mr Joseph BOYER; Mr GIBERT étant Maire, Mr CESSAC étant Maire-Adjoint. Les Conseillers paroissiaux étant : MM. VIGNAU, FERBOS, DENEY, CHARRIOT, SIEUZAC, VALLADE, RETORE, ACLOTTEMRAC, COLAS, ANGLADE, DUMUR.

décembre 1976 19

Robert CHARLEBOIS (à la recherche de ses racines)

On a reproché au Père-Curé d'avoir sonné le passage de Robert CHARLEBOIS. Il est vrai que les cloches sont exclusivement réservées aux offices religieux.

La loi prévoit que les Autorités civiles n'ont le droit de faire sonner, en dehors de l'affectation religieuse, qu'au passage du Président de la République; le 11 Novembre; le 14 Juillet et en cas d'incendie.

Mais un Canadien, dont la famille a quitté le pays au 15ème siècle, qui revient mettre ses pas dans les pas de ses aïeux, qui de surcroît est une illustre vedette qui fait honneur à ses compatriotes, ne méritait-il pas qu'on lui fasse entendre la voix du village, son clocher. (St André du Bois)

Avec une émotion mal contenue, des larmes plein les yeux, il s'est recueilli dans l'église, à l'emplacement même où ses anciens venaient prier. Comme la presse l'a écrit, oui c'est "un citoyen pas comme les autres" et qui méritait bien une petite dérogation.

LES ROGATIONS à SAINT-ANDRE-du-BOIS - MERCREDI 18 MAI 1977 - Mai 1977

Les Rogations ont été introduites en Gaule à la fin du 5ème siècle comme des prières accompagnées de pénitence, pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre au moment du Printemps. Cette célébration les LUNDI, MARDI et MERCREDI de la 6ème semaine de Pâques, à la veille de l'ASCENSION, peut être une supplication pour les besoins du monde actuel, notamment du travail, des situations économiques des Nations.

Traditionnellement, une petite table avec un Christ ou une image religieuse, est placée devant la maison ou le quartier qui demande l'arrêt du Prêtre, et quelques personnes représentant le quartier.

L'heure du passage est indiquée à 1/4 d'heure/ 20 minutes près

- FAMILLES -

Bourg :	7 h.35	(GILLARDEAU-LESTRILLE)
Limoges :	7 h.40	(OUVRARD-BOULIN)
Petit-Pey :	7 h.55	(BOURGOING-ANDREN)
La Laurence :	8 hres	(POUILLY-POUCHET)
Savignac :	8 h.10	(LALANNE)
Le Bric :	8 h.15	(OUVRARD)
Bidalet :	9 hres	(DUC-BOULIN)
Hourquet :	9 h.10	(EYDELY)
Bedat :	9 h.20	(DUMEAU - CASTAING - FERMIS)
Chamanau :	9 h.35	(LACHAUMETTE - COURBIN)
Jardinet :	9 h.50	(MASSIEU) <u>avec la Messe</u>
Carbouey :	10 hres	(LEMOING)
Daviaud :	10 h.15	(GALLES BUISSON)
Château d'Arche :	10 h.30	(GOMEZ)
VIEILLE MORTE :	10 h.45	(ROUSSEAU)
Château Perayne :	10 h.50	
Jeantieu :	11 hres	(TREYT - CASTAGNET)
Fongraves :	11 h.15	(RAMILLON)

- C l ô t u r e -

Cette liste n'est pas définitive et nous nous arrêterons partout où on le désirera - Il suffit d'avertir le reposoir le plus proche.

LES URSULINES -

Octobre 1977

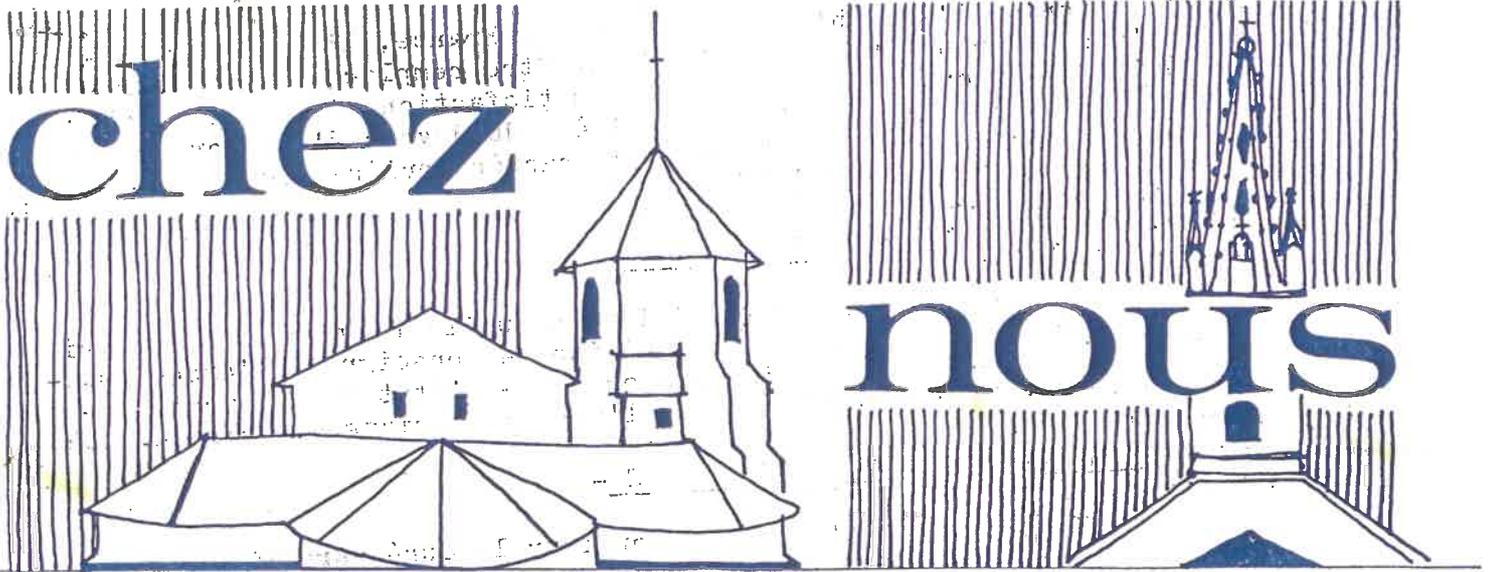
Le petit cimetière de l'Hospice vient d'être dégagé des ronces et des immodices qui le recouvraient. C'est un témoin d'une page religieuse importante de SAINT-MACAIRE - et c'est à ce titre que le Directeur de la Maison a entrepris ce dégagement. Mais qui étaient ces Ursulines ? Le jour de la Kermesse, le Père-Curé a invité le Professeur PEYROUNE à répondre à cette question au cours de la messe, sous les ombrages du parc des Cordeliers. Voici le résumé de cette allocution :

Les Ursulines représentent une des tentatives les plus importantes d'éducation des femmes surgies à la suite du Concile de Trente. En effet, dès la conclusion de celui-ci (1563), s'était posé le problème de la réforme du monde féminin. Si l'on voulait reconstruire une société chrétienne, il était indispensable d'agir sur le monde féminin, en raison de son influence. Or il n'existait alors aucun institut d'enseignement féminin. La réforme catholique menaçait d'échouer dès le départ si cette question n'était pas résolue.

La solution fut apportée par Saint Charles Borromée (1538-1584), le grand archevêque de Milan, qui devait être le modèle des Evêques tridentins. Il entra en relations avec un groupe de femmes de Brescia, dans le nord de l'Italie, fondé par Sainte Angèle de Mérici. Il le transforma en un véritable ordre religieux destiné à l'éducation des jeunes filles : ce furent les Ursulines. Leur succès fut, de suite, très grand, en raison de leur sens remarquable de l'apostolat. Quand, en 1600, le jeune François de SOURDIS fut nommé Archevêque de Bordeaux, il se trouva confronté à la même difficulté que Borromée. Il avait un diocèse à refaire entièrement et, pour cela, il fallait agir sur les femmes, et surtout les jeunes filles, afin d'en faire des chrétiennes convaincues. Il se rendit à Milan en 1604 et, sur la tombe de Borromée, il décida d'imiter en tout son action. Revenu à Bordeaux, il se mit en quête d'une jeune fille généreuse, qui accepterait de créer des Ursulines bordelaises. Il fit alors la connaissance d'une jeune personne de La Sauve, Françoise de Cazères, âgée de 26 ans, d'une qualité spirituelle rare. Elle accepta d'entrer dans les vœux du Cardinal et, en 1606, avec deux compagnes, elle fonda la maison de Bordeaux. Celle-ci devait donner naissance à la Congrégation de Bordeaux qui, avant la Révolution, était la plus importante Congrégation d'Ursulines du monde. La même année, Libourne était fondée. Puis, en 1607, Françoise de Cazères dépêcha une de ses plus chères compagnes, Marie de Gentilleau, et une autre soeur, Marie de Jaille, pour établir la Maison de SAINT-MACAIRE.

De cette date à la Révolution, les Ursulines de la ville de Saint-Macaire ne devaient pas cesser leur apostolat. Elles menaient une vie très retirée et très modeste, mais leur influence était immense. En effet, elles recevaient chez elles tous les enfants de la ville. Celles qui pouvaient payer le faisaient, les autres étaient accueillies gratuitement. A côté d'une instruction pratique très développée, les soeurs cherchaient surtout à former des femmes chrétiennes, conscientes de leur foi, fières de celle-ci, pratiquant exactement les devoirs de la religion, et élevant leurs enfants dans cet esprit. Bien souvent un couvent d'Ursulines changeait une cité. Le succès du couvent de Saint-Macaire se marque au grand nombre de vocations qu'elles eurent: il y eut, à certains moments, plus de 40 soeurs. Aujourd'hui encore leurs locaux subsistent : l'Hospice est installé dedans, et ils témoignent de l'apostolat dévoué des Ursulines durant deux siècles.

Les Ursulines évacuèrent leur couvent pendant la Révolution
 dont les autorités devolueront les bâtiments à la Commune en
 substitution du vieil hôpital St-Étienne, situé rue du Port.
 L'hospice deviendra "Maison de retraite" en 1985. Les soeurs
 de St-Benoît de Paul avaient servi l'établissement entre 1830 et 1965.



Saint-Macaire

Message Paroissial
 LE PIAN SUR GARONNE

Saint-André-du-Bois

Jean-Pierre 1978

L A F A M I L L E S ' A G R A N D I T

Le Haut-PIAN entre dans la famille paroissiale.

Le départ de Monsieur l'Abbé LAGO cet été, la maladie de Monsieur l'Abbé GRIGNON, ont décidé Monseigneur l'Archevêque à rattacher à la Communauté Paroissiale St-MACAIRE-StANDRE, Notre-Dame du PIAN. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire locale de l'Eglise puisque le Cardinal DE SOURDIS, le 10 juin 1611, avait déjà unit la cure de PIAN au prieuré St Sauveur.

De la primitive église du PIAN, il ne reste plus qu'un bas-osté du 17ème siècle dans le cimetière actuel.

L'église moderne se dresse au sommet du coteau, au quartier de la Gravelle; on atteint l'église après avoir laissé à gauche, au bord d'un chemin, une croix de pierre de la fin du 16ème siècle portant d'un côté un crucifix, de l'autre la Sainte Vierge. Un ancien curé du PIAN, l'Abbé GIRARDEAU, mort en 1771, fut auteur d'un poème en vers gascons, pleins d'esprit et de verve, intitulé "les Macariennes", et dirigé contre les Jesuites. L'église actuelle est érigée sous le vocable de Notre-Dame. Elle est jolie, toute en pierre taillée. Elle est tenue très proprement par des dévouements qui méritent d'être remerciés. L'intérieur possède le vieil autel de bois, autrefois dans l'église des Cordeliers.

La messe du dimanche aura lieu à 18h 30 après les réunions diverses de l'après-midi, mais le curé souhaite que les paroissiens pratiquant se sentent à l'aise aussi bien à SAINT-MACAIRE qu'à SAINT-ANDRE puisqu'invités à ne former qu'une famille.

jan 1978

Un témoignage précieux sur la vie matérielle de la paroisse

REUNION DU CONSEIL PAROISSIAL

La réunion plénière annuelle a eu lieu le 8 Février, à 19 h.30 à la Salle du Conseil Paroissial : 18 membres présents; 3 excusés.

Au programme du débat :

- 1/- Rôle du Comité paroissial, établissement d'un Comité de Gestion. Les membres se plaignent que les réunions ne sont pas assez nombreuses; que Mr le Curé a autorisé des concerts dans l'Eglise, notamment des visites guidées en Juillet - Août - Septembre, sans en avoir au préalable discuté en Conseil.
 - 2/- Comment parer à l'état catastrophique de la toiture de l'Eglise de St-Macaire ? Comment envisager un autre hiver avec des vitraux cassés et le froid, l'humidité entretenus dans l'Eglise ?
 - 3/- L'état des grandes orgues.
 - 4/- Les comptes sont donnés cette année et discuté à partir de feuilles photocopiées, afin que chacun puisse se rendre compte des charges très lourdes supportées par la paroisse, et pourtant résolues, grâce à la générosité des "présents à la messe", particulièrement des paroissiens hors les murs.
 - 5/- DENIER DU CULTE : pénible et douloureuse constatation : nombreux sont les chrétiens de St MACAIRE, St ANDRE, LE PIAN qui se désintéressent absolument de la vie de leur prêtre et de leur église. Ce qui ne les empêche pas, et souvent avec sans-gêne et autorité de réclamer : obsèques, baptêmes, mariages, catéchisme, services d'église, etc...
- | | | |
|--------------------|--------------|--|
| St-ANDRE du BOIS | = 110 foyers | - 31 n'ont pas payé leur Denier du Culte |
| LE PIAN S/ GARONNE | = 90 foyers | - 40 n'ont rien donné |
| St MACAIRE | = 508 foyers | - 150 n'ont rien donné. |

On a constaté que deux "quines" du Samedi soir donnaient le montant global de la collecte du Denier du Culte !!!!

- 6/- L'état lamentable de l'électricité dans les deux Eglises du PIAN et de St-ANDRE a motivé la réfection complète de ces deux installations :

coût le pian ;;;;;;; 4,486,56

Coût St-André 7.000 Frs

La Paroisse, grâce à la Kermesse et aux deux concerts 1978 fera face à ces dépenses; mais Mr le Curé a fait appel aux deux Conseils Municipaux et à la bienveillance et à l'amitié de leurs Maires.

- 7/- Grâce à la Publicité, un "Memento paroissial" sera édité en 1979. Le Conseil regrette que Mr le Curé n'ait pas pris avis du Conseil. Il demande que sa rédaction soit vue en commun.
- 8/- Les Pèlerinages ROME - AVILA - LOURDES sont en bonne voie de préparation. Un compte-courant paroissial a été ouvert spécialement pour les pèlerinages. Le Conseil termine en élisant quatre nouveaux membres pour être vraiment représentatif. Trois tours de scrutins sont nécessaires. Un repas familial termine cette réunion amicale et constructive.

chez

nous

23

Saint-Macaire

Message Paroissial

Saint-André-du-Bois

" CREDO "

Juin 1979

A plusieurs reprises j'ai proposé le mouvement "CREDO", fondé et animé par Michel de Saint Pierre, comme un Mouvement d'une authentique foi catholique. Je ne sais quelles sont les opinions politiques de son fondateur, et cela ne m'intéresse pas. Pas plus que ne m'intéressent les opinions politiques de mes paroissiens, cela ne me regarde pas et je m'honore d'avoir des amis de toutes opinions.

Prêtre, je ne dois avoir d'autre opinion que celle de Jésus-Christ et du témoignage que j'en ai à donner.

Mais quand je rencontre un Chrétien comme Michel de St-Pierre, qui a le courage de dire et de défendre sa foi, je suis avec lui. Quand un homme propose des valeurs qui sont également revendiquées par ma foi, je suis avec lui de quelques opinions politiques, religieuses, races ou nationalité qu'il soit.

Léon-Marie PIERROT - Prêtre.

L'évolution manifeste du Père Curé vers le courant "traditionaliste" jusqu'à devenir dans les années 80 le correspondant de l'Unité "Chrétienté Solidarité" de Domain Marie (ou Bernard Anthony)



20. Passage des Récollets 75010
PARIS • Tél: 205.80.59

Pour transmettre le Credo de nos pères
aux jeunes de notre temps,
Dans la fidélité au Trône de Pierre
et à l'enseignement des Papes
gardiens de la Tradition.

Contre les erreurs modernistes,
le faux humanisme,
les démolisseurs de la Foi
et les fossoyeurs de la Morale ...

Rejoignez "CREDO"

/

Le Manifeste du mouvement "CREDO" de l'abbé de St Pierre.

CE QUE NOUS SOMMES :

Notre association "CREDO" a été fondée le 1er Novembre 1974, en la fête de tous les Saints, pour lutter contre les erreurs qui, aujourd'hui, ébranlent l'Eglise jusque dans ses fondements et risquent de la détruire sous prétexte de la rénover. Elle rassemble déjà plus de 15.000 adhérents et sympathisants, ce qui prouve que sa création correspond à un besoin.

Notre Comité directeur est composé de MICHEL DE SAINT PIERRE, président, d'André MIGNOT, secrétaire général, et de Jacques PLAÇON, délégué général.

CE QUE NOUS VOULONS :

- 1) propager et défendre les vérités contenues dans le Symbole de Nicée, ce Credo de nos pères qui remonte au 1er Concile de Nicée en 325, complété par le 1er Concile de Constantinople en 381, et que Paul VI a si admirablement repris et développé le 30 Juin 1968 dans sa Profession de Foi Catholique.
- 2) affirmer les vérités de la Foi partout où elles sont mal comprises, déformées, contrariées et attaquées, et en porter publiquement témoignage par tous les moyens et en toutes circonstances.
- 3) maintenir la tradition dogmatique et morale de l'Eglise catholique romaine que les Conciles, les Docteurs et les Papes ont toujours enseignée.

CE QUE NOUS DEFENDONS :

Les réalités aujourd'hui remises en cause : la réalité de l'existence de Dieu, de la Révélation, de la Résurrection du Christ, de la Virginité de la Très Sainte Vierge Marie, de la Présence réelle, de l'Eglise Romaine une, sainte, catholique et apostolique, seule habilitée à transmettre la Révélation selon la volonté de Jésus, fils de Dieu, et qui, seule, apporte la garantie de l'authenticité du Message de la Révélation...

Nous défendons cette Eglise d'institution divine, qui a le pouvoir et le devoir de faire parvenir jusqu'à nous les paroles de la Révélation, de veiller aux Vérités définies, et de refuser fermement toute évolution dans les dogmes, car c'est Elle qui nous a été promise par le Christ quand Il a dit à Pierre : "*Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam*".

CE QUE NOUS COMBATTONS :

- les trahisons de la Foi.
- les négations de la morale chrétienne qui n'est que l'application concrète de la grande loi de l'amour de Dieu et du prochain.
- les fantaisies ajoutées à la réforme liturgique qui scandalisent les chrétiens avertis et qui peuvent aller jusqu'à l'indécence, la nullité des rites, l'invalidité des sacrements et le sacrilège.

C'est pourquoi nous nous élevons avec vigueur contre une catéchèse aux formes tellement multiples que les omissions les plus fâcheuses et les déformations les plus graves s'y glissent sans aucune réaction, mise en garde et rectification de l'Autorité.

A diverses reprises il a été demandé à Mr le Curé de préciser le droit à l'utilisation des Eglises.

N'étant pas juriste, il ne peut que répéter ce qu'on lui a appris au Séminaire, et que le Diocèse a rappelé dans un journal du 28 Février 1975 :

1 - Fondement légal du culte catholique en France.

Depuis la loi de Séparation du 9 Décembre 1905, le statut juridique de l'exercice du culte catholique en France repose sur l'article 5 de la loi du 2 Janvier 1907 :

" A défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte ainsi que les meubles les garnissant, continueront, sauf désaffectation dans les cas prévus par la loi du 9 Décembre 1905, à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion".

2 - Ces édifices cultuels sont les églises appartenant aux communes (et les cathédrales appartenant à l'Etat).

3 - A/ Les immeubles cultuels sont inaliénables, imprescriptibles - ne peuvent faire l'objet d'un contrat de bail - sont à la disposition libre et gratuite du public des fidèles y venant "pratiquer leur religion".

B/ Les meubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire sont également grevés de domanialité publique.

C/ Les meubles ordinaires sont protégés par leur affectation au culte qui impose leur maintien dans l'église ou ses dépendances et annexes.

4 - A/ Seul le Curé a droit à la détention entre ses mains, des clés de l'église, de ses parties composantes (cloches, sacristie, tribune, meubles, armoires, placards fermant à clé, etc..) de ses dépendances et locaux annexes.

N.B. - Le Maire, au titre de la commune propriétaire, n'a aucun droit à quelque clé que ce soit. En revanche, il a droit :

- à une clé du clocher, uniquement pour les sonneries civiles, l'entretien de l'horloge publique,
- à une clé de l'église, s'il en a besoin pour accéder au clocher ou à l'horloge.

Cette clé doit obligatoirement être déposée et demeurer à la Mairie.

B/ En considération de l'affectation légale de l'église à l'exercice du culte exclusivement (les sonneries civiles et l'horloge publique sont l'unique exception à ce principe formel), le Curé seul a le droit d'y organiser, diriger et présider les cérémonies religieuses, sa prééminence sur les fidèles étant en ce domaine très rigoureusement garantie par la législation de Séparation.

5 - Sont absolument interdits dans l'église ou ses dépendances et annexes :

- l'établissement d'écoles ou classes de l'Enseignement libre, salles d'oeuvres, de patronage, etc...

- la tenue de réunions politiques,
- la tenue de réunions publiques, contradictoires ou non.

6 - Sont tolérées à condition d'être exceptionnelles, les réunions de caractère culturel telles que conférences, expositions (les "concerts spirituels" comportant un élément religieux sont admis comme étant des cérémonies cultuelles).

7 - N.B. Le Maire n'a absolument aucun droit, sauf agrément du curé, d'organiser dans l'église de telles manifestations (1), non plus que d'y apposer des troncs pour le Bureau d'Aide Sociale (ex-Bureau de Bienfaisance) ou d'y faire effectuer des quêtes à cette fin.

(1) C'est illégalement qu'une circulaire récente du Secrétariat à la Culture au sujet de concert d'orgues reconnaît ce droit en ces termes : "Toute Municipalité propriétaire, ou tout desservant affectataire d'un orgue classé, est libre d'organiser un concert et de choisir ses exécutants", encore que, in fine, l'auteur de la circulaire déclare : "En résumé, l'Etat ne prétend pas s'immiscer dans les conditions d'utilisation d'un orgue classé. L'affectataire (le Curé) est l'utilisateur de l'instrument. Il reste libre de choisir l'organiste, d'auto-riser les concerts ou les visites de passage..."

8 - A/ Le clergé peut cependant "de sa propre autorité" et sans avoir à obtenir l'autorisation de la commune :

- déplacer, adapter, aménager les meubles et objets culturels, même les remplacer (par exemple substituer des chaises à des bancs), en vue de "permettre la célébration des offices dans de meilleures conditions de dignité et de convenance", fut-ce en considération des nouvelles dispositions de la liturgie postconciliaire. (2)

(2) Cf. Notes T 2, p. 384- arrêt Cour de cassation, 2 juin 1953 et arrêt du Tribunal Administratif de Lille 29 novembre 1972, dans Doc. Catho., n° 1641 - 4 novembre 1973 - p. 932.

9- Le clergé n'a pas le droit de porter atteinte à l'immeuble cultuel, ni aux meubles devenus immeubles par destination, c'est-à-dire scellés fixés par la commune propriétaire, étant notamment de tels immeubles par destination, les statues placées dans des niches (Art. 525 Code civ.).

10 - En nous bornant à ces aspects pratiques, utiles sans doute, commodes peut-être pour le clergé, telle se présente dans ses lignes essentielles la situation légale des églises communales, au terme d'une évolution dans l'application de la disposition précitée de l'article 5 de la loi du 2 Janvier 1907 et, il est équitable de le souligner, au prix également de pénibles litiges qui ont conduit de très nombreux prêtres de France dans les prétoires depuis plus d'un demi-siècle.

Mgr J. KERLEVEO
Docteur en Droit.

ATTENTION AUX MOTS -

A propos de nos peintures murales dont le sujet est puisé dans l'Evangile, la tradition et la légende dorée, un mot comme celui de "légende" dans la vie des saints n'a pas du tout la signification de "pure invention". Un spécialiste reconnu et consciencieux, Louis REAU, a eu raison de faire cette mise au point : "Dans la plupart des vies de saints, l'histoire et la légende sont intimement mêlées. Les deux mots signifient à l'origine la même chose, car la légende d'un saint au sens étymologique (legenda historia) est l'histoire vraie de sa vie et de son martyre qu'on devait lire à l'église pour célébrer son anniversaire. Si le mot "légende" a pris, depuis la Réforme, le sens péjoratif de récit fabuleux et mensonger, c'est la faute des hagiographes".

ATTENTION AUX MOTS !!!

Un confrère du Père Curé écrit : "En 1972, j'ai eu une trombose coronaire. Une brave vieille disait : "ça doit être grave. Notre curé a un trombone dans l'estomac !". En l'apprenant j'ai bien ri ! Je n'en suis pas mort et je subsiste encore avec mon trombone à l'âge de 75 ans !.

Le rappel des dispositions de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 doit être mis en relation avec la possibilité désormais "traditionnaliste" du Père - Curé, sur le sujet toujours aussi délicat de conditions d'utilisation de l'Eglise au bénéfice de manifestations culturelles.

chez

27
nous

Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

MISE AU POINT

Janvier 1979

Le jour de Noël, puis le jour de la fête de la Sainte-famille, j'ai indiqué que nous disions la messe en réparation des "honteux crimes d'avortement".

Une de mes paroissiennes m'a dit : "Mr le Curé, vous ne devriez pas parler de cela à l'Eglise; d'abord étant donné votre état de célibataire, vous n'y connaissez rien..."

Croyez-moi sur parole, paroissiens mes amis, je n'ai jamais fait de "hold-up", je n'ai jamais pris part à des cambriolages. Je n'y connais donc rien ! Je n'en ai pas moins le devoir de dire au voleur "tu ne voleras pas" ; au cambrioleur et à tout le monde, "tu respecteras le bien d'autrui".

Je suis, de par mes fonctions, en devoir de rappeler les droits de Dieu : cela se nomme les "commandements de Dieu".

Parce que je suis célibataire, je n'aurais pas le droit de dire que le crime d'avortement est le crime le plus lâche qui soit, puisqu'il s'attaque à un être sans défense ; je n'aurais pas le droit de rappeler la loi de Dieu :

"Tu ne tueras pas"

Cela aussi se nomme les commandements de Dieu ! Enfin, pourquoi vos Prêtres sont-ils faits ?

Fêtes Folkloriques ?

Solennités traditionnelles ?

Enterrements ?

Mariages ?

L'Apôtre St Paul disait même qu'il n'était pas venu baptiser, mais prêcher Jésus-Christ, c'est-à-dire Dieu !

Si le prêtre fait beaucoup d'autres choses, il ne faudrait tout de même pas oublier ce pourquoi le Pape, l'Evêque, le Curé, sont faits : "Rappeler Dieu aux hommes, ses droits, ses exigences".

Si le prêtre est célibataire, et spécialement célibataire consacré, c'est pour que, n'ignorant rien des grandeurs du couple, mais aussi ses misères, il puisse l'aider par sa prière, par son affection fraternelle à se tourner vers Dieu, et à rappeler la place de Dieu dans une vie humaine.

Se taire serait devenir, comme le dit la Sainte Ecriture : "un chien muet".

Sans Commentaire !

Léon-Marie PIERROT,
Curé

Mars 1979

LES ROGATIONS

Lundi

SAINT-MACAIRE - SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS - LE PIAN-SUR-GARONNE

Qu'est-ce que les Rogations ? Introduites en Gaule à la fin du 5ème siècle, ce sont des jours de prières précédant l'ASCENSION - Prière pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre au moment du Printemps - Cette célébration les Lundi - Mardi - Mercredi de la Sixième semaine de Pâques, à la veille de l'Ascension, peut être une supplication pour les besoins du monde actuel, notamment du travail, des situations économiques des Nations.

ooo

Traditionnellement, une petite table avec un Christ ou une image religieuse est placée devant la maison, ou dans un quartier qui demande l'arrêt du Prêtre, et quelques personnes représentant le quartier.

L'heure du passage est indiquée à 1/4 d'heure - 20 minutes près...

<u>SAINT-ANDRE</u>	7 h	Messe à l'Eglise et sonnerie
Bourg	7 h 35	Famille Combefreyroux
Limoges	7 h 40	Ouvrard-Boulin
Petit-Pey	7 h 55	Bourgoing-Andren
La Laurence	8 h	Pouilly-Pouchet
Savignac	8 h 10	Lalanne
Le Bric	8 h 15	Ouvrard
Bidalet	9 h	Duc-Boulin
Hourquet	9 h 10	Eydely
Bedat	9 h 20	Dumeau - Castang - Fermio
Chamaneau	9 h 35	Lachaumette-Courbin
Jardinet	9 h 50	Massieu
Carbouey	10 h	Lemoing
Daviaud	10 h 15	Galles-Buisson
Château d'Arches	10 h 30	Gouez
Vieille Morte	10 h 45	Rousseau et Dutreuilh
Château Perayne	10 h 50	
Jeantieu	11 h	Treyt - Castagnet
Fongraves	11 h 15	Ramillon
<u>LE PIAN</u>	<u>A l'Eglise</u>	<u>Sonnerie</u>
Bourg	15 h 30	Famille Mensencal
La Gravette	15 h 45	Famille Patachon
Bel-Air	16 h	Famille Perez
Leytour	16 h 15	
Viaud	16 h 30	Familles Daroman et Laulan
Penot	16 h 45	Familles Belloc - Lagardère
Corneil	17 h	Famille Dieuxissy
Couturat	17 h 15	Famille Vinsot - Famille Foucaud

ooo

Cette liste n'est pas définitive et Mr le Curé s'arrêtera partout où on le demandera.

Pareillement : qu'on ne s'inquiète pas si les occupations appelleraient ailleurs et qu'il n'y ait personne pour le passage du prêtre ; il s'arrêtera quand même et bénira le quartier.

--:--:--

Un moment d'humour sarcastique!

QUOI QU'IL FASSE, M. LE CURE A TORT

Si à l'occasion
 il prolonge son sermon de quelques minutes
 il a mis un disque longue durée
 S'il élève la voix au cours du sermon, Il crie.
 S'il parle normalement, on ne comprend rien.
 S'il a une voiture personnelle, il est mondain.
 S'il n'en possède pas, il n'est pas dans le vent.
 S'il visite ses paroissiens,
 c'est qu'il met son nez partout.
 S'il fait des visites à domicile,
 Il n'est pas à la maison.
 S'il est à la maison, il ne fait jamais de visites.
 S'il demande une offrande, il aime trop l'argent.
 S'il n'organise pas de fêtes, la paroisse est morte.
 Si au confessionnal il prend son temps
 Il fait décidément trop long
 S'il se dépêche, il n'écoute pas les gens.
 S'il commence sa messe à l'heure exacte
 c'est sa montre qui avance.
 S'il la commence une minute trop tard,
 Il retarde toute la communauté.
 S'il restaure l'Eglise, il gaspille l'argent
 S'il ne le fait pas, il est la cause de son délabrement.
 S'il est jeune, il lui manque l'expérience.
 S'il est vieux, il devrait enfin prendre sa retraite.
 S'IL MEURT ?

Eh bien !

IL N'Y A PERSONNE POUR LE REMPLACER.....

VIEUX SOUVENIRS -

PROCÈS-VERBAL DE DELIT DE CONTRAVENTION CONTRE LA SOCIÉTÉ DU CARNAVAL (1840)

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante, en l'absence du Maire de la Commune de St-ANDRE-du-BOIS, nous FERMIS Pierre, Adjoint au Maire, avons été conduits par la force des choses à dresser le présent procès-verbal.

Faits : Depuis longtemps, la commune de St-André-du-Bois, pendant la saison du Carnaval, est livrée au plus complet désordre par une troupe de gens que nous qualifions d'insensés, mais que l'on pourrait qualifier bien autrement.

En Mil Huit Cent Trente-Sept, ils se mirent à faire ce qu'on appelle courir l'âne à un nommé CHIRON, qui venait de se marier à la fille orpheline de père d'un nommé PAQUET, dont presque tout le pays déplore encore la perte et chérit la mémoire; cette fille, qui avait toujours été considérée dans la commune comme un modèle de vertu, fut forcée d'entendre pendant tout le carnaval les injures les plus flétrissantes et les plus indécentes obscénités. Son mari ne pouvait pas assister aux offices le dimanche sans qu'au sortir de l'église une foule de ces forcenés ne l'accompagnât en le cornant, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi à le faire réfugier dans quelque maison.

En mil huit cent trente huit, même scandale contre un nommé TRIAUT. Si celui-ci n'était pas aux yeux du public sans mériter quelque reproche, au moins sa femme était et est toujours une de celles qui méritent de la considération. Ces méchants se voyant méprisés par l'immense majorité des gens paisibles, restèrent tranquilles en mil huit cent trente neuf, mais mil huit cent quarante les a vus reparaître avec plus de fureur contre un nommé BOIRAC, homme paisible et respectable. Malgré que depuis déjà bien longtemps il

voyait presque tous les soirs sa maison assiégée aux alentours par ces gens qui vomissaient contre lui et sa femme les plus dégoûtantes injures. Il voulut assister aux Vêpres du Dimanche vingt trois février, mais, comme le mari de la fille PAQUET, il se vit accompagné par une troupe de corneurs et ce ne fut qu'à l'intervention de Monsieur le Maire qu'il dût un moment de tranquillité. Voyant l'effet qu'avait produit cette défense du Maire, il crût pouvoir sans crainte assister encore aux Vêpres le dimanche suivant, premier Mars courant. Mais à la sortie de l'Eglise, une scène plus affreuse l'attendait : aux corneurs précités se joignirent d'autres personnes armées de hâches, de barres de fer, et d'autres instruments contondants précédés de trois tambours. Aussitôt, le Maire étant absent, nous Adjoint soussigné, nous nous empressâmes de ceindre notre écharpe et de leur ordonner, au nom de la loi, de déposer ces armes et de cesser ce tapage. Les nommés JARRY, fils aîné de Mathurin, LUSSAU jeune, JARRY, fils de Constant, VILLEFRANCHE, domestique chez Monsieur de FORCADX, qui en étaient porteurs, les déposèrent, mais d'autres de leur troupe et notamment DUPUY Jean, du village de Gillardeau, intervinrent et fâchés de cela, on nous disait que s'ils en étaient porteurs, eux, ils ne les déposeraient pas; néanmoins cela n'eut pas de suite et la tranquillité fut rétablie, mais pas pour longtemps. Les jours de Mardi-Gras et des Cendres sont pour ces gens-là des jours à tapage; aussi ils ne manquèrent pas à se réunir sous le commandement du sieur MOUSTIE Prosper, Boulanger dans la commune. Voulant éviter, autant qu'il était en nous, du trouble et du scandale, nous fîmes dire au sieur MOUSTIE Prosper d'avoir à nous porter ce qu'ils appellent leurs arrêts et leurs chansons pour nous assurer qu'ils ne continssent rien contre les moeurs, mais il nous fit répondre qu'il n'avait pas le temps. Et hier au soir, vers les cinq heures, à leur retour de sauverte, pour comble d'insolence, MOUSTIE nous expédia un avant-coureur, le nommé GILLARDEAU Maurice, pour nous dire d'avoir à nous rendre au bourg, si nous voulions entendre lire l'arrêt.

Ainsi, bruits et tapages nocturnes, armes meurtrières illicitement portées, mépris des Défenses des Autorités par une troupe d'individus de la commune de St-André-du-Bois, dont une partie a déjà été nommée et auxquels nous ajouterons les noms de BRICA, Gordonnier, qui a pris le titre de Président, MAZETIE, qui a pris celui de Greffier, et Pierre FERBOS, faiseur de cercles, un des principaux tapageurs commandés par MOUSTIE Prosper, dont les faits qui ont donné lieu au présent procès-verbal contre les individus y dénommés et leurs complices, afin qu'ils soient poursuivis et jugés conformément aux lois.

Fait à SAINT-ANDRE-du-BOIS, les jour, mois et an que dessus.
FERMLS, Adjoint.

DELIBERATION pour la construction du PRESBYTERE 28 MAI 1857, Clocher démoli le 22 Février 1844.

Qui était Maire il y a 120 ans? Mr Raymond PEYRUSSE.

DARTIGOLLES Jean - Etienne LAFFITTE - Pierre FAYAUX - CASTETS Pierre-Lucien FAYAUX Pierre, fils de Jeantille - MOUREAU Simon - FAYAUX Jean - BRANTAS Jean - MERCAM François - LAMOTHE Antoine - GIRARDEAU Etienne.

- 1843 - LAFFITTE Maire
- SUDRAUT Jean Adjoint
- MOUREAU Simon
- FROUIN Raymond
- PENICAUD François
- CASTETS Bernard
- TRIAUT Pierre
- FAYAUT Aîné
- MALLET Jean
- BRANLAT Jean
- MOUREAU Jean

CURE - Abbé GRITHON

Documents totalement inédits

LOUS COUMANDEMUNS DOU PAYSAN

- Dès toun june travaillras
Et toute ta bille sûremun.
- De gran matin te liouras
Et tout lous journs pareillemun
- De gros impôss que pagras
U boun patriote humblemun.
- Brimades et vexatiouns suppourtras
Chun murmuras inutilemun.
- Aou emprunts biste que souscriras
de pòou d'un gros prélèvement
- Aou agents dou fisc ne raras
Pas de résistince injustemun
- Aou perceptur que reuspoundras
Un pagans tout jamey générusemun
- Peville, machines, engrais, coupras
Biun ca, acc se coumprun
- Tout tous produits que bundras
Biun boun marcat évidamun
- Tout toun roumun que livras
Et tout toun blat égalemun
- Aou moulin que tu rundras
Munit d'un boun reglementairemun
- Bacances jamey ne prundras
Ni counjeuils pagats ün aocun temps
- Jamey grève que ne haras
Euspien tous aouts se peurmenan
- Lou mey possible produiras
Peur que tout lou mounde s'intindie
- Toun lard, touns caloueuets que mingtiras
Aou soureuil, à la pluie, biun souhin
- Fruns de meynadjes unliouras
Peur que paguin un te succèdins?
- Dimeches et hestes travaillras
A la place de tous lous fegnans.
- Pas de repaous ne prundras
Daouan ta mort acc se couprun.
- N'eus qu'après que beyran
La saintetat de toun devouemun.
- Pour ta récoumpunse qu'aouras
Lou mépris de tous nos dirigins
- Mais en échange Dieu te baillera
Soun paradis éternellemun.
- Peurcé que sur terre Haras
Toun purgatoire lounguemun
- Su ta tombe que graoueran
"Ci-Git" ün proube inousèn
- Qu'a soun humble tâche eus crebat
Coum sous büous tout bêtémun.

FIN

Le 34. commandements du paysan en verogascous (St André du Bois)

Nous en avons débattu à une des dernières réunions du Conseil Paroissial : Des vols, des dégâts récents dans l'église invitent à reposer la question.

Les raisons contre la fermeture :

Le Christ-Jésus, présent dans l'Eucharistie, accueille la visite de ses amis, il n'est pas de jour où des paroissiens ne fassent une courte visite à l'Autel du Saint-Sacrement. Notre église est une des plus belle et des plus intéressante de Gironde, des groupes de visiteurs, petits ou grands, passent chaque jour à l'église, même en hiver. C'est désagréable de leur offrir une porte fermée.

C'est d'ailleurs pour m'aider à laisser la porte ouverte que la Municipalité m'alloue la somme de 2.000 francs : électricité des visites de groupes, mais aussi balayage, réparation des dégâts - Les quêtes étant faites pour l'entretien du culte, mais quand même pas pour le tourisme.

Les raisons pour la fermeture :

- Le manque de respect des lieux par certains visiteurs : (j'ai vu le fond de l'église utilisé comme WC).

- Les dégradations : objets arrachés des endroits où ils étaient fixés.

- Vols très nombreux : statues - candélabres - cierges - nappes d'autel - plateau - panier - micros de la sonorisation - fils électriques - projecteurs - crucifix - sonnettes (8 dont deux carillons en argent volés la messe à peine terminée).

- 6 bouteilles de butagaz utilisées pour le chauffage - livres - missels d'autel dont un neuf que je venais d'acheter 800 francs - Plateau et tous les objets nécessaires aux baptêmes - ornement liturgique en drap d'argent - porte missel en bois sculpté - service de burettes - personnages de la crèche.

Je ne parle pas des innombrables fractures des troncs que Mr NAURA de Saint-Maixant répare avec patience - J'ai même pris trois voleurs qui m'ont avoué perdre leur temps sur les troncs de l'église : "Ils sont toujours vides vos troncs Monsieur le Curé".

Sous le regard de leurs parents, trois voleurs de 15 à 18 ans emportaient les cierges à pleines poignées - quand j'ai protesté auprès des parents, en pleine église et sous les yeux des voleurs, ils m'ont tourné le dos et j'ai eu du mal de faire restituer le larcin.

Il est vrai aussi que j'ai été appelé en pleine nuit pour une restitution : On me signalait que le matériel du Médecin-Cardiologue de Langon lui était restitué, caché dans la "chaire" de l'Eglise.

Mais parmi tous ces vols, celui qui m'a bouleversé, c'est celui - sacrilège, qui emportait le ciboire et Eucharistie il y a quatre ans.

Faut-il laisser l'église fermée ? La question est posée et j'ai du mal d'y répondre.

En attendant, que chacun se sente concerné et m'aide à surveiller, en entrant plus souvent à l'intérieur et particulièrement quand on y constate des visites. MERCI.

Léon-Marie PIERROT

Archiprêtre-Curé du Saint-Sauveur.

L'église fut effectivement fermée durant deux années environ, au grand dam des visiteurs puis une période suivit durant laquelle des paroissiens se devouèrent pour exercer un gardiennage de l'église pendant les heures d'ouverture : le problème est d'actualité...

Grâce au dévouement inlassable du Comité des Jeunes du Château de Tardes, elles ont eu lieu à cinq reprises à la salle communale, cet hiver.

Mais il convient de remercier en premier lieu la Municipalité, qui a bien voulu mettre à notre disposition la salle communale, le matériel, tables et bancs.

Un autre remerciement va à la Société Sportive Macarienne (A.S.M.) qui, fraternellement, a non seulement cédé des veillées, mais prêté sportivement le matériel de quine.

Il est rappelé que la Société (légalement déclarée) des "JEUNES DU CHATEAU DE TARDES" regroupe 200 jeunes, soit les jeunes des catéchismes, des réunions culturelles et culturelles du Samedi et du Vendredi, des chœurs de chant et différentes autres activités.

Les ressources : Kermesse, Quines, Théâtre, Tombolas, servent à gérer les immeubles qui sont strictement paroissiaux, bien qu'au sein de société diocésaine regroupant toutes les propriétés paroissiales dont : le Château de Tardes, ses salles et ses appartements de fonction - et le Presbytère.

Toutes les ressources couvrent l'entretien des locaux meubles et immeubles, chauffage, éclairage, assurances.

Le Comité de 24 membres gère conjointement avec le Curé l'ensemble des activités.

Rappelons également que quêtes à l'Eglise, Denier du Culte et casuel à propos des enterrements et mariages servent à l'entretien du culte : intérieur des Eglises, électricité, chauffage, entretien des ornements et du matériel. Vie d'un "permanent": le Curé.

Subvention (très modeste) de ceux qui aident à l'Eglise: tenue de l'orgue pour les services tarifés, Sacristine et linge.

Tout ceci est connu des gens qui vont à la messe puisque les comptes sont donnés, non seulement au Comité Paroissial, mais publiquement, en chaire, un Dimanche de la fin de l'hiver - Il n'y a pas de secret en famille paroissiale - D'ailleurs, nous n'avons pas honte d'être pauvre.

K E R M E S S E

Juin 1980

Elle aura lieu comme tous les ans le premier Dimanche de Septembre : 7 Septembre.

Le Général Bilhou-Nabera avait promis le peloton canin. Mais les pauvres toujours mobilisés ailleurs ne pourront assurer le spectacle, toujours si intéressant, de leur travail de défense et de recherche. Ce sera pour l'an prochain.

Nous étions déçus, surtout que le désistement arrivait quelques semaines seulement avant la Kermesse.

Heureusement, le groupe folklorique de LUNEL, dans l'Hérault, accepte de venir passer 48 heures avec nous : ils logeront en ville, chez ceux qui voudront bien les loger, et feront leurs repas à la salle-à-manger paroissiale.

Cette année, nous aurons, outre les activités habituelles, de nombreux et beaux lots, un stand de vin bien fourni, achalandé par nos amis viticulteurs, des truites vivantes qu'on pourra pêcher soi-même.

Si le temps le permet, la messe sera dite sur la place de l'Eglise.

Le produit de cette Kermesse servira aux immeubles de la paroisse. Cette année tout spécialement, la remise en état du logement de Monsieur FLORENTIN, avec l'espoir de pouvoir trouver un organiste en retraite ou, mieux, un prêtre âgé qui pourrait à l'occasion aider Monsieur le Curé et assurer une permanence quand il s'absente.

Puisse cette Kermesse 1980 connaître le succès de celles des années passées : cela dépend de nous tous.

OBSEQUES de Monsieur FLORENTIN.-

Juin 1980

Le Mercredi 4 Juin 1980 avaient lieu les obsèques de Jacques FLORENTIN, décédé le 2 Juin dans sa 89ème année. Il était Officier de la Légion d'Honneur. Monseigneur l'Archevêque de BORDEAUX l'avait décoré de la Médaille du Mérite diocésain.

La voix brisée par l'émotion et la peine, Monsieur le Curé prononça l'allocution suivante à ses obsèques :

" La Paroisse est en deuil : notre cher Monsieur FLORENTIN est entré dans la Maison de Dieu.

" Il nous laisse l'exemple d'un Chrétien, d'un homme de foi vivante et solide. Fervent de l'Eucharistie, chaque jour, hiver comme été, il allait passer un moment devant le Saint Sacrement. Il était de cette génération de Chrétiens fiers de leur foi. Nous verrons longtemps ce vieillard agenouillé sur les dalles de l'Eglise au moment de l'Elévation, ou sur le passage du Saint-Sacrement.

" Homme de foi, dévoué jusqu'à l'intransigeance à sa paroisse, il était présent à chacune des cinq messes du Dimanche, pour y jouer de l'orgue, pour y assurer les lectures. Il a fallu l'alerte sérieuse de l'hiver pour qu'il soit mis aux arrêts "de rigueur" comme il aimait à plaisanter son arrêt de service, en Capitaine de réserve, Officier de la Légion d'Honneur.

" Il avait pris le relais de sa femme pour assurer les catéchismes pendant plus de dix ans - Homme de Foi et de grande culture, il partageait avec son Curé bien des revues : Les Etudes, la Revue des Deux Mondes, mais également la documentation catholique et de nombreuses revues de spiritualité. Lisant sans arrêt et prenant des notes, à la manière des étudiants d'autrefois.

" Il parlait l'allemand, l'anglais et avait pu donner pendant des années des leçons de comptabilité.

" Un vide bien grand, c'est le sentiment que j'éprouve - une figure comme la sienne ne se remplace pas facilement. Vieillard très jeune, il aimait les jeunes, participait intensément à la vie paroissiale. N'était-il pas inscrit pour le pèlerinage de DOMREMY ! Heureux soit-il, lui qui vient de rencontrer Ste Jeanne d'Arc et Ste Bernadette dans la Maison de Dieu.

" Habitué du Presbytère, il y avait son assiette mise le Mercredi et le Dimanche. C'est un paroissien que nous pleurons, mais c'est surtout un ami.

" Il m'a demandé l'hospitalité de notre caveau; il attendra donc la Résurrection à côté de mon Père, à VERDELAIS.

" Nous allons prier pour lui afin que bientôt il aille rejoindre le Seigneur au Ciel. L'offrande que vous allez apporter servira à une messe mensuelle toute l'année, témoignage de notre affection et de notre reconnaissance "

L'ancien organiste de l'église avait été officier de l'armée française à Néchy, chargé de presse, et possédait une collection abondante de photos de cérémonies présidées par le maréchal Pétain...

La Paroisse de St MACAIRE, St ANDRE, LE PIAN, a adopté il y a trois ans un Séminariste noir du Séminaire de Koumi à Bobo-Dioulasso, en République de Haute-Volta. Il est originaire d'un village de Casamance (Sénégal), à huit kilomètres de Ziguinchor, la capitale. Très souvent Mr le Curé donne de ses nouvelles à la messe du Dimanche. A l'approche de son ordination, les paroissiens se sont cotisés pour lui envoyer un beau calice d'argent. Hélas, le calice parti avec les bons soins de la Poste et de Monsieur BARZHOMME, notre Receveur, vient de revenir, sans avoir pu toucher son destinataire.

Une lettre touchante du 29 Mai dit ceci :

"Puissent le Curé de St-MACAIRE, le Président du Conseil Paroissial, être là à mon ordination. Paroissiens de St-Macaire : vous autres d'Europe, vous nous avez engendrés à la foi par vos missionnaires français - Ce sont eux qui ont apporté aux Sénégalais et à tant d'autres peuples d'Afrique, l'Evangile. Comme il serait normal que vous puissiez vérifier si la graine que vous avez jetée en terre a bien germé; si l'arbre qui en a résulté peut inspirer la confiance en vue de la mission.- Des Délégués de St-MACAIRE chez nous, rapporteraient dans leur valise des éléments qui réjouiraient et donneraient confiance dans la vitalité de l'Eglise à ceux qui les auraient envoyés en ambassade - Comme vous, je regrette simplement et douloureusement que tant de kilomètres nous séparent. Mais quelle fierté pour moi et pour l'importante communauté chrétienne de mon village d'accueillir chez nous, en Casamance, le Curé et le ou les délégués de St-Macaire. "

Aux dernières nouvelles, il n'est pas impossible que le Curé de Saint-Macaire et des délégués soient au Sénégal à NOEL. Le problème c'est, pour le Curé, de ne pas être dans sa paroisse à Noël (ce serait la lère fois en 32 ans !)

decembre 1980

Les "JEUNES DU CHATEAU DE TARDES" qui sont-ils ?

C'est l'appellation légale des oeuvres paroissiales de Jeunes et qui a pour but de favoriser, aider les réunions d'enfants et de jeunes gens du dimanche, jeudi, vacances et les activités diverses qui ont lieu dans les locaux du château de Tardes : conférences, projections, sorties, camps, catéchismes). Les statuts ont été déposés le 1er avril 1971.

A ce jour :

- 190 enfants inscrits réunis chaque semaine
- 50 jeunes gens réunis par équipe chaque semaine
- 4 camps ont eu lieu en 1980
- 3 sorties à la neige
- 1 sortie à la mer
- 2 participations aux grands pèlerinages annuels.

A noter que les locaux du château de Tardes et le presbytère, propriété de la paroisse sont entretenus, aménagés uniquement avec le produit de la Kermesse, des quines, des concerts, de la tombola.

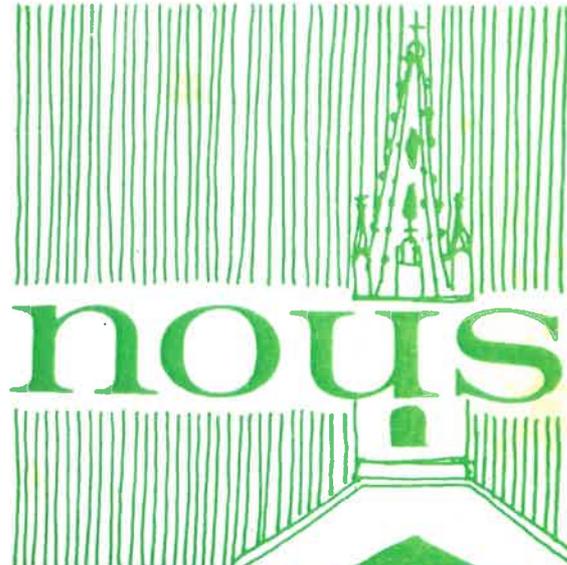
Un "FARCEUR" me disait : c'est à l'Archevêché à entretenir vos locaux !!
Je lui ai répondu :

"Comme si la Préfecture devait entretenir les locaux de la commune".

C'est le strict bon sens qui dit : que l'usager entretienne ce qui lui sert !!!



chez



nous

Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

octobre 1980

LETTRE DE REMERCIEMENT A MES PAROISSIENS :

Vous avez eu la délicatesse de m'apporter votre soutien dans ma peine, soyez-en remerciés.

Ma chère Maman a trouvé la paix et, j'en suis sûr, la récompense d'une vie droite faite de prière et de dévouement ; toujours prête à aider son fils dans la discrétion et l'effacement.

Lorsque, il y a six ans, elle perdait la vue à la suite d'un trachome, elle avait accepté l'épreuve sans révolte ; mais il a fallu toute ma tendresse pour lui éviter le désespoir ; et je l'entendais souvent prier à haute voix et dire "Seigneur, pourquoi encore cela ? Après tout le reste ! ..." Et le reste avait été généreux ... : Epreuves de famille, de situation, la guerre en terre vosgienne et la santé (elle portait un appareil depuis quarante ans, pour soutenir sa colonne vertébrale).

Mais, plus que toute autre souffrance, je garderai longtemps dans ma tête ses cris pendant sept mois, et de nuit et de jour, sans que nous puissions la calmer.

Elle a été admirablement soignée par nos médecins et par les infirmières locales gardée à longueur de journée par mes Paroissiens, pour que je puisse faire mon travail.

Notre pèlerinage marial - cette année, aux sanctuaires de la Sainte Vierge au Tyrol autrichien - m'avait tourmenté, ma pauvre maman étant si mal ! Elle m'a pourtant attendu pour s'en aller : c'est le lendemain de notre retour qu'elle a quitté ce monde, à l'hôpital de Langon où je l'avais fait transporter d'urgence, son état s'étant subitement aggravé.

J'ai été très touché par la qualité et le nombre des témoignages de sympathie dont j'ai été l'objet : tous ces Prêtres venus avec Monsieur le Vicaire-Général célébrer la Messe et, parfois, de très loin. Toutes ces présences à l'église. Toutes ces visites. C'est dans les moments d'épreuve qu'il est bon de compter ses amis. Pour moi, je ne croyais pas en avoir tant.

LA VIE CONTINUE ... DITES-MOI QUE VOTRE PRIERE ET VOTRE AMITIE ME SONT ASSUREES.



Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

24/01/81

POUR QUI VOTEREZ-VOUS MONSIEUR LE CURE ?

La question m'a été posée souvent et particulièrement par les jeunes depuis quelque temps. Je ne fais pas de politique et cela ne m'intéresse pas, mais les idées que je prêche ici me permettent de répondre franchement :

Je voterai pour le candidat qui promettra :

- 1°) - D'assurer le respect de la vie humaine de la conception, à la sénescence, le meilleur accueil de l'enfant et le soutien des mères en difficulté.
 - De remplacer la loi légalisant l'avortement par des mesures législatives et réglementaires permettant à toutes les mères de mettre au monde leur enfant et de l'élever normalement.
 - D'interdire l'euthanasie et les expérimentations sur foetus .
 - De faciliter l'adoption.
- 2°) - De permettre aux parents d'exercer librement leurs droits éducatifs.
 - De garantir le pluralisme scolaire, notamment l'indépendance des écoles libres, tout en leur assurant un financement équivalent à celui des écoles publiques.
 - De donner aux parents le libre choix de l'orientation de leurs enfants.
 - De les soutenir dans leurs responsabilités éducatives et, en particulier, interdire la délivrance des contraceptifs aux mineures sans leur autorisation .
- 3°) - Assurer la promotion de la famille.
 - De mettre en oeuvre une véritable politique familiale qui devrait notamment avoir pour but d'assurer :

A - Une équitable compensation des charges familiales tenant compte à la fois du coût réel de l'enfant et du rôle social et éducatif des parents, ce qui nécessite :

- La revalorisation des allocations familiales attribuées à toutes les familles, sans conditions de ressources et en fonction de l'âge et du nombre des enfants.

- La revalorisation des allocations familiales attribuées à toutes les familles, sans conditions de ressources et en fonction de l'âge et du nombre des enfants.

- La reconnaissance de la fonction sociale et éducative des parents et notamment de la mère, par l'octroi à celle-ci d'un statut social qui lui assure la possibilité de se consacrer entièrement à ses enfants en lui octroyant une allocation d'éducation et des droits propres à l'assurance maladie et à la retraite.

B - La justice fiscale pour les familles par une équitable répartition des impôts directs et indirects : le quotient familial devrait être amélioré par l'octroi d'une part par enfant de 14 ans et plus et par une réduction des impôts indirects pesant lourdement sur les familles nombreuses.

Ces allègements pourraient être obtenus par la suppression des avantages financiers et fiscaux dont bénéficient de fait les chefs de famille non mariés.

C - Une politique du logement qui permette aussi aux familles de se loger selon leurs besoins et quel que soit le nombre de leurs enfants.

- Par la construction ou la restauration dans le coeur des villes d'un certain nombre de logements sociaux destinés aux jeunes foyers et aux familles nombreuses.

- Par le développement de l'aide personnalisée, tenant mieux compte des charges de famille et de l'âge des enfants.

D - Des mesures pour procurer du travail aux jeunes et aux chefs de famille.

E - Un climat et un environnement moral et culturel sain et dynamique, et notamment des mesures énergiques pour que cessent les publications ou émissions avilissantes qui portent atteinte à l'équilibre moral ou psychologique des jeunes et des adultes.

VOILÀ, MAIS CE CANDIDAT EXISTE-T-IL ?

Puis le prospectus de élections présidentielles, un véritable manifeste "bédouiniste" sur la conception de la société.
NB: les précédentes élections présidentielles de 1974 avaient suscité un reflux de parisiens languonnais sur Saint-Affaire, suite aux prises de position "avancées" d'un vicairre, notamment sur l'affaire du Larzac

chez

nous

Saint-Macaire

Message Paroissial

Saint-André du Bois

ECHO D'AFRIQUE

Octobre 1981

Notre abbé Maixent a donc passé deux mois parmi nous. Son départ a été vivement ressenti par nous tous : il nous a apporté tant de lumière à travers son jeune sacerdoce : il reviendra l'an prochain nous le souhaitons.

Voilà un extrait de sa lettre de retour ; elle est pour M. le Curé, mais elle est surtout pour tous ceux qui lui ont fait un accueil fraternel à ST MACAIRE, au PIAN, à ST ANDRE, et ailleurs...

"Bien cher Monsieur le Curé, Père et Ami,

Enfin je vais pouvoir écrire ma première lettre depuis mon retour de France et mon arrivée en Casamance.

Si vous saviez combien j'ai été bousculé et secoué en arrivant ici : en effet, dès le lendemain de mon arrivée, le Directeur du Séminaire où j'habitais m'a prié de déménager pour céder ma chambre au confrère qui me remplace au Séminaire Notre Dame.

Dans ma chambre à l'Evêché, quel dénuement ! Pas même une étagère pour mes livres. Cependant, j'ai tout entassé dans un coin de la chambre et j'ai filé au village de AFFINIAM pour voir maman avant la reprise.

Si vous aviez pu être là pour sentir sa joie ! Je l'ai trouvée très maigre, alors que moi j'avais été si bien soigné chez vous. Elle m'a avoué que cela a été trop dur pour elle d'avoir dû cultiver les rizières de notre famille sans mon aide pour la première fois depuis la mort de mon papa.

Je lui ai raconté en détails mon séjour en France, photos à l'appui. Et lorsque je lui ai révélé l'infirmité de votre maman, elle a beaucoup pleuré.

Je lui ai remis votre cadeau (1 chapelet, des médailles et le tissu, puis celui de votre maman, une robe, ainsi qu'un pull de Madame X... et 10.000 F de Madame X... Je ne peux pas vous dire le bien que cela lui a fait. Elle se contentait de répéter : "Ce n'est qu'au ciel que je les verrai, et alors je leur dirai toute ma reconnaissance". Elle a promis qu'elle allait vous écrire et elle me fera parvenir ses lettres par la Poste dans deux jours.

Père, pour ce qui me concerne, je ne pourrai jamais vous dire assez merci. Vous avez été la main par laquelle la Providence a voulu me mener et comme Monseigneur l'a dit le 4 octobre au cours du repas, je peux dire à juste raison que je dois mon sacerdoce à vous, à maman, à soeur Bernadette et tous les amis de ST MACAIRE, LE PIAN, ST ANDRE et d'ailleurs, pour une bonne part.

Pour ce qui est de ma nouvelle responsabilité, déjà le travail abonde à l'Evêché, alors que Monseigneur est absent. Heureusement, le Directeur du Petit Séminaire m'a beaucoup déchargé sur la demande de l'Evêque. C'est ainsi que j'abandonne les cours de mathématiques et l'enseignement de la Catéchèse, pour ne garder

que le latin. Et encore, je ne commence jamais mes cours avant 10 H et je n'enseigne dans l'après-midi qu'un jour (le jeudi) de la semaine.

Le dimanche 11 octobre, j'ai rencontré à AFFINIAM l'abbé Gaston BADIANE, notre nouveau Curé qui réside non pas à AFFINIAM, mais à ELANA (10 kms d'AFFINIAM) avec son vicaire l'abbé Jean-Christophe SAGNA.

Je vais, en toute simplicité, vous avouer que j'ai trouvé l'abbé BADIANE dans de si graves problèmes matériels que je n'ai pas hésité à lui rendre service au mieux que je pouvais. Il n'a plus ni voiture (il a laissé celle qu'il pilotait et que vous avez connue pour le nouveau vicaire général et en attendant, il utilise une "Mobylette" empruntée à une nièce institutrice ; ni frigidaire. Je lui ai alors remis 1.000 F français (à la place de la Radio que vous m'aviez donnée pour lui, en disant que c'est le cadeau que l'abbé PIERROT m'a confié pour lui. Il a pu s'acheter avec cette somme deux glacières pour sa nouvelle paroisse, n'étant pas en mesure pour le moment de s'offrir un frigidaire. Vous auriez vu combien ce geste l'a comblé. Je prends la précaution de vous prévenir de ma conduite car l'abbé a l'intention de vous écrire et je ne veux pas que vous en soyez surpris.

Père, ne pensez pas que je me suis ruiné en partageant ce que vous m'aviez donné. Avec ce que m'a donné ST MACAIRE je peux vivre jusqu'en décembre. Peut être notre évêque arrivera-t-il à nous dépanner à son retour d'Europe. Soyez bien tranquille la dessus, je vous prie. Et surtout ne laissez pas l'Abbé BADIANE soupçonner que l'initiative des 1.000 F est la mienne. Après tout c'est de l'argent qui m'a été donné à ST MACAIRE pour l'Afrique.

... Tous ont été si bons pour moi, si fraternels et si aimables pour ma maman.

Croyez bien qu'en retour, je vous confie au Seigneur à chacune de mes messes surtout maintenant que je connais mieux toutes vos préoccupations, tous vos soucis... Je vous donnerai régulièrement de mes nouvelles.

Je vous embrasse tous avec toute la fraternelle affection que je vous porte à tous : ST MACAIRE, l'HOSPICE, LE PIAN, ST ANDRE.

Merci encore à tous vos chers paroissiens si généreux...

Abbé Maixent COLY

Secrétaire de l'Evêché de ZIGUINCHOR
CASAMANÇE (République du Sénégal)

MISSIONS

Notre Archevêque qui n'a pu être avec nous le 4 octobre a été tenu en détails de l'effort missionnaire de la paroisse ; il approuve entièrement notre initiative.

L'Ancien Archevêque de PARIS, répétant le Pape avait déclaré : "L'Eglise n'existerait plus si elle n'était pas missionnaire".

En bref, voilà ce que, ensemble, nous avons décidé de faire :

1 - un tronc de l'Eglise sera désormais consacré à l'Eglise de CASAMANÇE et son produit envoyé au Curé de AFFINIAM

2 - Les jeunes collecteront dans l'année les semences pour renouveler les plantations familiales et potagères du village de l'abbé

3 - Les vêtements, linges, comme par le passé, s'en iront en Afrique par les soins de l'oeuvre de Saint Vincent de Paul de MARMANDE (15 voitures pour l'année scolaire 80-81).

4 - Monsieur le Curé partagera ses intentions de Messe avec Maixent qui n'en a pas une seule à ZIGUINCHOR.

5 - Nous allons essayer de trouver les fonds pour payer un ouvrier pendant les mois de travail à la rizière de la vieille maman de Maixent.

Est-ce trop ? Nous bénissons le Seigneur de manquer de si peu de choses sous le beau ciel de Notre Aquitaine.

Une lettre de Monseigneur SAGNA, évêque de ZIGUINCHOR, remercie vivement ceux qui l'ont si bien accueilli à ST MACAIRE, en particulier MM. Christian DESMOULINS et LABROUSSE qui lui ont fait visiter le Sauternais et l'ont reconduit à la gare.

(VOTRE CURE)

Saint-Macaire est devenu un rendez-vous touristique.

Des étrangers à notre cité y affluent, les uns, par snobisme, en quête de curiosités qu'il est convenu d'admirer, d'autres, pour se documenter sur l'architecture des siècles passés.

Des guides expérimentés s'efforcent d'accrocher leur regard sur certains détails techniques en citant des noms de rois ou d'aventuriers qui ne furent chez nous, trop souvent, que des intrus pour nos pères et qui n'évoquent chez nos visiteurs que des souvenirs livresques.

Pour nous, Macariens, la vie quotidienne a plus d'importance. Notre cité est un héritage familial. Des voix, jadis familières, y retentissent encore. Chaque maison a son visage : une famille s'y perpétue encore ou elle a disparu, dispersée ou éteinte, mais relayée par une nouvelle, qui l'ignore tout en bénéficiant de son héritage.

Les rues où gambadent les enfants, où stationnent des voitures, résonnent encore aux oreilles des vieux macariens du "chant des marteaux" des tonneliers, de la mélodie des marchandes ambulantes et du claquement des fouets des charretiers.

Ces rues, si vivantes, mériteraient notre attention.

Une pérégrination nous semble intéressante. Voulez-vous nous accompagner ?

Pour s'orienter dans le dédale des rues (carreyres) ou des venelles (carruets) nos pères avaient coutume de les désigner par un vocable que l'usage et la tradition avaient perpétué.

Comme tous les noms chez les Anciens, seuls les initiés en avaient le secret. Il serait donc vain de chercher d'antiques "plaques" désignant l'itinéraire à l'étranger qui s'aventurerait.

De nos jours encore nous disons : "à l'horloge", "à Gabot", "devant la gendarmerie", "la rue du maire".

Ces noms anciens de nos rues évoquaient donc :

- 1° Le nom d'un notable qui y demeurait : d'Aulède, Corne, La Nau, Lescale, Ayquém... lous Frays.
- 2° Une profession, dont les membres se groupaient pour collaborer : lous Bancs carnasseys, lous Crespignans, l'Ourdidou... la Verrerie, las Arrodes.
- 3° Un usage : lou Marcadiou, lou Port, lou Port nava.
- 4° Une condition sociale : Mau-hargat, Gabot, Gahats.
- 5° Un site caractéristique : lou Turoun, les Clottes, Randesse
- 6° Un monument notoire : la Gleyse, l'Escole, l'Horloge.
- 7° Un caractère typique : Carreyrotte, Cague-béou.

Au XIXe siècle, cédant au snobisme ambiant, nos édiles vouèrent à la retraite quelques-uns de ces vocables chantants et familiers. Ils leur substituèrent des patronymes en vogue dont ils imposèrent l'usage à l'aide de "plaques émaillées" que nous déchiffrons encore.

Mais qui peut, aujourd'hui, sans recours à une encyclopédie, dire pourquoi nous avons les rues Courbet, Carnot, Chanzy, Châteaudun, Burdeau, voire de Tourny ? Passe encore pour Gambetta et Victor-Hugo, encore que nébuleux, comme le sera "de Gaulle" plus tard.

Dans un prochain n° nous pourrions faire le passe-rue.

Jacques BORD.

Jacques BORD, membre d'une famille auvernoise de Saint-Macaire, réside rue Saint-Denis.

LES QUINES

La société des "Jeunes du Château de Tardes" organise au milieu des autres sociétés macariennes un certain nombre de "Lotos" qui seront annoncés à la messe paroissiale et par voie de presse durant la période autorisée de *Décembre* et *Janvier*.

- Rappelons que cette société paroissiale couvre :
- les 186 enfants inscrits au catéchisme ;
- les 40 jeunes gens du Foyer.

Les activités ont été, en 1981 :

soirée artistique, sorties à la neige, camp de neige, sortie à la mer, camp en montagne.

Réunions Culturelles 18, culturelles 5.

Foyer ouvert tous les jours pendant les vacances de 8h 30 à 22h 30.

Le rapport de la journée Kermesse, du concert de septembre, a permis l'installation du chauffage dans deux salles, la réfection de la grande salle par l'Entreprise Robert et Jean Thomas.

Restent pour cette année le chauffage de deux autres salles par l'Entreprise Cosson et Simonet, et l'entretien des toitures, qui sont une répétition sans fin.

On a dit à Monsieur le Curé "Pourquoi l'Archevêché propriétaire du Château et du presbytère n'entretient-il pas ses locaux ?"

La question est stupide..... La Préfecture de Bordeaux entretient-elle les bâtiments communaux de St Macaire ?

D'ailleurs, les caisses de l'Archevêché ne sont faites que de ce que nous y mettons pour l'entretien du personnel : l'évêque, les prêtres et les bâtiments au service des paroisses : c'est-à-dire le denier du culte et 10% des quêtes.

Le produit des quines sert exclusivement à l'entretien de nos bâtiments paroissiaux, ou à leur aménagement.

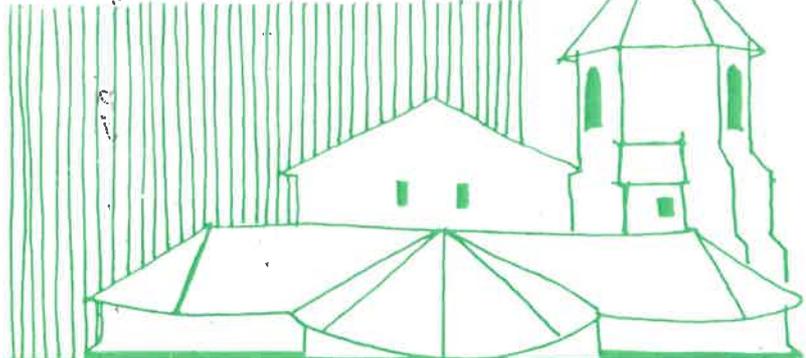
PROCHAINS QUINES

- 20 décembre : 16 H Salle communale, pour l'Eglise du SENEGAL (Père MAIXANT)
- 25 décembre, jour de Noël, SUPER LOTO - 50 lots de valeur, 10 dindes, 10 jambons, etc...
- 3 janvier : 16 H
- 31 janvier : 16 H
- 7 février : 15 H : concert des jeunes suivi du LOTO

ooo

Les "quines", une éternelle source de revenus pour le amonations

chez



nous



Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

Jouvier 1983

ALLONS, ENFANTS DE L'INTEGRISME !!!

Etait-il nécessaire de reproduire, de disperser dans tous les foyers de St Macaire, cet article de Libération du 6 octobre 1982, article inexact, méchant, sectaire, n'engageant, paraît-il, que son auteur. Je pense que l'adopter ainsi engage également ceux qui ont cru bon de le faire lire à tous les foyers de ma paroisse.

Je déteste la polémique, qui ne convainc personne et je ne polémiquerai pas même s'il s'agit de ce que j'aime et je respecte.

Je propose plutôt à mes paroissiens et aux autres ce sujet de méditation sur :

"L'Etiquettomanie".

Nous vivons une époque de valse des étiquettes, et il y aussi la maladie des étiquettes. Elle semble congénitale aux Français, et les milieux ecclésiastiques n'en sont pas exempts.

Tel prêtre porte-t-il encore la soutane, ou a-t-il conservé quelques éléments de latin dans la liturgie (comme le recommande l'Eglise). Il risque fort d'être étiqueté *"intégriste"* (dictionnaire : d'une probité absolue).

Admet-il la communion dans la main, s'habille-t-il d'une façon décontractée ? On le classera parmi les *"progressistes"* (Dictionnaire: marche en avant).

Nos évêques font-ils une importante déclaration avec des propositions politiques *"pour de nouveaux modes de vie"*, dans la ligne des Encycliques sociales des Papes, on les qualifie de socialistes ou même de communistes.

Prend-on la défense des peuples opprimés d'Afghanistan, de Pologne, etc., et dénonce-t-on les persécutions anti-religieuses des pouvoirs soviétiques, on sera mis au rang des *"impérialistes"*.

La litanie peut encore s'allonger ! A droite... à gauche... en haut... en bas.

Partisans, ou anti-partisans de tel homme politique, de tel Monseigneur, ou de tel abbé...ou de tel pèlerinage... on excommunie... on excommunie, avec une facilité et une rapidité déconcertante. Parfois avec une détermination farouche, malheur à qui ne pense pas comme vous !...

Le couperet tombe... l'Etiquette est collée pour la vie et presque pour l'Eternité !

pac / 0.3

Cherchons bien, est-ce que les mots tolérance et compréhension ne figureraient plus dans notre dictionnaire ?

Cette "étiquettomanie" ne peut pas appartenir aux hommes de bonne volonté !!

Quand l'irritation me prend (et cela m'arrive quelquefois), j'essaie de me souvenir de la consigne donnée par mon "patron" Jésus : "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé", avec son développement non moins décisif : "Le jugement que vous porterez on le portera sur vous et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous vous servez".

Certes, à la suite de Jésus il nous faut juger et condamner le mal. Mais à son exemple aussi il nous faut respecter les gens et ne point condamner. Chacun a sa manière d'être fidèle à ce qu'il croit juste et bon !!

Dieu seul connaît le fond des coeurs et lui seul a le droit de porter un jugement définitif... et il n'y manquera pas.

Pour nous, les hommes, nous avons le droit aujourd'hui, et je vous y invite, de porter un jugement sur l'"Etiquettomanie", mais également le droit d'être fidèle à nos convictions, à ce que nous sommes, à ce que notre conscience nous dit d'être.

Pour moi Curé, je ne veux pas savoir si mes paroissiens sont de gauche ou de droite, intégristes, modernistes : ils sont ceux avec lesquels je dois vivre et qui ont parfois à me supporter avec patience.

Léon-Marie PIERROT, Curé.

AVE MARIA

Allons, enfants de l'intégrisme

LIBERATION

OCTOBRE 82
(6)

A Notre Dame du Rosaire, les livres de sciences naturelles ont vingt ans d'âge, du temps où les grenouilles n'avaient pas de zizi. Mais, à part l'archevêché de Bordeaux, tout Saint Macaire se félicite de l'ouverture de ce pensionnat intégriste pour jeunes filles de bonne famille

Saint-Macaire (envoyé spécial)

Le mieux eût été que personne n'en sache rien. Mais que voulez-vous, les mauvaises langues chargées de bonnes intentions ont fini par lâcher le morceau : « Monseigneur Lefèvre vient d'acheter le domaine des Cordeliers. » Bien sûr ce n'est pas vrai, mais c'est tout comme. Les dominicaines de Fanjeaux n'ont rien à voir avec Monseigneur Lefèvre, sinon qu'elles partagent toutes ses idées et ont été, comme lui, mises à l'index par Rome depuis le jour où elles ont décidé d'être résolument intégristes.

Le domaine des Cordeliers était à vendre depuis trois ans déjà, après avoir abrité pendant 324 ans les fils spirituels de Saint-François d'Assise.

Aussi, lorsque la famille Delfau vendit pour une petite centaine de millions anciens ses deux hectares de parc et de prieuré aux dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus de Fanjeaux, on pensa tout bonnement à un juste retour à l'ordre des choses. D'autant qu'à Saint-Macaire, on était bien loin de se douter qu'entre les sœurs dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus de Fanjeaux et les sœurs enseignantes du Saint Nom de Jésus tout court, il y avait autant de chemin que de l'enter au paradis...

Monseigneur Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, en homme de l'art ne s'y trompa guère, et dès le 30 avril dernier il publiait un communiqué amer et laconique aussitôt reproduit

dans *Le Courrier Français*, hebdomadaire de l'archevêché, et lu en chaire dans les paroisses les plus dévouées du diocèse : « Les dominicaines enseignantes (...) ne sont plus des religieuses : depuis le 1er juillet 1976, le Saint Père a imposé la dispense de leurs vœux religieux. L'école ouverte par elles, Notre Dame du Rosaire, est une école privée qui ne dépend ni des dominicaines enseignantes de Toulouse ni de la direction diocésaine de l'enseignement catholique... Si une école privée est ouverte dans ces conditions à la rentrée prochaine à Saint-Macaire, les parents chrétiens qui se veulent pleinement fidèles à l'église ne peuvent la choisir pour leurs enfants. » Non mais des fois.

ASPERITES

La rentrée est effective depuis le 26 septembre et monsieur l'Abbé Pierrot, le curé de Saint-Macaire, n'a pas lu le communiqué en chaire. Au contraire, dans son homélie d'accueil, il a laissé parler son cœur puis vendu, sous le manteau, le texte de son prône pour arrondir le denier du culte : « Aujourd'hui, la famille de Saint-Dominique, avec quinze religieuses, reprend les bâtiments. Ces sœurs de foi et de volonté se trouvent face à des difficultés fort grandes : matériellement, les bâtiments sont malades, spirituellement, nous connaissons leurs problèmes. Mais leur inconditionnel attachement à l'eucharistie et à la

sainte messe, leur dévouement absolu à l'âme de la jeunesse, et surtout notre prière fraternelle aplaîtront les aspérités du chemin. »

Evidemment, c'est un peu contradictoire avec les consignes de l'évêque, mais que voulez-vous, on ne se refait pas : « Monseigneur Maziers est venu dîner au presbytère, je lui ai dit : "ne compte pas sur moi pour dire à mes fidèles de se détourner des sœurs, elles sont impeccables, exemplaires..." Et à côté de cela, ils voient bien des œuvres d'église très approximatives. J'ai même dû prêter mon église à une troupe de théâtre palenne. On ne verra jamais cela chez les sœurs. »

Les sœurs du Fanjeaux (du nom de la première école « La Clarté de Dieu » ouverte au Fanjeaux, près de Carcassonne) sont victimes de leur succès : de même que le grand séminaire de Monseigneur Lefèvre, à Eoone, ne désespère pas (quatre cents séminaristes contre dix-sept pour toute l'Aquitaine) les novices affluent du Fanjeaux, une cinquantaine, et le seul débouché possible pour une congrégation enseignante c'est d'ouvrir des écoles. Aussitôt ouvertes, elles sont pleines à craquer. A Saint-Macaire, soixante-quinze élèves que l'on peut y voir. Tous venus spontanément des milieux intégristes, sans aucune publicité ni véritable démarchage dans les écoles privées voisines, pourtant fort inévitables.

Tout l'été, les quinze sœurs,

protégent leur voile avec des poches de plastique, ont chargé des brouettes de terre, mané la truelle et la tulle pieuses heures du jour s'égrènent au rythme des prières. Benedicte et jeunes filles modèles promettent leurs soquettes blanches et leurs blouses bleues entre les pelleteuses et les dégonflés. Le décor flirte dangereusement avec les normes de sécurité et je alimente la polémique entre les pompiers bénévoles de Saint-Macaire et les professionnels du Langon, casernés à un jet de pierre de là, sur l'autre rive de la Garonne.

CES CHOSES...

La directrice de l'école, dite « sœur Prieuré », est d'une solide famille intellectuelle et intégriste : sa sœur de Bordeaux, avant le schisme des dominicaines, et leur frère est curé de Fanjeaux, après l'ouverture de l'école Albert Legrand à Saint-Nicolas du Chardonnet, le fief parisien de Monseigneur Lefèvre. Le regard plein de certitude, elle met en avant les résultats obtenus : treize reçues sur quinze candidates à Fanjeaux l'an dernier, dans l'unique et désuète section philo.

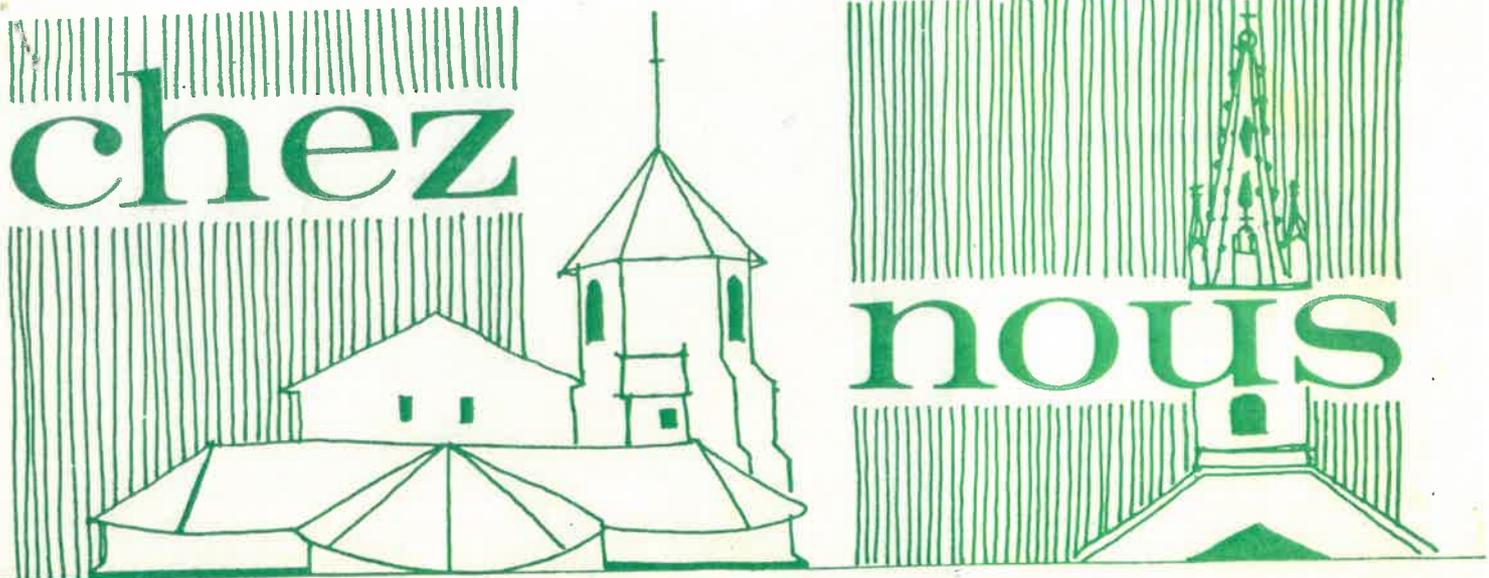
A Saint-Macaire, comme ailleurs, la journée commence avec une messe d'ouverture permanent sur place) et les paroisses municipales n'en ont pas délibéré. Benedicte et municipalité se dit apostrophé mais e d'un conseiller général communiste de l'enseignement : « C'est tout ce qu'il faut aux jeunes filles. La mixité ? Vous n'y pensez pas ! Les garçons et les filles sont des choses très différentes qu'il ne faut pas mélanger. Nous étudions dans des manuels de bonnes matières. Nous avons beaucoup de matériel, des livres de sciences naturelles, ils sont rarement corrects : nous ne voulons pas de sexe à l'école. Si une jeune fille trop curieuse pose une question à ce sujet, nous la renvoyons à ses parents, n'est-ce pas ? » Monsieur le maire de Saint-Macaire, à l'est parti à la chasse méditer sur un établissement d'ouverture de l'école, un excès de zèle que personne ne lui demandait puisque l'ouverture d'un établissement privé n'est soumise à aucune autorisation mais à une simple déclaration. Le second adjoint est embêté : c'est le directeur de l'école publique. Il est, avec le capitaine des pompiers, le seul Macarrien à être contraint de rétir contre Notre Dame du Rosaire, mais reconnaît volontiers que l'ouverture de l'école privée n'a eu aucune conséquence sur les effectifs de la laïque.

L'accueil des sœurs enseignantes municipal n'en a pas délibéré. Benedicte et municipalité se dit apostrophé mais e d'un conseiller général communiste de l'enseignement : « C'est tout ce qu'il faut aux jeunes filles. La mixité ? Vous n'y pensez pas ! Les garçons et les filles sont des choses très différentes qu'il ne faut pas mélanger. Nous étudions dans des manuels de bonnes matières. Nous avons beaucoup de matériel, des livres de sciences naturelles, ils sont rarement corrects : nous ne voulons pas de sexe à l'école. Si une jeune fille trop curieuse pose une question à ce sujet, nous la renvoyons à ses parents, n'est-ce pas ? » Monsieur le maire de Saint-Macaire, à l'est parti à la chasse méditer sur un établissement d'ouverture de l'école, un excès de zèle que personne ne lui demandait puisque l'ouverture d'un établissement privé n'est soumise à aucune autorisation mais à une simple déclaration. Le second adjoint est embêté : c'est le directeur de l'école publique. Il est, avec le capitaine des pompiers, le seul Macarrien à être contraint de rétir contre Notre Dame du Rosaire, mais reconnaît volontiers que l'ouverture de l'école privée n'a eu aucune conséquence sur les effectifs de la laïque.

Le samedi 1er octobre, 17h. Premier sortie des classes à Notre Dame du Rosaire. Quelques voitures utilitaires et des mamans permanentes attendent les petites filles bleues et blanches. Mais les plus grandes ont passé de jeans et des pulls multicolores, elles ont déjà fait leurs tresses, et leurs jupes et leurs lèvres, et leur rires de bonne famille résonnent sous leurs casques d'oreilles.

Jean-Baptiste HARANG

En 1982, le maire est François BOUTAYRS, le premier adjoint Christian DESMEULINS, le deuxième adjoint, Claude LORRIOT, directeur école publique et le chef de corps de Pompiers, Albert BEAUGÉ, conseiller municipal



Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

December 1986

APRES LA KERMESSE
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Bien que modeste notre *KERMESSE* s'est fort bien passée, certes il y a eu les indifférents qui n'ont vu, ni passer un effort paroissial, ni compris pourquoi, ils vont rejoindre ceux qui ne règlent plus le Denier du Culte.

A *SAINTE-MACAIRE* sur 604 familles, 220 ont participé.

A *SAINTE-ANDRE*, au *PIAN*, presque tous les foyers ont participé d'une manière ou de l'autre. Mais notre *MERCI* va très spécialement à ceux qui se sont tant démenés pour tirer le meilleur parti de la journée.

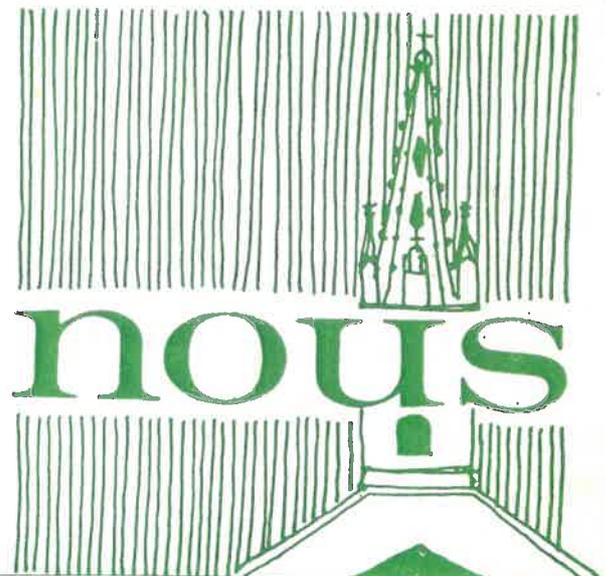
MERCI à ceux et celles qui ont tenu les comptes, fait le ramassage, la publicité - la confection des repas, l'installation et la tenue des stands - la sonorisation - l'électrification - la réalisation des danses des jeunes, notre reconnaissance va à tous.

L'An prochain se sera le 20ème Anniversaire de l'arrivée de Monsieur le Curé à *SAINTE-MACAIRE*, nous marquerons l'anniversaire par une Messe Solennelle, sous la Présidence de Notre Archevêque et puis la Kermesse traditionnelle sera terminée ; les enveloppes solliciteront pour l'entretien des bâtiments et le matériel des paroisses.

Le 22 Mai 1986, Jeanne *LARRIEU* dans sa 84ème année. C'était la dernière "plieuse" de Saint-Macaire, c'est-à-dire celle qui préparait les défunts et les ensevelissait. A combien de familles, Jeanne *LARRIEU* a rendu ce funèbre et pourtant charitable service et pourtant nous n'étions qu'un petit groupe pour prier pour elle à la chapelle de l'Hospice.

chez

nous



Saint-André-du-Bois

SAINT-MACAIRE

Le Pian-sur-Garonne

Message Paroissial

juin 1988

AU SOIR DE LA VIE...

Après vingt et un ans de présence à Saint-Macaire, votre curé quitte sa charge, non pour une vie inactive, mais pour un travail plus approprié à son âge et à sa santé, car il n'y a pas de retraite pour un prêtre

Vous avez souhaité qu'une cérémonie marque ce départ et vous m'en avez parlé avec beaucoup de gentillesse, mais je crois que c'est inutile et je ne le désire pas !

Mes vingt ans de Curé à Saint-Macaire ont été célébrés solennellement en septembre 1987 et les témoignages d'amitié sont venus très nombreux marquer cet anniversaire. Dans ma pensée, c'était la clôture envisagée depuis plus d'un an avec notre Evêque, mais à sa demande expresse, j'ai dû jouer les prolongations jusqu'en octobre, puis jusqu'à Noël 1987, et enfin jusqu'au premier juillet 1988.

Le dimanche 26 juin sera donc mon dernier dimanche en temps que Curé et se passera comme les autres depuis 21 ans.

Aussi bien, je reste à Saint-Macaire où je deviens le paroissien du nouveau Curé, M. l'abbé Jean MELOUS, curé depuis 13 ans à Cavignac, et je reste l'administré de Monsieur le Maire Jean-Marie BILLA.

Si je ne désire aucune cérémonie d'adieu, par contre je souhaite que vous fassiez à mon successeur une chaleureux accueil comme celui que vous m'avez fait il y a vingt-et-un ans.

C'est un prêtre de grandes qualités dont la délicatesse à mon égard m'a profondément touché : il souhaite que je reste ici son frère aîné.

La peine qu'occasionne son départ à Cavignac montre assez que vous n'allez pas perdre au change, bien au contraire ; un de ses paroissiens m'a dit : "Le départ de notre Curé est pour nous une catastrophe".

Pourtant, à la demande même de Monseigneur l'Archevêque et pour ne pas gêner le nouveau curé, il convient que je sois très discret le plus possible. Donc je n'irai plus à mes chères églises, ni à aucune cérémonie paroissiale. Je n'unirai dans la prière à vos joies, mais surtout à vos peines et à vos deuils.

Leon Marie PIERROT, archiprêtre, avait pris ses fonctions en septembre 1967. Il venait de St SYMPHORIEN, après avoir été curé de St PIERRE de MAUS.

chez

nous

SAINTE ANDRE DU BOIS SAINT MACAIRE SAINT MAIXANT LE PIAN S/ GARONNE

MESSAGE PAROISSIAL

Paroisse St Macaire B.P. n°33 33490 St MACAIRE 56 63 18 35

Chers paroissiens,

mai 1989

Ne soyez pas surpris que j'ai attendu un an, pour me sentir bien chez vous, et pouvoir dire en toute vérité, "chez nous".

Vous m'avez accueilli avec tout votre coeur, le 18 Septembre, et je tiens à remercier tout particulièrement M. l'abbé Pierrot, mon pré décesseur, qui a été le premier à m'inviter à sa table en mai 88.

Je remercie aussi les 4 maires de notre secteur qui ont su réaliser un chaleureux accueil à la salle François Mauriac,

Je remercie tous les paroissiens qui tout au long de cette année m'ont manifesté leur attachement. Conseil pastoral et conseil économique sont pour notre secteur, un solide appui. Je tiens à vous dire que je suis sans inquiétude pour l'avenir, car je sais déjà votre générosité à tous, et en particulier, avec quel empressement vous êtes nombreux à avoir répondu à l'appel du denier du culte.

Avec ma venue, c'est aussi la paroisse de St Maixant qui vient grossir notre secteur de vie. Je pense qu'il sera nécessaire de faire effort en tous sens, car le passage à niveau qui servait de trait d'union étant définitivement fermé, il faut souhaiter que la Garonne garde sagement son lit pour ne pas détruire le seul échangeur qu'on nous a laissé. La communauté de St Maixant et sa belle petite église mériteront toute notre attention.

Une seule tristesse, le petit nombre des grands enfants du catéchisme. Depuis 35 ans que je suis prêtre en paroisse, c'est la première fois que je n'ai pas eu la joie de voir des enfants faire leur profession de foi. Un peu d'affolement, la peur de ne plus avoir de curé explique peut-être que des enfants trop jeunes l'ont faite en cours moyen 1 ou 2 les années précédentes ; il faudra donc attendre un an ou deux, avant que les choses reprennent plus normalement.

Je compte beaucoup sur vous tous, car notre ministère de prêtre ne peut être vécu qu'en lien avec tous les chrétiens, et en parfaite communion avec notre archevêque, Monseigneur Pierre ETI, qui nous rattache à l'Eglise Universelle de Jésus-Christ.

Votre Curé : Jean MELOUS

(un de la paroisse de CAVIGNAC)

3 Février 1972

A Mesdames et Messieurs les Conseillers

de la Paroisse SAINT-SAUVEUR

quelques précisions à propos des jeunes et du Prieuré

Peu après mon arrivée dans la paroisse de SAINT-MACAIRE j'ai reçu la demande d'un des jeunes gens de la paroisse de dégager la colonnade intérieure du prieuré : j'y répondis favorablement.

Courant 1968, après avoir demandé avis au Conseil paroissial, je remis à deux membres du Conseil paroissial : Alain FALISSARD et Jean-Marie BILLAT, le Prieuré. Leur projet était de restaurer ce vieux souvenir du passé, dont l'intérêt architectural aussi bien que son histoire lourde de souvenirs méritait un meilleur sort. Il était, à cette époque, dans l'état que nous connaissons.

Mais plus encore que la restauration d'un bâtiment paroissial, je vis l'intérêt que présentait un chantier de jeunes, animé par des jeunes, valables autant sur le plan chrétien que humain et dont l'enthousiasme cristalliserait les jeunes oisifs de St-Macaire autour d'un projet utile, formateur et bénéfique, pour tous.

Je passe sur les mérites, les difficultés, les échecs, les réussites de ce chantier, c'est leur histoire, à eux de l'écrire.

Mais petit à petit, bien que me réjouissant du beau travail accompli, j'ai constaté une regrettable évolution de l'esprit qui avait présidé au démarrage.

Désireux de respecter la liberté de leur action et leurs initiatives, d'ailleurs presque toujours très valables, j'ai continué à me montrer discret auprès d'eux, tout en rappelant périodiquement les droits de la paroisse qu'on semblait oublier, soit lors de certaines visites, de reportages de Télévision ou de rassemblement, où je n'avais été ni consulté, ni même averti.

Avec peine mais sans étonnement, je me vis demander par les jeunes de signifier clairement et publiquement que le chantier n'était en aucun cas paroissial, mais une entreprise indépendante, neutre et libre de toute appartenance idéologique, politique et religieuse. Je fis donc passer un article dans ce sens à l'occasion d'un Bulletin Paroissial.

..//..

Cet article me fut reproché aussi bien par des paroissiens que par des confrères : j'aurais dû à ce moment durcir ma position et redemander les clefs.

Or ces jeunes m'avaient manifesté et me manifestent toujours une déférente et cordiale sympathie. Pourquoi leur aurais-je refusé une attitude qui pouvait élargir leur crédit auprès de jeunes ouvriers bénévoles désireux de travailler uniquement pour la sauvegarde du vieux St-Macaire. Dans le Bulletin Paroissial de Juillet 71 paraissait donc une mise au point conforme à leur désir.

Une démarche en décembre 1971 du chef du chantier, Jean-Marie BILLAT, m'invitait à assurer l'avenir de ce bâtiment selon des vues précises.

Le Prieuré et l'effort qu'il leur avait coûté était un peu leur enfant; ils voulaient protéger son "avenir" et l'orienter :

- 1) ou le vendre à la Municipalité pour qu'elle l'utilise à des buts culturels (le Maire, mis au courant de ce projet, me répondit qu'il n'en était pas question, et si cela était, le Conseil Municipal et lui-même étaient les seuls juges de l'utilisation des bâtiments publics).
- 2) ou la location à une société culturelle, soit auberge de jeunesse, soit siège d'une société de chantiers, soit centre cinématographique, soit discothèque, soit atelier de photographie, etc...

Bien ou'étonné de ce désir de substituer ces locaux de la paroisse à des étrangers, mais désireux de ne pas décourager nos jeunes-gens par une fin de non recevoir, je demandais au propriétaire légal, l'Association Diocésaine, une entrevue et j'exposais aussi loyalement et sincèrement que possible l'idée qu'on me soumettait, essayant de la faire mienne dans la perspective d'avoir un groupe de jeunes proche du presbytère.

Monsieur l'Abbé VIDALOT me reçut en tant qu'adjoint de Monseigneur TRAVERSE, administrateur des biens du diocèse.

La réponse fut nette :

- 1 - En tant que Curé, Mr L'Abbé L. PIERROT est libre d'utiliser comme il l'entend les immeubles paroissiaux pendant son "Pastorat", mais il n'a pas le droit d'aliéner un bien que l'ASSOCIATION DIOCESAINE, propriétaire, met à la disposition de la paroisse.
- 2 - Du fait de l'évolution de la pastorale et des relations toujours plus étroites qui se nouent entre les paroisses d'un même doyenné, l'utilisation de ces locaux peut en outre s'avérer un jour nécessaire au profit d'activités débordant le cadre paroissial.
- 3 - La situation même du Prieuré, à proximité immédiate de l'Eglise et du Presbytère, ne permet guère d'envisager pour lui une destination autre que pastorale.
- 4 - Pour ces différentes raisons, l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE BORDEAUX, propriétaire, n'entend nullement aliéner de quelque façon que ce soit, le dit immeuble.
- 5 - La volonté du donateur, Monsieur l'Abbé LALANDE, Curé de St-Macaire, étant que les biens faisant l'objet de cette attribution (Presbytère et Prieuré) servent à un usage culturel est impératrice, doit être respectée.

Il résultait de tout cela que je n'aurais pas l'autorisation de donner suite à ces projets.

Par ailleurs, et désireux de jouer le jeu du "presbytérium", j'avais parlé de tout ceci aux confrères, et déjà au Doyen, afin de trouver chez eux un conseil.

SAINT MACAIRE, le 8 Mars 1972

A Mesdames et Messieurs les Conseillers de
la Paroisse SAINT SAUVEUR

MISE AU POINT DES JEUNES AU SUJET DU PRIEURÉ.

A la suite de la lettre envoyée le 17 février à chacun de vous par le Père-Curé, nous pensons qu'il est utile d'expliquer notre position - (résultant d'une évolution de l'esprit de notre chantier, à notre sens, nullement regrettable).

Nous aimerions préciser deux points : d'une part, les raisons qui nous ont amenés à envisager pour le prieuré une utilisation extra-cultu-elle et, d'autre part celles qui ont justifié chez nous la demande de vente du dit prieuré.

Lorsque nous sommes allés chercher à PARIS, à deux reprises, les prix remis à notre équipe par le Ministre des Affaires Culturelles, nous avons pu entendre au cours des allocutions faites à cette occasion, combien désormais étaient indissociables aux yeux des responsables nationaux la sauvegarde des monuments historiques et leur insertion dans la vie quotidienne de la cité. En d'autres termes, un monument restauré ne peut se conserver que par une occupation d'au moins 50% de son temps possible d'utilisation, occupation qui peut assurer un entretien constant, donc efficace. Son intégration à la vie locale ne peut se réaliser que par des activités intéressant un nombre maximum des participants à cette vie locale.

Vers les années 69 - 70, la situation se présentait de la manière suivante : La paroisse avait ses besoins de locaux largement satisfaits par le château de Tardes, le foyer des jeunes venait de mettre fin à ses activités, la société " Histoire et Tourisme " était plus ou moins en veilleuse. Nous avons alors formé le projet de faire appel à une organisation extérieure à St Macaire pour créer au prieuré une auberge de jeunesse d'une trentaine de lits (auberge de séjour et non de passage) qui aurait pu devenir l'amorce d'une animation de St Macaire en général. (Nous nous empressons d'assurer

à ceux pour qui cette éventualité éveille la notion d'hérésie qu'elle s'inscrivait rigoureusement dans la ligne définie par le Ministère des Affaires Culturelles).

Puis, à l'occasion de certaines prises de contact, il nous a paru exact que préjuger des activités des sociétés locales était par trop augurer de l'avenir et nous sommes revenus à l'idée d'un local polyvalent contenant des salles à fonctions multiples et des ateliers plus spécialisés.

Pour les besoins propres à notre chantier, nous avons déjà ^{pensé à} un laboratoire photographique. Comme notre action s'inscrit dans la mise en valeur générale de St Macaire, nous avons envisagé de proposer d'y installer le siège de la société " Histoire et Tourisme " et du syndicat d'Initiative, avec par exemple un centre de documentation pour la restauration des maisons anciennes, des possibilités de réception des visiteurs, etc.... Tous ces types d'activités peuvent d'ailleurs se dérouler sans gêne mutuelle dans le même local, il suffit pour cela d'organiser leur chevauchement dans le temps et l'espace (300 mètres carrés de surface utile disponible au prieuré).

Bien sûr, d'autres activités pourraient être créées par les futurs utilisateurs du prieuré, la seule fonction précise que nous voudrions assigner à ce bâtiment étant celle de centre d'animation locale (réservé à des rassemblements de 100 personnes maximum, tout le reste devant se dérouler à la salle des fêtes).

L'emplacement du prieuré, au coeur de la cité médiévale, l'indiquait et l'indique toujours à nos yeux, à cet usage.

Nous retrouvons ainsi la vocation première du prieuré, véritable ferment de la vie locale durant le Moyen-Âge, à une époque où la religion chrétienne imprégnait tous les aspects de vie quotidienne.

Et, il faut le reconnaître, le contexte a largement évolué et c'est bien pour cela que le maintien de l'étiquette chrétienne sur ce bâtiment nous semble restreindre délibérément son audience et sa disponibilité.

Nous en venons là au problème de la vente du prieuré :

A notre avis en effet, beaucoup de jeunes et d'adultes seraient gênés d'aborder une quelconque activité dans un bâtiment contrôlé par l'autorité ecclésiastique. Cette tutelle entraînerait nécessairement une

orientation de ces activités, ce qui nous semblerait sûrement un jour ou l'autre arbitraire.

Cependant il ne s'agit pas non plus d'interdire toute activité chrétienne dans le prieuré, activité qui y trouverait droit de cité comme les autres. Et puis vaut-il mieux que ce bâtiment connaisse une utilisation qui touche un nombre limité de gens, déjà initiés au Christianisme, ou une utilisation qui touche, en plus de ces gens-là tous ceux qui ne se sont jamais approchés à plus de 100 mètres d'une église ? (là ils n'en seront éloignés que de 15) :

Bien sûr, dans tous ces points exposés, nous sommes utopiques et nous le restons puisque, lorsque nous avons commencé les travaux, personne, pas même nous, ne supposait que nous en arriverions là où nous en sommes arrivés.

Nous demandons donc que le prieuré soit vendu ou cédé contre indemnité à la société " Histoire et Tourisme ", association culturelle à but non lucratif qui gère nos fonds (puisque la municipalité semble réticente).

Nous le répétons : nous sommes utopiques. La preuve, vous avez pu la lire dans la lettre du 17 février avec la réponse de l'archevêché. Le prieuré ne peut avoir qu'une utilisation pastorale ou culturelle, il n'est donc même pas possible légalement d'y posséder des activités d'un autre ordre, qui n'entreraient pas dans celui défini par les statuts de l'Association Diocésaine. Le Père-Curé est libre de l'utiliser à sa guise, ce que nous n'avons jamais songé à nier tant qu'il reste le représentant du propriétaire. Il n'est pas question de l'aliéner puisque le doyenné s'est soudain découvert des besoins éventuels, dans un avenir plus ou moins lointain et pour des activités très ponctuelles.

Depuis, on nous objecte que nous sommes dans une position transitoire et que les obligations maritales et professionnelles nous bloqueront. En admettant que le problème puisse exister un jour, ce n'est certainement pas en limitant le recrutement et les possibilités d'activités que se résoudra le problème de la continuité et du renouvellement ^{des} effectifs.

A l'heure actuelle donc, il nous reste la seule possibilité d'achever

les quelques travaux de restauration subsistant et de remettre ensuite les clés au Père-Curé, alors que les salles seront pratiquement inutilisables puisque privées de chauffage, d'électricité, d'escaliers et autres équipements.

Devant cette opposition, nous ne pouvons que penser qu'il est regrettable que l'on^{ne} nous fasse pas confiance, alors que nous avons prouvé durant quatre années maintenant notre tenacité, que l'on songe à utiliser le prieuré à d'autres fins, alors que nous l'avons sauvé de la ruine, et que l'on se croit mieux habilité que nous pour déterminer son avenir, alors que la restauration et l'essai d'animation qui nous occupent, sont finalement ce que n'ont pas su faire à notre âge les adultes qui nous dressent des obstacles.

Le Chantier bénévole de jeunes de St Macaire
Restauration du Prieuré St Sauveur.

Jean-Marie BILLA et Alain FALISSARD
Conseillers paroissiaux.

Joel BAUDET, Francis BERNADET
François DELAHAYE, Alain PERRINET et
Patrick SAN JOSE.



Première du premier prix du concours de chantiers bénévoles de jeunes le 2 mars 1971 à la Concorde
Photo: Patrice SANJOSE / Alain FAUSSARD / Jacques DUHAMEL, ministre / Francis BERNADET / Jean Marie BILLA / Joël BAUDET

Assurez-nous de votre présence à la

7 Septembre

JOURNÉE KERMESSE

Paroisses ST-MACAIRE et ST-ANDRÉ DU BOIS

au profit des locaux paroissiaux

(1975)

AU PROGRAMME

10h 30 **MESSE** sous les ombrages du Parc des Cordeliers, (en cas de pluie: église)
suivie de l'Apéritif en famille et vente de pâtisseries.

15h Aux Cordeliers

PROGRAMME DE VARIÉTÉS

Radio-Crochet animé par Yves Gérald - Illusion avec Hélius

Les Marionnettes à Fil de Roblis - Les Charlettys Les Clowns parodistes et musicaux
Merci aux personnes acceptant de chanter une chanson. S'inscrire auprès du Père Curé

20 h Les Enfants de Saint-Macaire: Contes et Opérette
Reportage de Michel Vidal - Film sur Rome et vues fixes

Fête foraine - Jeux - Loterie - Vente

SNACK-BAR pour le repas du soir : Brochettes, Merghèses, Entre-côte, Assiette-anglaise

Entrée de la Kermesse : 3 F (gratuite pour les enfants et les anciens de l'hospice)

Entrée rue du Port (Parking) Entrée tolérée pour les piétons face à la maison du Docteur AUBAC

PREMIERE MESE AU SENEGAL

ORDINATION DE L'ABBÉ MAIXENT COLY

LE CURE DE ST MACAIRE EN BASSE-CASAMANACE

26 Décembre 1980 - 3 Janvier 1981

26 DECEMBRE 1980

18h 30 - DC 10 AIR-AFRIQUE

Le coeur un peu serré d'avoir laissé Maman, nous embarquons, nombreux, sous les auspices de AFRICATOUR.

Vite un splendide tapis de lumières : c'est BORDEAUX.

Mr LABROUSSE et moi sommes en queue de l'appareil un peu secoués au départ.

Je commence mon bréviaire : l'Office de St Etienne, premier martyr.

J'interromps vite : on déroule l'écran, nous allons avoir un film -autant en profiter-, je continuerai après.

On distribue des écouteurs personnels. Un commerçant sénégalais me demande de lui remplir sa fiche, il ne sait pas écrire.

J'ai repris mon bréviaire en écoutant de la musique. Mr LABROUSSE m'a loué des écouteurs.

Il est 19h 30, nous volons depuis une heure ; j'ai faim !

Les Stewarts arrivent, voilà le repas : Crudités, Ballotine de volaille, Langue en sauce piquante, fromage, mousse au chocolat, café (pour moi lait chaud). Magnifique ! Excellent, nous sommes à l'Euphorie ; notre voisin nous photographie !

Un couple, voyant ma Croix et mon col, m'interpelle : "Nous voudrions parler avec vous de l'Eglise".

- "Que pensez-vous du message de Fatima ? Pourquoi restez-vous en tenue, tous ont abandonné ?"

- "Si je n'étais pas en tenue, m'auriez-vous accosté ? Non !! je suis Prêtre, heureux de l'être, ce m'est donc la possibilité de le dire".

Le film : grâce à des écouteurs personnels, on entend très bien la langue de son choix, malgré le nombre ; on voit assez bien l'écran, ne serait la circulation permanente des voyageurs allant au bar ou ailleurs, film médiocrement intéressant : il s'agit de Tabarly sur l'océan.

Un voisin fume ! Heureusement, il y a un distributeur d'air personnel, je l'ouvre et commence mon chapelet. Mon voisin dort, mais ne ronfle pas ...

Et voilà que tout s'illumine : nous arrivons dans 1/4 d'heure ; nos oreilles nous font sentir la descente, il faut saliver pour éviter d'être sourd à l'arrivée.

Somme toute, voyage rapide, confortable. J'ai trouvé que c'était plus rapide que Bordeaux-Paris. "Attachez vos ceintures" - Quelques turbulences - Je ne puis plus écrire.

Formalités de Police et de Douane, expéditives. L'hôtel est dans l'Aéroport : accrochage avec le porteur de ma valise : il me demande 100 Frs pour 100 mètres. Je tranche : 30 Frs, ça suffit. Une bonne douche, au lit. Bonsoir DAKAR.

27 DECEMBRE

Il est cinq heures (six en France), j'ai mal dormi : on a causé toute la nuit sous mes fenêtres.

Pourtant, je suis frais et dispos. Ma fenêtre ouverte m'apporte une fraîcheur délicieuse : un beau matin d'Août chez nous ... On va venir me réveiller.

8 heures - Nous venons de prendre un excellent petit déjeuner - Appel pour ZIGUINCHOR : je me précipite pour avoir une place à l'avant et un hublot pour voir l'Afrique, le Sénégal.

Au moment de prendre place, j'ai perdu Mr LABROUSSE ; panique !! Il s'est trompé de contre-marque. Ca y est, nous sommes serrés comme des sardines, le soleil se lève, tout l'horizon se dore.

Ca y est ! nous sommes partis au-dessus de l'océan, le petit avion vibre de toutes parts. Nous suivons une côte déchiquetée, que nous voyons mal, le soleil est éblouissant.

Trois quarts d'heure - nous arrivons à Ziguinchor et traversons les multiples bras de la Casamance ; c'est la saison sèche, pourtant il y a beaucoup de marécages.

Aéroport petit, triste, sale ; nous attendons laborieusement nos valises. Un taxi brinquebalant nous

mène à l'hôtel NEMA-KADIOR, un ensemble de bungalows couverts de paille, perdus dans la verdure, les fleurs et les grands arbres - d'étranges oiseaux noirs et jaunes, affrontés comme des moineaux, sont partout. J'ai appelé Maman par Satellite au téléphone, on s'entendait parfaitement : il pleut à St-Macaire, il fait de la tempête. Ici, il fait une belle journée d'été chaude, mais avec un air frais qui vient de la mer.

Nous attendons le Directeur. Nous avons retenu deux chambres, il n'y en a qu'une !!

Gueuletapie : c'est un gros lézard que je viens de découvrir au tournant de l'allée du jardin : 60 centimètres au moins. Au-dessus de nous c'est un vol de cigognes.

13 heures - Ce 27 DECEMBRE

Repas par petites tables fleuries de bougainvilliers au bord d'une piscine. Menu dont j'ose à peine redire le détail après ce que j'ai vu cet après-midi : Crudités variées, Cervelles aux capres et sorbet de fruits de la Passion.

Vite, nous embarquons pour la descente du cours de la Casamance : cinq heures de pirogue inconfortable : un tronç de fromager creusé, nous sommes vingt. Le fleuve : 10 mètres de profondeur, environ 10 kilomètres de large ; il a 300 kilomètres. Nous sommes à 70 km de l'océan. À perte de vue, des palétuvers dont les racines descendent des branches et s'entrelacent à l'infini ; il fait très chaud, nous avons soif.

Mais tout le long, des pélicans peu craintifs, des aigrettes, des flamands roses, des hérons qui s'envolent lourdement.

Puis nous nous arrêtons dans un village, le cœur serré par tant de pauvreté ; les rizières n'ont pas eu d'eau suffisamment, le riz manquera. Les maisons : plutôt des labyrinthes, dont chaque tournant est un foyer : pas de fenêtres, pas de meubles, Rien !

Des enfants adorables, comme tous les enfants, mais le ventre gonflé d'une certaine faim endémique. Et pourtant, ils ne demandent pas. Certes, ils attendent craintivement quelque chose. Partout, l'extrême gentillesse sénégalaise, le sourire discret et timide. Je demande : "Que

mangeront-ils ce soir ?". - "Un peu de riz, on est en train de le trier". Quel riz ! que se disputent les canards, de curieuses poules frisées dès qu'un grain tombe par terre. Une quantité de petits citrons verts qu'on trouve partout. Il est pressé, gardé en plein soleil dans de grands récipients ; il paraît que cela cuit ce jus, l'empêche de pourrir ; cela sert à arroser le riz, et le poisson en abondance dans le fleuve et qu'on mange séché au soleil.

Il y a de l'eau partout, mais elle est salée et les points d'eau douce sont rares. La nuit va tomber, il fait bien moins chaud - l'eau est noire.

Nous accostons, Mr LABROUSSE perd sa chaussure en quittant la pirogue, on la repêche à temps.

Un minibus nous prend : en route vers l'Hôtel
... J'ai perdu la casquette de Mr LABROUSSE ; décidément !

Nous arrivons à l'Hôtel : ensemble de cases, couvertes d'alfa et dispersées dans un splendide jardin.

Et voilà qu'un cri m'interpelle : c'est l'Abbé MAIXENT, nous tombons dans les bras l'un de l'autre et nous pleurons. Nous nous connaissons depuis cinq ans, et jamais nous ne nous étions vus ! Malgré mon désir de le rencontrer vite, j'avais pensé que sa retraite d'ordination ne devait pas être troublée. Il est donc là, grand, mince, un sourire très doux, timide - un regard enfantin dans son visage du plus beau noir.

Il m'avertit : "l'Evêque va venir vous saluer".
Très vite, nous prenons une douche pour enlever cette poussière salée qui colle de partout.

Monseigneur Augustin SAGNA nous attend dans sa soutane blanche liserée de violet ; il fait petit, mais son bon sourire met à l'aise. Cheveux grisonnants, légèrement vouté, il doit déjà être âgé. Il est le deuxième Evêque de Ziguinchor. Je lui dis le salut fraternel de l'Archevêque de Bordeaux.

Mr LABROUSSE le retient à dîner avec notre Abbé. Il fait très doux. Nous parlons du Pape avec lequel il a déjeuné au synode à Rome. Nous parlons de son église : un million d'âmes, 80 000 chrétiens seulement. 50 prêtres, la moitié de blancs dont un tiers de Canadiens, tous des Religieux spiritains, jésuites...

Deux petits séminaires, un grand séminaire :

tout est plein.

Je lui parle de mon cher St-Macaire, mes joies, mes tristesses. Nous parlons de l'Eglise de France qu'il semble bien connaître : il y vient tous les ans se faire soigner à Vichy.

Nombreux sont ceux qui viennent le saluer simplement, affectueusement : son Abbé se montre réservé, bien élevé. Si je ne connaissais le fond de son coeur par notre correspondance, je le croirais loin de nous. Je suis un peu honteux de tout ce confort qui nous entoure, de ce repas plus que confortable, je sais qu'il a eu faim cette année, que sa famille a faim : les rizières mal lavées par la pluie insuffisante cette année sont noyées de sel.

Le serveur n'a pas compris mon menu : fruits pour commencer, un délicieux papaye, fruits comme plat de résistance : un plat de fruits de la Passion ; fruits au dessert : une macédoine d'ananas.

Nous nous quittons, reconduisons Monseigneur à sa petite voiture. MAIXENT revient à ma cabane, il est muet de saisissement devant tout ce que je sors de ma valise pour lui. D'abord une douzaine d'enveloppes avec de l'argent, des mandats et des mots de sympathie, envoyés par mes Paroissiens. Des cadeaux pour ses soeurs. La montre de Maman pour sa Maman, c'était les étrennes de l'an dernier ; aveugle, elle ne peut plus s'en servir. Le joli ciboire de porcelaine, peint à la main par Mme GUIGNAND-ROUAULT. Le linge que, petit à petit, j'avais amassé, l'Aube monastique, l'Etoile brodée par Soeur Bernadette - Sa joie fait plaisir à voir. J'ai même trouvé un appareil anti-moustiques ; je sais qu'il avait souffert de ces bestioles l'an dernier.

J'avais pris de l'avance sur mon bréviaire, heureusement, car je lorgne vers mon lit. Il fait délicieusement bon. MAIXENT me dit qu'il a froid ; j'ai un lainage blanc, je me dépêche de lui mettre sur le dos - Ma valise sera plus commode à porter.

Je lis le livre que Mr le Professeur VOUIN m'a donné avant de partir. Malgré la lourde fatigue de mes jambes enflées, j'aurai du mal à dormir, le rythme monotone du Tam-Tam me tient éveillé.

28 DECEMBRE

La nuit a été bonne, l'appel des muezzins me tire du sommeil. Nous sommes en pays à 80 % musulman.

Une douche, un peu de prière, c'est Dimanche ; ma pensée va vers mes églises où Mr le Chanoine DESTOUESSE me remplace. Je n'aime pas être loin des miens le Dimanche.

Je me rends à la terrasse salle-à-manger ; en face de moi, à quelques mètres, un joli martin-pêcheur aux ailes bleues ourlées de noir, se laisse tomber à plusieurs reprises dans la piscine. Cabotin il me regarde : "L'ai-je bien fait, mon plongeon ?" ... Oui, petit oiseau, mais retourne plonger dans la Casamance, ici c'est l'eau javalisée de la civilisation, tu as tout à perdre, surtout ton joli plumage.

MAIXENT viendra-t-il en France ? Nous en avons parlé : je serais si content de lui montrer les coteaux si doux de St-André, notre belle vallée vue de PIAN à BEL-AIR. Mais il y aura également tout le gaspillage, tout le confort de notre vie repue, comblée, à lui. qui est si simple et si pauvre. Monseigneur SAGNA me disait sa souffrance et son inquiétude quand il voyait partir ses jeunes prêtres pour leurs études à Paris. Nous avons apporté par nos missionnaires tant de lumière à ce pays, j'ai l'impression que maintenant nous risquons de le salir. Les petits enfants qui ne demandaient pas, nous en faisons des quémandeurs, timidement encore, mais cela vient.

J'entame l'Office des Lectures en attendant. Les oiseaux chantent partout - "Mon Dieu, ouvre mes lèvres et mon coeur à ta louange".

Mr LABROUSSE arrive frais et dispos, je l'accompagne prendre son déjeuner, puis nous partons à pied pour le marché. Nous sommes pris en charge par deux gamins qui nous disent avoir quinze ans et être en gême. Ils veulent me faire prendre leurs adresses pour recevoir des cartes de France ; j'essayerai d'y penser.

Pauvre marché : quelques citrons, quelques piments, font un étal ; on est accroché, non pour vendre, mais pour parler, encore qu'il faille discuter un peu : "ils vont t'avoir", m'annonce le gamin. Ils ne

m'auront pas parce que je n'achète rien ; quoi, Seigneur ? J'admire le port altier des femmes, drapées dans leurs boubous multicolores, même déchirés. Les pauvres, elles ont grande allure : l'habitude du port des fardeaux sur la tête.

Nous voici devant la Cathédrale : pauvre Cathédrale ! Je compare avec nos trois églises, des vitres brisées, et le Presbytère, vaste bâtisse, mais dans quel état. Un peu plus loin la résidence épiscopale, grande, un étage, ce qui est rare à Ziguinchor, mais quand même bien simple pour un palais épiscopal.

La ville : des baraques de chaume, quelques-unes couvertes de tôle, sans étage, sans trottoir, partout un sable rouge qui pénètre dans les chaussures et dispute le bitume à la route.

Voyant ma Croix, des jeunes m'abordent : "des mēdailles, mon Père ; nous sommes catholiques". Une dame noi- re se dirige vers la Cathédrale : "C'est fermé et je vou- lais y aller prier", me dit-elle. Je suis frappé par la joie qu'est la leur de s'affirmer catholiques. Alors que chez nous, nombreux sont les Prêtres qui cachent soigneuse- ment leur état.

Dimanche après-midi, je soupçonne Maman de pleurer dans son fauteuil - C'est vrai.

Au-dessus du téléphone, une affiche accroche mon regard : "...Mais au Sénégal, la pratique du nudisme n'est pas admise. Elle tombe sous le coup de la loi et est sé- vèrement réprimée, aussi ayez l'amitié, amis visiteurs, d'éviter de vous mettre en travers de nos lois et de nos convictions éthiques, à la préservation desquelles nous nous attelons de toutes nos forces ... Restez longtemps parmi nous".

J'ai fait une bonne sieste, et cela va mieux ; mon bréviaire ensuite devant ma pailote : deux gros lézards, 40 cm au moins, viennent tout près de moi, rassurés par mon immobilité, nous prions ensemble ... Les oiseaux arri- vent de partout, de gentils Tamarins, dont j'ai admiré les grappes de nids pendant des branches, des "piemil", le dos noir, le ventre cuivré.

J'attends MAIXENT pour la messe, il m'a attendu hier, je l'attends. Il doit me faire visiter le grand Sé- minaire.

MAIXENT n'est pas venu. Que lui est-il arrivé ? Il était à une ordination en brousse. Je me résouds, car il se fait tard, à dire la messe dans ma chambre. Heureu- sement que, prévoyant, j'avais apporté le nécessaire pour célébrer. Un peu déçu nous terminons la journée dans la paix d'un beau soir.

29 DECEMBRE

Ce lundi matin, nous allons visiter Ziguinchor, un gros village, environ 75 000 habitants, tenant plus du bidonville que de la capitale ; quelques immeubles de un étage dans la rue principale : les banques, les adminis- trations. Pas de trottoirs, pas d'égouts, et grouillant de monde, beaucoup de jeunes, d'enfants, partout dans les rues des gens qui semblent heureux, en tout cas souriants et gentils.

MAIXENT n'est pas venu aujourd'hui. Qu'y a-t-il ? Après la sieste, nous allons voir les crocodiles. Un ancien professeur de Talence, qui s'est marié avec une Africaine, a fait un élevage à partir de jeunes qu'il ramasse dans les rizières. Il apporte un chat crevé qui fait approcher les vilaines bêtes, en courant à peu près à la vitesse d'un homme qui court. Ils se dévorent entre eux ; la place est cédée au plus fort qui, quelquefois nous dit le fermier, emporte un membre du plus faible.

Lui-même n'entre dans l'enclos qu'avec une lour- de barre de fer. Pour sauver les petits, il a planté des jacinthes d'eau dans lesquelles ils peuvent se ca- cher. La maman, dès la naissance de ses petits, ne se gêne pas pour en gober quelques uns.

Le temps s'est couvert, mais il ne pleuvra pas. Il fait froid me dit-on. Je me contenterais bien de ce froid au mois de Décembre à St-Macaire. Les 19° de Mr BARRE Y sont largement.

MAIXENT est venu ; son Evêque et lui ont mul- tiplié les panes sur la route ; il nous dit son inquié- tude de nous avoir laissés seuls toute la journée. Il a sa grande soutane blanche, il m'apportera la neuve que nous lui avons offerte, afin que je sois comme tout le monde me dit-il.

Ici, en pays musulman (il n'y a que 15 000 Chrétiens) on est fier de montrer son appartenance à la

foi ; on ne cache pas son état de Prêtre, sous de fallacieux prétextes, comme en France.

MAIXENT reste dîner avec nous ; il y a des danses je n'y comprends pas grand chose, le rythme du Tam-Tam ponctue les sauts, les cris et le chant nazillard et lançant des femmes, la poitrine dénudée qui, malgré l'éclairage, se confondent à la nuit.

Demain le grand jour, nous nous quittons. Le Vicaire Général viendra nous prendre à 7h 30 et je réveillerais Mr LABROUSSE à 6h. Il y a deux heures de route, mais quelle route ! des fondrières !!

30 DECEMBRE

Le chant de la première prière musulmane, répété par toutes les mosquées me réveille. Il est cinq heures.

Nous attendons, mais ici le temps n'a pas la même signification qu'en France. 8h 1/4, enfin le Curé de la Cathédrale ; il n'a pas l'air prêt ; nous retournons au Presbytère : 78 km de pistes. Qu'est-ce que cela va être puisque nous connaissons la bonne route. Mais la Wolsvågen a l'air en bon état. Une ordination mobilise, non seulement la population chrétienne, mais même les Musulmans. Tous les prêtres du diocèse s'y rendent malgré la route. Nous sommes partis ... Mais nous revenons vite, Mr le Grand Vicaire a oublié ses papiers et ici on ne badine pas avec la Gendarmerie.

La route de Dakar, puis la route de la Gambie. Mon Dieu, mes reins ! 70 km de pistes défoncées ; nous cotoyons des régions désolées ; on devrait être en pleine récolte. Malheureusement, la piste est affreuse ; les ponts sont en mauvais état. J'admire le Vicaire Général, quelle virtuosité. Malheureusement, c'est la panne. Les soutanes sont enlevées. On répare tant bien que mal - on repart. L'ordination est à 10h. Il est 10h, nous sommes loin de AFFINIAM.

De toutes parts arrivent sur les pistes des paysans endimanchés. Nous approchons. L'arrivée devant la maison de MAIXENT, il y a foule. Des prêtres en blanc, nombreux, une foule de religieuses. Et une indescriptible ambiance : des chants, des instruments, des coups de feu

J'entre et je revêts mon aube.

Arrive la Maman, je lui demande la permission de l'embrasser au nom de la mienne. Elle est émue. On pleure autour de nous. Et l'extraordinaire procession se met en route vers la clairière, sous de splendides fromagers, où sur un podium attendent les Evêques.

Partout on danse, devant le jeune prêtre, les prêtres, les religieuses ; on lance du riz, une poussière monte de la foule. On est saisi par une merveilleuse émotion. Le silence s'établit immédiatement à l'arrivée de l'autel.

- "MAIXENT, acceptez-vous d'être Prêtre ?"

- "Je le veux".

L'Evêque, mitre en tête, entonne le Gloria de la messe de Dumont, la messe royale - au milieu de cette foule en liesse elle s'intègre dans les chants en langue africaine. Puis les lectures en langue française et Dieu. Un vibrant ALLELUIA, repris par la foule, ponctué par le Tam-Tam - On danse, on bat la mesure ; je pleure : c'est beau, extraordinairement beau !

"N'aie pas peur, MAIXENT, avance, Dieu est avec toi".

Entendu de son long sur les boubous multicolores. Sur lui, une bande de couleur, brodée, tenue par la Maman et sa soeur religieuse, commencent, rythmées en langue africaine, les litanies des Saints, accompagnées de Tam-Tam, de crécelles et de sonneries ; la foule reprend en se balançant, en frappant des mains. C'est bouleversant ; un peuple supplie pour son prêtre. Les visages sont graves, à l'unisson de la supplication qui monte vers les Saints du ciel.

Je pense à mon ordination, dans la cathédrale de Bordeaux.

Puis nous allons, à notre tour, imposer les mains ; on m'a placé derrière l'Evêque, mes mains tremblent - L'imposition des mains est longue, nous sommes nombreux (50 prêtres).

Ca y est, MAIXENT est Prêtre. C'est l'allégresse, mais dans un respect et une dignité d'une grandeur exceptionnelle. Les Prêtres sont invités à passer embrasser le Prêtre, leur frère désormais dans le Sacerdoce.

Mon tour ! Notre cher MAIXENT me serre dans ses bras. Puis, sous une pluie de riz, il descend embrasser sa vieille Maman, ses soeurs, sa famille ...

La messe se poursuit : le chant du Notre Père, tous les bras se lèvent dans l'immense foule face au podium. La supplication de la terre vers le Père des Cieux. Un Notre Père qui n'en finit plus, rythmé par les tambourins, les clochettes. Puis la Communion ; les Prêtres se dispersent dans la foule ; des paniers nombreux, nombreux, se vident.

Puis c'est le retour à la maison de MAIXENT ; tout est resté ouvert, d'ailleurs, il n'y a ni portes, ni fenêtres. Je passe la soutane blanche ; elle me serre un peu, mais je serai comme tous mes confrères africains.

Le repas : tout le village s'est cotisé, qui du riz, qui un veau, les Soeurs pour la pâtisserie : je veux goûter du vin de palme, du vin de mil pilé et fermenté, je n'insiste pas.

Je suis entre Mr LABROUSSE et une religieuse de St Louis, face à MAIXENT et aux deux Evêques : Monseigneur Augustin SAGNA et Monseigneur en Côte d'Ivoire. Repas fait de nombreux plats et sauces du pays ; je reconnais au passage des patates douces, des huîtres ramassées dans les palétuviers ; je me rabats sur des haricots verts, mais hélas ils sont assaisonnés d'une graisse végétale. D'ailleurs, Monseigneur me met en garde : attention à ceci, à celà. Je mange peu, d'ailleurs je n'ai pas faim : la fatigue, l'émotion.

Une délégation des jeunes gens viennent faire des discours. Je vois mal des jeunes de St-Macaire rappeler les grandeurs du Sacerdoce et ses responsabilités.

Quelle limpidité dans la foi, je me remets à pleurer. Décidément, je suis incapable de réagir autrement. Mais c'est tout ce qui fait ma vie qu'on évoque avec une telle simplicité et une telle beauté. Il y avait longtemps que je n'avais entendu parler du Sacerdoce de cette manière.

Sans transition, la jeunesse s'en prend à l'Evêque :

"Nous n'avons pas de prêtres, nous n'avons pas d'église". C'est tout juste si on ne l'accuse pas de détourner les fonds d'une part, et d'accaparer les prêtres d'autre part !

Pauvres Evêques, c'est partout pareil. Pourtant, que

reprocher à celui-là ? Vraiment un homme de Dieu, comme le mien.

Le repas s'est terminé sur la réponse simple, directe, sans circonvolution, "Vous n'avez pas d'églises, ce n'est pas de ma faute ; on m'a donné trois millions, l'architecte en a pris deux, elle a deux mètres de haut, le reste viendra, ce n'est pas important : l'Eglise, ce n'est pas les pierres, c'est vous, c'est sur vous que je compte. Vous entendez, crie-t-il, l'Eglise c'est vous".

Le repas terminé, nous cherchons notre gîte pour la nuit : chez les Soeurs ? non. Chez les Frères ? non. La fatigue est grande ; le Vicaire Général rentre à Zinquinchor et revient demain. Tant pis, je préfère les 150 km de piste et me reposer. J'ai peur des huttes, sans électricité, sans eau.

31 DECEMBRE

J'ai bien fait, j'ai été malade cette nuit.

Cependant, ce matin, nous regagnons AFFINTAM. La piste choisie est meilleure, nous ne serons pas si en retard qu'hier : deux heures et demie. Il est vrai qu'ici le temps ne compte pas.

Fol espoir ! un gros trou de sable, bloqué par un troupeau de ces petites vaches à grandes cornes. Nous sommes en panne, nous descendons, nous poussons, c'est reparti. J'ai désire une photographie d'une de ces hautes termitières que l'on trouve partout. Je désire une photo d'un de ces splendides arbres à pain, dit Baobab. Puis, arrêt à la très pauvre église qui menace ruine.

Nous arrivons en même temps que les Evêques que je vais saluer.

Avant la procession qui conduit le jeune prêtre sur la place du village, à l'ombre des Baobabs, nous visitons la case impluvium, où plusieurs familles vivent ensemble. En cas de danger, c'était la case refuge circulaire, avec de très petites ouvertures, l'eau tombe dans le bassin central.

La messe commence, chaque famille a tenu à recouvrir de boubous familiaux le plancher, le sol est multicolore.

Le curé responsable d'AFFINIAM parle, salue le jeune Prêtre : "Tu as dit que tu n'avais pas de programme. Si, tu en as un : être fidèle et réconcilier".

"Notre ciel était bleu hier, il est couvert aujourd'hui. Dans ta vie tu auras cela : l'ombre et le soleil, il faudra mettre tout cela en ordre en y mettant le Christ. Le Christ te sera fidèle ; Toi, tu dois lui être fidèle".

Il poursuit en langue Diola et semble plus à l'aise qu'en Français car il s'échauffe ; les gens rient, sont contents, et pourtant quel recueillement.

Les poules circulent, les coqs chantent, les petits cochons si jolis sont partout. Mais tous ces gens sont suspendus aux lèvres du prêtre.

Les Evêques assistent en rochet et mosette violette. Nombreuses, les Soeurs du Saint Coeur de Marie, toutes africaines, blanches dans tout ce décor très noir. J'écris pendant le sermon en Diola et je pense que si mes cérémonies étaient aussi longues, je verrais partir les gens pressés.

Ici, le temps est à Dieu, on ne le discute pas. Le CREDO est entonné, scandé, rythmé, comme le reste de la messe ; la chorale garçons et jeunes filles dansent sur place et je vois l'assistance prendre le rythme en même temps que le chant. C'est simple et prenant, mais terriblement long. Non, décidément, je ne vois pas des messes comme cela à St-Macaire, St-André, le Pian : chaque manière à son lieu et place.

Les grands Séminaristes sont en soutane blanche, ceinture noire. Je pense à Monseigneur de MONTCLOS.

Les Musulmans du village sont là aussi ; ils ont été invités aux festivités. Ils sont tous là, c'est le véritable oecuménisme, fait de tolérance et de respect de l'autre, sans pourtant abandonner quoi que ce soit de sa propre conviction.

MAIXENT entouré de deux jeunes prêtres aux chasubles éclatantes, en toile du pays, jaune barrées de noir. Lui, une chasuble très blanche, brodée par ses soeurs de branches de riz. D'ailleurs, le riz est partout, décor au-dessus de nos têtes - croix de riz sur l'autel.

Offertoire, deux grosses bouteilles, c'est que nous sommes nombreux, je suis le seul blanc. Les Séminaristes, stylés comme autrefois, font un service impeccable.

Le Tam-Tam, les sonnettes, remplacent le chant

d'offertoire.

A peine la communion des prêtres terminée, éclatent les danses, la joie, les fusils et commencent les danses.

Religieuses, Prêtres, tout le monde danse... Nous partons pour la maison de MAIXENT, grande bâtisse, sans étage, couverte de tôle, le sol est cimenté : une grande salle centrale envahie par les gens du village, des chambres tout autour où je m'étais déshabillé pour la cérémonie.

Tout le village vient déjeuner. Cela durera des heures. En effet, il n'y a pas de congélateur, le boeuf tué doit être nettoyé aujourd'hui ; j'en mange un morceau, mais il sent déjà.

Nous dinons avec les deux Evêques, sous les arbres, sans attendre le festin. Mr LABROUSSE invite les deux Evêques à dîner : ils acceptent sans discuter. Ici, quand on propose, c'est qu'on a envie de donner, donc on reçoit sans s'embarrasser de circonlocutions.

Le Vicaire Général veut aller déjeuner encore, il ne nous prendra qu'à cinq heures. Que faire en attendant ?

Une Religieuse nous offre sa chambre, nous nous étendons chacun sur un matelas, sans oreiller, quelle bonne chose, cela va nous reposer avant les 75 km de piste qui nous attendent.

La chambre de la Soeur sent le pétrole à me rendre malade. Les pauvres n'ont que cela comme éclairage, comme moyen de pompage d'une eau parcimonieuse, ou de frigidaire où les boissons sont conservées moins chaudes qu'ailleurs. Pour les Soeurs du pays, c'est mieux que chez elles, mais pour les Européennes, quelle abnégation.

Mais l'heure approche de la séparation, nous sommes entourés. La voiture du Vicaire Général, pleine de poussière, est chargée. Tant pis, pour ma soutane blanche, MAIXENT fera laver. Nous embrassons de tous les côtés, sommes embrassés, nous souhaitons la bonne année, tout le monde rit ; moi j'ai le coeur gros, MAIXENT a de grosses larmes, il est d'ailleurs si fatigué.

Je ne me lasserai pas de redire combien ces

Sénégalais sont bienveillants, accueillants, toujours souriants.

Adieu AFFINIAM. Y reviendrai jamais ?

"Vous trouverez ici des frères" avait annoncé MAIXENT. Nous avons trouvé une famille accueillante, comme on n'a pas idée chez nous. Et pourtant, on est accueillant en Aquitaine et particulièrement dans mes paroisses.

A tombeau ouvert nous reprenons la piste : 75 km d'une piste défoncee, de splendides Baobabs, des palmiers d'où on tire le vin de palme. En traversant les villages gare aux petits cochons, aux moutons, aux vaches qui fuient.

Mr le Vicaire, de peur d'être ensablé, et cela nous est arrivé, accélère partout où j'aurais le pied sur le frein.

Mr LABROUSE a invité les Evêques à dîner : 20h précises ; ils arrivent à 21h 30 : c'est le Sénégal.

A 10h nous commençons le dîner, c'est la Saint Sylvestre ; il y a des danses noires, d'ailleurs toute la nuit le Tam-Tam va battre. Je prends un bon somnifère, je n'entendrai rien. Je n'ai pu avoir Maman et lui souhaiter la bonne année.

Nous parlons longtemps avec ces deux Evêques, si limpides, si apôtres. Comme je suis heureux de les entendre dire tout ce que je pense depuis le Concile : abus d'innovations, désacralisation aberrante ; expériences sans préparation aucune. Ils désapprouvent la communion dans la main, ils ont été heureux de voir le Pape la refuser en France, et notamment à Mme Giscard d'Estaing - leçon publique et mondiale. Je continuerai à la donner puisque la France en a la permission, mais je dirai les réticences du Pape. Ces Evêques disent leurs inquiétudes : les idées de France se propagent vite ici - Inquiétude vis-à-vis de l'apport intempestif des prêtres européens ou canadiens.

Les religieux indépendants de l'autorité épiscopale, qui heurtent, scandalisent les fidèles. Je pense à certains de mes confrères qui, arbitrairement, ont essayé de nous imposer une nouvelle discipline, une nouvelle morale et parfois un nouveau dogme. Ils nous ont fait du mal c'est certain.

Monseigneur Augustin raconte une histoire que le pape lui a dite : un prêtre en civil avec une cravate en

reçoit le reproche : "Saint Père, je n'ai pas voulu être hypocrite, je suis habillé de cette façon tous les jours".

"Ah ! dit le pape et les autres ? Alors, tous ceux-là sont déguisés pour me recevoir ?"

Monseigneur Sagna nous parle de Monseigneur Leffèvre qui a été son élève et auquel il garde une respectueuse déférence : "Je le comprends après tout ce que j'ai vu et entendu en France, même si je n'approuve pas sa position radicale. Position face au Pape qui m'étonne quand on sait combien il tenait à l'ordre et à la discipline".

Je serai heureux de recevoir MAIXENT à St Macaire, mais je voudrais qu'on ne lui fasse pas de mal ; lui si pauvre, au milieu de notre gaspillage, de notre confort, que pensera-t-il ? Lui si pieux, si surnaturel, au milieu de notre septicisme, de notre désinvolture pour tout ce qui est sacré, notamment la très Sainte Eucharistie.

Au milieu de la désobéissance générale, lui si soumis. Je l'entends encore, pendant la messe d'ordination, répondre à la demande de l'Evêque : "Je promets". On sentait passer toute sa foi dans l'Eglise et le don de toute sa personne.

Cher MAIXENT, cher Evêque Augustin, quelle re-traite vous venez de me faire faire.

1er JANVIER

Dans ma case confortable, sans autre fenêtre qu'un léger grillage, qui laisse passer le souffle des alisées, je célèbre la messe avec mon autel portatif de fortune.

Lentement, paisiblement, pesant chaque mot, je n'en finis plus, mais je ne suis pas talonné par l'heure et la piété expéditive de mes paroissiens, qui s'en vont si c'est trop long.

Que feraient-ils à AFFINIAM, où la messe a duré deux heures et avait commencé avec deux heures de retard ?

Mon bréviaire sous le toit de chaume, non, de fibres de palmiers ; que c'est bon de commencer l'année avec Notre-Dame. Je pense à ma chère Maman, à mes paroissiens, que me réserve 1981 ? Joies, peines, qu'importe ;

que votre volonté soit faite, Seigneur, mais Notre-Dame ne vous éloignez pas.

Décidément, je dis "tu" au Seigneur en public, mais dans le fond de mon coeur ce sera toujours "vous".
 MAILXENT m'a demandé de le tutoyer : "NON, MAILXENT, dans ce monde où tout le monde se tutoie, acceptez mon amitié fraternelle, qui vous dira affectueusement, mais respectueusement: "Vous". Le Vicaire de la Cathédrale, ordonné il y a trois jours, me dit : "Je ne suis que le petit Vicaire". "Non, Monsieur l'Abbé, vous êtes surtout prêtre de Jésus-Christ".

Mon Dieu, merci de m'avoir fait votre prêtre, et pourtant quel pitoyable serviteur vous vous êtes choisis là ! Tant pis pour vous !!

Il neige à Paris, il fait 25° ici ; après tout, nous ne pouvons pas avoir que des avantages en France. Je vois mal le Curé de la Cathédrale trouver de quoi acheter du chauffage avec 300 francs de traitement par mois. Son problème : mettre de l'essence dans l'auto. Je lui ai payé une petite réserve en lui demandant de dire une messe pour Maman.

Deux matrones souriantes sont venues me saluer à ma case ce matin. "Mon père, je sais que vous êtes prêtre, j'ai vu votre autel dans la chambre. Je suis la surveillante générale des femmes de chambre. Nous parlons, elle est charmante ; elle me dit combien les clients ne sont pas toujours raisonnables : oubliant les clés des cases, ils percent les grillages pour ouvrir. Et j'ai l'explication des multiples escaliers des cases : escalier pour entrer, assez haut - Descente dans la chambre trois escaliers, deux escaliers pour monter au lit : il y a beaucoup de serpents, de scorpions, c'est pour leur interdire l'accès des lieux.

En somme, c'est à cause de cela que le Père FOUCAUD avait fait des barrages à son Ermitage de Tamanrasset. Je n'ai vu ni serpent, ni scorpion, ni hyène, ni léopard, ni boa dont la brousse pullule. Si, des biches qui fuyaient de partout.

Cet après-midi du 1er janvier, avant de quitter ce pays attachant, je voulais connaître la forêt de basse Casamance. Je ne soupçonnais pas la longueur de la route et le

mauvais état : 150 km, les deux tiers de pistes, meilleures que ces jours-ci, mais très pénibles quand même.

Je dois quitter ma place arrière, près de Mr LABROUSSE, et venir devant. En effet, j'allais me trouver mal.

Nous voici dans la réserve, des arbres splendides, des lianes grosses comme des bras d'homme, des herbes de trois mètres, un fouilli inextricable ; nous ne voyons pas de bêtes dont la réserve est pleine : hippopotames, biches, bufles, singes surtout ; nous ne voyons rien.

Il fait très chaud malgré le sous bois. Nous arêtons la voiture à un poste de surveillance militaire. Le sous-officier nous conduit, nous montre des traces de bufles dans le marigot plein de sel que nous traversons. Nous continuons : une horde de singes traverse la piste. Deux biches s'affolent devant la voiture, enfin !!

Puis une volière, dans un joli coin au bord d'un marigot.

Sous un baobab, une douzaine de Religieuses en costume blanc ; c'est le 1er janvier, elles sont venues là faire un pique-nique de la journée. Elles nous offrent à boire du citron bien frais ... qui me fait bien mal ... des oranges et des bananes de leur jardin.

Nous causons, elles ont l'air heureux, épanoui ; quelques-unes sont âgées ; une vie d'Afrique. Deux viennent d'Auvergne : "Vous direz notre souvenir africain à votre Archevêque, il est de chez nous".

Elles me disent des noms, je n'ai pas noté, donc je ne sais plus ! C'est la fête de la Très Sainte Vierge Reine : Je propose que nous chantions le SALVE REGINA, face au marigot. Heureux moment - nous nous quittons, je dis au chauffeur : "Vite ...", car je sens monter l'émotion.

Puis le soir tombant, la fraîcheur venant, nous rencontrons de nombreux singes, des perdrix et jolies biches, trois fois un de nos chevreuils des Landes.

Retour : nous attendons le Vicaire Général, pour un repas d'adieu.

Au bord de la piscine, j'écris ; de très grosses chauve-souris passent au-dessus de nos têtes. On me dit que ce sont des roussettes.

Les deux prêtres attendus arrivent à 1'heure juste ; nos plaisanteries sur 1'heure sénégalaise ont eu leur effet. Malheureusement, Mr le Vicaire Général a oublié ma valise qu'il avait emportée pour réparer. Le repas commence quand même, avec trois quarts d'heure de retard.

Tout d'un bloc, Monsieur le Grand Vicairre s'endort en plein repas : le vin sans doute, auquel il n'est pas habitué, le repas plus que confortable, commandé par Mr LABROUSSE.

Nous rions, le réveillons, et ... au lit. C'est notre dernière nuit sous le beau ciel du Sénégal, dans les mille bruits de fond qui sont l'harmonie de la nuit : Tam-Tam, grillons, cris des roussettes, coassement des crapauds, buffles.

Le 2 JANVIER

Levé à 5 heures, j'essaie de réagir contre le repas de la veille qui n'est pas passé. Ma valise est presque faite, aussi pleine qu'à l'arrivée : lainages, manteau, tout sera à l'intérieur ; nous avons tout un après-midi à DAKAR, il fera chaud, mais qu'allons-nous faire à Mérignac?

Le veilleur de nuit vient me dire au revoir, il a son arc et ses flèches à la pointe de fer aiguisée l "C'est pour les voleurs, me dit-il". Ici, on ne badine pas avec l'honnêteté (c'est peut-être une recette pour limiter les dégâts de mon église ...).

Nous sommes à l'Aéroport depuis trois heures. L'avion qui se pose n'a que deux heures de retard et 7 places libres : nous sommes 45 !!! Il paraît qu'un avion est en route de Conakry .. Il faut que nous soyons à 23 heures à Dakar. Je ne m'inquiète encore qu'à moitié, mais j'ai un siège, que je garde scrupuleusement pour ne pas rester debout. Ca, c'est l'Afrique !!

Ca y est, 13h 30 : nous embarquons, notre avion a été détourné, c'est un tout petit avion, je suis derrière le pilote. Mon voisin me dit : 190 à 1'heure, pour gagner Dakar nous en avons pour un moment.

L'Evêque est venu lui-même nous saluer et apporter une lettre pour Monseigneur l'Archevêque. Ziguinchor est tout petit en bas. Nous sommes au-dessus des marigots.

"Saint Antoine, dit mon voisin, faites que nous

restions en l'air". Deux ou trois heures, puis ce sera Dakar. Les hélices font un bruit épouvantable.

A l'arrivée à Dakar, une crise d'estomac qui se préparait, se déclare. Heureusement, AFRICATOIR peut me faire donner une chambre, où je reste toute la journée. L'avion de Bordeaux a un gros retard, nous ne partirons qu'à 2h 20.

Aujourd'hui, nous aurons attendu 15 heures, ça fait beaucoup. Pourtant, la perspective du retour nous soutient. Mr LABROUSSE-PROVIDENCE a fait embarquer mes bagages, fait les formalités douanières. Tout est prêt.

Adieu, la Terre d'Afrique !! Nous ne savons pas le bonheur de vivre en France ...